



Budget des dépenses 2022-2023

Parties I et II
Plan de dépenses du gouvernement
et Budget principal des dépenses

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
représentée par le président du Conseil du Trésor, 2022

Publié par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
90, rue Elgin, Ottawa, Ontario, K1A 0R5, Canada

No de catalogue : BT31-2F-PDF
ISBN or ISSN : 1702-5133

Ce document est disponible sur Canada.ca, le site Web du gouvernement du Canada.
Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé
pour désigner tant les hommes que les femmes.

Also available in English under the title: Main Estimates 2022-23

À moins d'indication contraire, l'information que renferme cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais ou autre permission du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT), pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, que le SCT soit mentionné comme l'organisation source, et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec le SCT ou avec son consentement.

Budget des dépenses 2022-2023

Parties I et II
Plan de dépenses du gouvernement
et Budget principal des dépenses

BUDGET DES DÉPENSES 2022-2023

Partie I – Plan de dépenses du gouvernement

Introduction

Le présent budget principal des dépenses est composé de cinq sections distinctes :

- Faits saillants du présent budget des dépenses;
- Renseignements généraux concernant le processus du budget des dépenses et la façon d'utiliser ce document;
- Principaux sommaires des crédits présentés dans le présent budget des dépenses en vue de l'approbation du Parlement ou à titre d'information;
- Détails par organisation portant sur les crédits votés demandés dans le cadre du présent budget des dépenses, ainsi que les prévisions législatives;
- Annexe – Postes devant être inclus dans les annexes proposées au projet de loi de crédits.

Faits saillants du présent budget des dépenses

Les ministères, les organismes et les sociétés d'État du gouvernement fédéral fournissent des programmes et des services aux Canadiens. Pour que les organisations du gouvernement fédéral puissent fonctionner, le Parlement doit leur accorder l'autorisation de dépenser. Bien que les dépenses soient souvent annoncées dans un budget fédéral, l'autorisation de dépenser est accordée en vertu d'une loi adoptée par le Parlement. Le présent budget principal des dépenses présente les besoins financiers pour l'exercice 2022-2023.

Puisque le budget principal des dépenses doit être déposé au plus tard le 1er mars, les priorités émergentes et les postes annoncés dans le budget fédéral de 2022 seront intégrés dans les prochains documents du budget des dépenses.

Dépenses votées

Le présent budget des dépenses présente l'information à l'appui de l'autorisation de dépenser que le gouvernement demande au Parlement au moyen de crédits annuels :

- 190,3 milliards de dollars au titre des dépenses budgétaires – dépenses de fonctionnement et dépenses en capital, paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers et paiements à des sociétés d'État;
- 227,7 millions de dollars au titre des dépenses non budgétaires – recettes et débours nets liés à des prêts, placements et avances.

Ces montants comprennent les dépenses pour les initiatives annoncées dans les budgets fédéraux précédents et d'autres décisions de financement. Les plans ministériels fournissent des renseignements sur la façon dont ces ressources financières seront utilisées pour atteindre les résultats prévus.

Parmi les 126 organisations dans le présent budget des dépenses, dix demandent plus de 5,0 milliards de dollars en dépenses budgétaires votées :

- le ministère des Services aux Autochtones (39,5 milliards de dollars);
- le ministère de la Défense nationale (24,3 milliards de dollars);
- le ministère de l'Emploi et du Développement social (11,4 milliards de dollars);
- l'Agence de la santé publique du Canada (8,4 milliards de dollars);
- le Secrétariat du Conseil du Trésor (7,8 milliards de dollars);
- le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (7,1 milliards de dollars);
- le Bureau de l'infrastructure du Canada (7,1 milliards de dollars);
- le ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord (5,8 milliards de dollars);
- le ministère de l'Industrie (5,5 milliards de dollars);
- le ministère des Anciens Combattants (5,5 milliards de dollars).

Dépenses législatives

Les dépenses législatives prévues sont incluses dans le présent budget des dépenses afin de fournir des renseignements supplémentaires sur le montant total des dépenses estimatives des ministères. De la somme des dépenses législatives prévues, 207,3 milliards de dollars

correspondent aux dépenses budgétaires, ce qui comprend le coût du service de la dette publique. Ce montant ne comprend pas les prestations versées à même le Compte des opérations de l'assurance-emploi ni les dépenses prévues par la *Loi de l'impôt sur le revenu* (notamment l'Allocation canadienne pour enfants).

Les changements importants apportés aux dépenses budgétaires législatives par rapport au budget principal des dépenses de 2021-2022 comprennent :

- des augmentations des principaux paiements de transfert (publiés dans la Mise à jour économique et budgétaire de 2021), notamment les prestations aux aînés, le Transfert canadien en matière de santé et la Péréquation fiscale;
- l'augmentation de l'intérêt sur la dette non échue;
- l'augmentation des paiements de l'incitatif à agir pour le climat;
- l'augmentation des bourses canadiens d'études;
- la cessation des paiements aux particuliers en vertu de la *Loi sur les prestations canadiennes de relance économique*.

Des dépenses législatives nettes de 139,0 millions de dollars sont prévues pour les prêts, les investissements et les avances. Les changements dans les dépenses non budgétaires prévues reflètent les diminutions liées à ce qui suit :

- la fin d'une augmentation d'un an des prêts pour la construction d'appartements locatifs durables et pour la construction, la réparation et la revitalisation de logements abordables;
- une diminution des prêts étudiants basée sur les dernières projections actuarielles et attribuable en partie à la fin de l'augmentation temporaire du plafond hebdomadaire des prêts.

Des renseignements supplémentaires sur les autorisations législatives pour les dépenses liées à la COVID-19 sont fournis à la page I-5.

Renseignements généraux

La partie I du présent document, le plan de dépenses du gouvernement, présente un aperçu des besoins de dépenses pour 2022-2023, une comparaison avec les exercices précédents, un résumé de la législation autorisant les dépenses liées à la COVID-19 et une comparaison du présent budget des dépenses avec la Mise à jour économique et budgétaire de 2021.

La partie II du présent document, le budget principal des dépenses, présente des renseignements sur les dépenses prévues de chaque organisation fédérale qui demande l'autorisation de dépenser au moyen d'un projet de loi de crédits pour 2022-2023. Les prévisions de dépenses législatives sont incluses à titre d'information.

La partie III du présent document comprend les plans ministériels et les rapports sur les résultats ministériels. Il est prévu que les plans ministériels, qui indiquent les priorités et les résultats attendus d'une organisation pour les trois prochaines années, seront déposés peu après le présent budget des dépenses.

Pour le présent budget principal des dépenses, la présidente du Conseil du Trésor dépose ce document au Parlement. En plus du document déposé, les renseignements suivants sont accessibles en ligne :

- les dépenses prévues par article courant;
- les dépenses prévues par objet (responsabilité essentielle);
- les prévisions législatives.

La terminologie qui suit est utilisée dans l'ensemble du document :

- les **dépenses réelles 2020-2021** désignent les dépenses réelles publiées dans les Comptes publics du Canada 2021 (volume II);
- le **budget des dépenses à ce jour 2021-2022** comprend le montant total des besoins inscrits dans le budget principal des dépenses et les budgets supplémentaires des dépenses (A), (B) et (C) de l'exercice visé;
- les **dépenses budgétaires** incluent les frais de la dette publique, les dépenses de fonctionnement et en capital, les paiements de transfert aux autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers, et les paiements aux sociétés d'État;
- les **dépenses non budgétaires**, ou les prêts, placements et avances, sont des dépenses qui correspondent à des modifications de la valeur des actifs financiers du gouvernement. Les montants négatifs indiquent que les recouvrements sont supérieurs aux dépenses;
- le **budget supplémentaire des dépenses** présente de l'information sur les besoins supplémentaires en matière de dépenses, besoins qui n'étaient pas suffisamment étoffés au moment du dépôt du budget principal des dépenses ou qui ont été peaufinés par la suite pour prendre en compte les changements apportés à des programmes ou des services particuliers;
- l'adjectif **votés ou votées** qualifie les crédits ou les dépenses qui doivent être autorisé(e)s par le Parlement en vertu d'un projet de loi de crédits;
- l'adjectif **législatifs ou législatives** qualifie les crédits ou les dépenses qui sont autorisé(e)s par le Parlement par l'entremise d'une loi autre qu'une loi de crédits et dont les prévisions sont présentées à titre d'information pour le Parlement.

Sommaire du budget des dépenses

Comparaison - Budget des dépenses et dépenses réelles

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(en milliards de dollars)		
Dépenses budgétaires				
Crédits votés	132,83	141,85	187,79	190,31
Postes législatifs	303,86	200,33	226,06	207,26
Total des dépenses budgétaires	436,70	342,19	413,85	397,58
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés	0,00	0,18	0,18	0,23
Postes législatifs	55,45	4,27	6,90	0,14
Total des dépenses non budgétaires	55,46	4,45	7,08	0,37

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué et il se peut que les montants totaux ne correspondent pas aux montants détaillés qui sont présentés dans le document.

Dans le tableau suivant, vous trouverez une comparaison des composantes budgétaires votées et législatives du budget principal des dépenses sur une période de dix ans.

Comparaison du Budget principal des dépenses à long terme

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Dépenses budgétaires	(en milliards de dollars)									
Crédits votés	87,1	86,3	88,2	89,8	102,1	112,9	125,6	125,1	141,9	190,3
Postes législatifs	145,5	149,1	153,4	160,3	155,8	163,1	174,0	179,5	200,3	207,3
Total des dépenses budgétaires	232,6	235,3	241,6	250,1	257,9	276,0	299,6	304,6	342,2	397,6

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué et il se peut que les montants totaux ne correspondent pas aux montants détaillés qui sont présentés dans le document.

Composition - Budget des dépenses et dépenses réelles

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(en milliards de dollars)		
Dépenses budgétaires				
Paiements de transfert	319,36	218,97	262,38	243,09
Dépenses de fonctionnement et en capital	96,91	102,35	128,56	130,88
Frais de la dette publique	20,43	20,87	22,91	23,60
Total des dépenses budgétaire	436,70	342,19	413,85	397,58
Dépenses non budgétaires				
Activités liées aux prêts, placements et avances	55,46	4,45	7,08	0,37
Total des dépenses non budgétaire	55,46	4,45	7,08	0,37

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué et il se peut que les montants totaux ne correspondent pas aux montants détaillés qui sont présentés dans le document.

Composition du budget des dépenses

La majorité des dépenses pour le Budget principal des dépenses 2022-2023 consiste en des paiements de transfert, c'est-à-dire des sommes versées aux autres ordres de gouvernement, à des organisations et à des particuliers. Les paiements de transfert représentent environ 61,1 % des dépenses budgétaires, ou 243,1 milliards de dollars. Les dépenses de fonctionnement et en capital représentent environ 32,9 % des dépenses budgétaires ou 130,9 milliards de dollars, tandis que les frais de la dette publique constituent environ 5,9 % des dépenses, ou 23,6 milliards de dollars.

Dépenses liées à la COVID-19

En plus des lois de crédits habituelles annuelles, le Parlement a adopté, pendant la pandémie, plusieurs textes législatifs autorisant des dépenses connexes.

Pour l'exercice 2022-2023, de grands programmes visant à stimuler l'économie ont été lancés ou modifiés aux termes de la *Loi visant à fournir un soutien supplémentaire en réponse à la COVID-19* (projet de loi C-2, 44^e législature). La Loi :

- a prolongé le versement de subventions pour les salaires et pour le loyer;
- a prolongé la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique et la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants et a augmenté le nombre maximal de semaines disponibles au titre de ces prestations;
- a édicté la *Loi sur la prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement* afin d'autoriser le paiement de la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement dans les régions où un confinement est imposé en raison de la COVID-19.

Pour chacun de ces programmes, la période de versement des prestations prend fin le 7 mai 2022, mais elle pourrait être prolongée par règlement jusqu'au 2 juillet 2022.

Des renseignements supplémentaires sur les autorisations et les dépenses liées à la COVID-19 se trouvent dans l'InfoBase du GC.

Comparaison de la Mise à jour économique et budgétaire de 2021 et des budgets des dépenses

Le rapprochement présenté ci-dessous a pour but de donner des précisions sur le lien entre les chiffres indiqués dans la Mise à jour économique et budgétaire de 2021 et les budgets des dépenses 2022-2023. Ce rapprochement permet une comparaison et une étude plus efficaces de la manière dont les besoins de trésorerie inscrits dans les budgets des dépenses sont calculés à partir du plan budgétaire établi selon la comptabilité d'exercice.

Comparaison de la Mise à jour économique et budgétaire de 2021 et du Budget principal des dépenses de 2022-2023

	2022-2023 (milliards de dollars)
Budget principal des dépenses de 2022-2023	397,6
Plus : Postes non compris dans les budgets des dépenses	63,8
Notamment :	
Prestations d'assurance-emploi	31,7
Allocation canadienne pour enfants	25,5
Autres crédits d'impôt et remboursements	6,6
Plus : Recettes nettes	12,6
Moins : Rajustements comptables et autres	(31,8)
Mise à jour économique et budgétaire de 2021 (Total – Dépenses projetées pour 2022-2023)	442,2

Postes non compris dans les budgets des dépenses

Dans la Mise à jour économique et budgétaire, les prévisions englobent toute la portée du cadre financier du gouvernement, y compris les recettes, les dépenses liées aux programmes et à l'impôt, les dépenses législatives comme les prestations d'assurance-emploi et les dispositions pour les obligations futures telles que les régimes de pensions de la fonction publique. La portée des budgets des dépenses est plus limitée que celle des prévisions dans la Mise à jour économique et budgétaire. Les budgets des dépenses visent principalement à appuyer l'examen par le Parlement des projets de loi de crédits, lesquels sont des instruments juridiques permettant d'autoriser certains paiements.

Les budgets des dépenses sont donc axés sur les besoins de trésorerie du gouvernement nécessitant des crédits du Parlement et excluent certains postes compris dans la Mise à jour économique et budgétaire. Les coûts liés aux prestations d'assurance-emploi et aux prestations pour enfants sont les principales composantes des postes non compris dans les budgets des dépenses.

L'Allocation canadienne pour enfants est constituée en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, et est considérée comme une dépense aux fins de la publication de l'information financière du gouvernement. Le Parlement n'autorise pas de dépense annuelle pour ces éléments ni pour tout autre crédit d'impôt remboursable ou dépense fiscale.

La majorité des coûts de l'assurance-emploi sont payés directement sur le compte des opérations de l'assurance-emploi plutôt qu'au moyen de crédits ministériels, et ne sont donc pas inclus dans les budgets des dépenses.

Recettes nettes

Certaines dépenses sont financées par les recettes ministérielles. Dans la Mise à jour économique et budgétaire, les dépenses d'exercice sont présentées de façon « brute », donc les recettes sont incluses dans les prévisions de recettes établies selon la méthode de la comptabilité d'exercice, alors qu'elles sont affectées aux dépenses dans les budgets des dépenses.

Rajustements comptables et autres

La Mise à jour économique et budgétaire est présentée selon la comptabilité d'exercice intégrale, tandis que les budgets des dépenses sont présentés selon la comptabilité de caisse modifiée. La comptabilité d'exercice reconnaît les recettes une fois générées et les dépenses une fois engagées, alors que la comptabilité de caisse reconnaît les espèces ou leur équivalent une fois qu'ils sont versés. Par conséquent, certains postes seront déclarés différemment dans les deux publications. Cette catégorie comprend aussi les coûts liés aux sociétés d'État consolidées qui sont financées par leurs propres revenus, un certain nombre d'autres rajustements nécessaires pour prévoir les dépenses sur une base entièrement consolidée ainsi que des rajustements pour des postes qui ont été approuvés et réservés dans le cadre financier (au moment de la Mise à jour économique et budgétaire et depuis ce temps).

Structure du présent budget des dépenses

Les éléments structurels de base du budget des dépenses sont les crédits. On trouve dans le budget des dépenses les types de crédits ci-dessous.

Un crédit pour dépenses du programme est utilisé lorsqu'il n'est pas nécessaire d'indiquer séparément le crédit pour « dépenses en capital » ou le crédit pour « subventions et contributions ». En général, dans les cas où l'on ne s'attend pas à ce que les dépenses en capital et les subventions et contributions atteignent ou dépassent 5 millions de dollars, toutes les dépenses sont imputées à un seul crédit.

On se sert d'un crédit pour dépenses de fonctionnement lorsqu'il est nécessaire d'avoir soit un crédit pour « dépenses en capital », soit un crédit pour « subventions et contributions », voire les deux.

Les dépenses sont imputées au crédit pour dépenses en capital engagées pour l'acquisition ou le développement d'éléments qui correspondent à des immobilisations corporelles, selon la définition établie dans les conventions comptables du gouvernement, par exemple l'acquisition de biens immobiliers, d'infrastructures, de machines ou de matériel, ou pour la construction ou la conception de biens, lorsqu'une organisation compte se servir de ses propres ressources humaines et matérielles ou retenir des services professionnels, ou encore se procurer d'autres biens ou services. La valeur des postes de dépenses d'un crédit pour dépenses en capital s'élève généralement à plus de 10 000 dollars. Cependant, les organisations peuvent choisir d'abaisser le seuil comptable de diverses catégories de biens.

Une organisation peut avoir un crédit pour subventions et contributions, qui sont des paiements accordés en vue de contribuer à la réalisation des objectifs d'un programme en contrepartie desquels aucun bien ni service n'est reçu. Il convient aussi de noter que l'inscription au budget des dépenses d'un poste pour une subvention, une contribution ou un autre paiement de transfert n'entraîne aucune obligation de verser un paiement et n'accorde à un bénéficiaire éventuel aucun droit aux sommes prévues. De plus, la définition du mot « contribution » qui figure dans le libellé du crédit est réputée englober les « autres paiements de transfert ».

Un crédit non budgétaire, identifié par la lettre « L » précédant le numéro de crédit, fournit l'autorisation de dépenser sous forme de prêts ou d'avances et de dotations en capital versés aux sociétés d'État, et sous forme de prêts ou d'avances consentis à des fins précises à d'autres gouvernements, à des organisations internationales ou à des particuliers ou des sociétés du secteur privé.

Le gouvernement doit également établir des crédits distincts pour chaque personne juridique et afin de verser des paiements aux sociétés d'État. Si tel est le cas, une structure distincte de crédit doit être mise en place. Par personne juridique, on entend une entité de l'administration qui exerce ses activités en vertu d'une loi du Parlement et qui relève directement d'un ministre.

Pour permettre au Conseil du Trésor d'assumer ses responsabilités législatives relatives à la gestion des ressources financières, humaines et matérielles de l'administration fédérale, on doit mettre à sa disposition un certain nombre de crédits spéciaux. Ces crédits sont décrits sous la rubrique « Secrétariat du Conseil du Trésor » dans les annexes proposées au projet de loi de crédits.

Changements au Budget principal des dépenses 2022-2023**Modifications concernant les crédits votés**

Les autorisations nouvelles et modifiées qui suivent sont demandées au moyen de la Loi de crédits pour le présent budget des dépenses :

- la Corporation commerciale canadienne ajoute le crédit 1 pour les paiements à la Corporation;
- le ministère des Finances modifie le libellé des crédits 5 et L10 afin de limiter le montant maximal de l'aide financière accordée à l'Association internationale de développement pour l'exercice 2022-2023;
- le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement modifie le libellé des crédits 20 et L25 afin de limiter le montant maximal de l'aide financière accordée aux institutions financières internationales pour l'exercice 2022-2023;
- le ministère de la Santé modifie le libellé de crédit 1 afin d'autoriser le ministère à contracter des engagements à l'égard du présent crédit pendant l'exercice jusqu'au total des soldes disponibles et non grevés des crédits 1, 5 et 10;
- le ministère de la Défense nationale fait passer à 52 571 272 691 \$ l'autorisation de prendre des engagements à l'égard des crédits 1, 5 et 10;
- le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux ajoute le crédit L10 afin de prolonger (jusqu'au 30 juin 2027) la limite globale de 50 millions de dollars pour les fonds de caisse à montant fixe, les avances à justifier et les avances recouvrables;
- l'Agence Parcs Canada ajoute le crédit 5 pour les dépenses en capital;
- les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. modifient le libellé du crédit 1 pour préciser les dépenses liées à la déconstruction du pont Champlain d'origine.

Budget des dépenses par organisation

Au total, 126 organisations sont présentées dans le budget des dépenses 2022-2023. Plus d'information sur chaque organisation peut être trouvée dans la Partie II – Budget principal des dépenses.

Budget des dépenses par organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Dépenses budgétaires				
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	686 325 308	567 828 793	859 539 905	567 485 819
Administration du pipe-line du Nord	236 169	571 820	571 820	572 250
Agence canadienne d’inspection des aliments	809 563 619	785 702 399	841 330 587	837 816 689
Agence canadienne de développement économique du Nord	101 219 284	79 550 701	91 250 845	92 835 216
Agence canadienne d’évaluation d’impact	76 883 489	79 042 937	79 887 937	80 070 117
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	550 375 899	366 481 828	548 599 111	586 171 596
Agence de développement économique du Pacifique Canada			154 657 784	255 011 262
Agence de la santé publique du Canada	8 757 759 632	8 751 060 274	16 736 186 393	8 494 971 038
Agence de promotion économique du Canada atlantique	575 045 616	346 837 064	455 591 783	436 503 645
Agence des services frontaliers du Canada	2 167 437 848	2 049 476 541	2 258 213 387	2 344 085 908
Agence du revenu du Canada	9 983 997 939	10 765 797 057	11 340 456 515	12 508 854 851
Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l’Ontario			22 047 446	123 822 898
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l’Ontario	692 746 495	257 143 435	426 117 490	700 586 596
Agence Parcs Canada	1 305 569 917	1 129 108 729	1 320 694 011	988 583 305
Agence spatiale canadienne	330 409 653	403 630 672	453 869 186	388 278 379
Autorité du pont Windsor-Détroit	440 674 062	971 574 541	971 574 541	961 830 406
Bibliothèque du Parlement	48 475 342	54 446 785	54 446 785	55 835 039
Bibliothèque et Archives du Canada	130 379 206	143 361 814	155 678 293	222 323 024
Bureau canadien d’enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	36 373 762	34 920 270	35 534 869	35 761 282
Bureau de l’enquêteur correctionnel du Canada	5 827 476	5 468 720	5 468 720	5 478 282
Bureau de l’infrastructure du Canada	5 492 387 892	6 840 813 406	10 440 871 614	9 349 873 712
Bureau du commissaire à la magistrature fédérale	627 116 632	682 870 730	685 870 730	711 054 715
Bureau du commissaire au renseignement	2 165 847	2 533 375	2 533 375	2 535 599
Bureau du commissaire aux conflits d’intérêts et à l’éthique	7 061 080	7 670 110	7 670 110	8 143 039
Bureau du Conseil privé	202 293 324	192 427 306	209 381 653	192 418 323
Bureau du conseiller sénatorial en éthique	961 777	1 352 901	1 352 901	1 408 848
Bureau du directeur des poursuites pénales	192 472 505	203 331 027	208 891 606	212 377 778
Bureau du directeur général des élections	208 830 161	172 866 204	172 866 204	203 509 925
Bureau du directeur parlementaire du budget	6 096 099	7 246 196	7 246 196	7 401 122
Bureau du secrétaire du gouverneur général	24 677 175	23 686 460	23 686 460	23 988 252
Bureau du surintendant des institutions financières	199 627 403	200 750 762	200 750 762	220 521 651
Bureau du vérificateur général	100 128 705	117 356 715	118 856 715	119 881 702
Centre canadien d’hygiène et de sécurité au travail	11 705 653	14 820 421	15 511 637	11 540 881
Centre d’analyse des opérations et déclarations financières du Canada	61 710 954	84 041 113	87 515 017	74 987 529

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Centre de la sécurité des télécommunications	779 685 543	714 558 347	796 790 141	798 506 472
Centre de recherches pour le développement international	145 652 683	148 611 325	155 251 325	153 701 325
Chambre des communes	610 110 361	543 687 189	561 408 931	562 974 268
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	3 185 516	6 432 998	6 432 998	6 442 098
Comité externe d'examen des griefs militaires	7 195 220	6 985 084	6 985 084	7 014 392
Commissariat à l'intégrité du secteur public	5 391 658	5 665 323	5 665 323	5 676 571
Commissariat au lobbying	4 888 378	4 622 946	5 219 899	5 289 196
Commissariat aux langues officielles	22 663 084	22 206 232	22 206 232	22 239 511
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	47 944 224	47 054 941	48 389 857	45 129 660
Commission canadienne de sûreté nucléaire	139 527 021	143 748 861	143 850 667	143 682 153
Commission canadienne des droits de la personne	30 999 159	37 272 286	38 609 933	39 741 221
Commission canadienne des grains	(11 845 907)	6 769 580	6 769 580	13 209 950
Commission canadienne du lait	4 576 877	4 094 435	4 094 435	4 153 333
Commission canadienne du tourisme	95 665 913	96 159 703	121 159 703	156 159 703
Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la Gendarmerie royale du Canada	11 416 237	10 425 537	10 425 537	10 476 649
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	4 946 675	4 852 883	4 852 883	4 884 675
Commission de l'immigration et du statut de réfugié	244 758 989	282 724 052	284 681 311	282 477 747
Commission de la capitale nationale	153 713 387	155 981 730	187 981 730	154 216 469
Commission de la fonction publique	93 561 358	91 858 552	91 848 552	92 800 729
Commission des champs de bataille nationaux	9 416 161	8 976 719	15 076 719	11 861 086
Commission des débats des chefs	330 748	4 835 025	5 466 477	454 187
Commission des libérations conditionnelles du Canada	57 744 963	55 370 723	62 540 992	65 495 927
Commission du droit d'auteur	3 902 388	4 279 807	4 279 807	4 292 538
Commission mixte internationale (section canadienne)	8 975 239	9 973 359	12 194 293	8 840 939
Conseil canadien des normes	18 575 862	15 046 000	18 661 250	15 647 708
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	15 259 083	18 892 322	18 892 322	17 003 213
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	39 335 110	14 218 961	17 947 335	17 135 250
Conseil de recherches en sciences humaines	1 419 118 607	1 005 450 440	1 012 527 351	1 073 452 726
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	1 488 475 254	1 380 311 368	1 416 949 031	1 356 077 377
Conseil des Arts du Canada	428 631 145	364 062 080	510 389 080	414 189 080
Conseil national de recherches du Canada	1 648 655 313	1 332 387 047	1 616 242 939	1 437 388 224
Corporation commerciale canadienne				13 000 000
École de la fonction publique du Canada	82 282 833	78 554 558	78 546 225	78 712 431
Énergie atomique du Canada limitée	940 740 678	1 188 799 417	1 228 304 417	1 174 652 615
Fondation canadienne des relations raciales			6 180 001	5 000 000
Gendarmerie royale du Canada	3 827 365 703	3 439 673 110	4 099 390 480	4 234 203 823
Instituts de recherche en santé du Canada	1 503 461 560	1 253 906 530	1 390 047 422	1 242 484 652
Investir au Canada	29 622 107	34 271 556	34 271 556	33 611 556
La Société des ponts fédéraux Limitée	6 061 390	18 497 000	18 497 000	
Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	232 073 141	325 009 620	324 803 854	280 004 519

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour	
		(dollars)		
Marine Atlantique S.C.C.	140 567 000	149 875 667	149 875 667	40 755 438
Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	3 037 615 395	3 022 814 837	3 907 384 340	3 253 366 478
Ministère de l'Emploi et du Développement social	162 637 306 616	82 439 720 890	101 338 951 419	87 404 374 565
Ministère de l'Environnement	1 746 786 588	1 699 147 420	1 982 491 793	1 968 217 071
Ministère de l'Industrie	2 853 177 513	3 734 110 842	4 922 401 445	5 784 515 013
Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration	3 159 572 050	3 253 342 420	3 802 391 522	3 907 736 600
Ministère de la Défense nationale	26 827 037 837	24 295 205 167	25 737 937 313	25 950 347 556
Ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	907 497 946	343 786 328	654 740 800	423 468 683
Ministère de la Justice	832 853 145	794 470 313	905 885 104	921 757 075
Ministère de la Santé	3 116 652 943	3 862 798 658	8 513 035 907	3 878 001 891
Ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile	777 373 633	1 055 463 651	1 180 243 242	883 472 475
Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement	9 341 706 896	6 723 238 064	8 329 830 320	7 469 059 606
Ministère des Anciens Combattants	4 836 633 503	6 290 972 437	6 318 730 513	5 507 460 465
Ministère des Femmes et de l'Égalité des genres	219 463 386	125 547 531	236 507 753	310 313 352
Ministère des Finances	117 660 227 875	103 751 635 907	110 744 456 804	110 665 743 181
Ministère des Pêches et des Océans	3 346 987 381	4 383 066 867	4 828 551 810	3 986 868 384
Ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord	5 391 042 033	4 696 632 831	7 046 265 332	5 807 583 250
Ministère des Ressources naturelles	1 401 833 512	2 238 204 659	2 813 495 928	3 609 353 137
Ministère des Services aux Autochtones	16 353 245 516	13 506 097 396	21 767 441 835	39 601 620 243
Ministère des Transports	1 897 164 688	2 051 245 313	2 623 253 597	2 851 853 197
Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux	4 446 870 947	4 491 230 181	5 311 050 960	4 639 613 147
Ministère du Patrimoine canadien	1 961 542 247	1 536 579 817	2 229 421 812	2 184 364 789
Musée canadien de l'histoire	81 526 259	72 768 111	84 580 111	73 223 111
Musée canadien de l'immigration du Quai 21	10 606 268	8 111 694	9 546 694	8 111 694
Musée canadien de la nature	34 903 027	27 687 206	35 687 206	27 655 236
Musée canadien des droits de la personne	29 187 388	25 436 716	29 336 716	25 436 716
Musée des beaux-arts du Canada	54 490 639	45 756 671	51 956 671	45 756 671
Musée national des sciences et de la technologie	38 544 965	28 514 196	43 117 196	31 514 196
Office des transports du Canada	41 397 229	40 392 517	43 914 654	31 029 291
Office national du film	71 749 922	65 581 512	70 644 492	65 648 446
Organisation canadienne d'élaboration de normes d'accessibilité	14 604 139	20 065 557	20 065 557	20 877 446
Régie canadienne de l'énergie	99 832 928	108 093 191	108 293 192	100 267 059
Registraire de la Cour suprême du Canada	39 232 191	39 161 161	39 635 739	39 663 895
Secrétariat de l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement	12 251 375	30 194 919	31 394 919	28 250 676
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	4 665 243	6 030 478	6 030 478	6 056 666
Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement	2 431 245	3 648 039	3 648 039	3 651 256
Secrétariat du Conseil du Trésor	3 230 779 736	7 022 161 953	9 663 816 793	7 853 655 706
Sénat	117 199 504	115 563 738	115 563 738	121 821 702

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Service administratif des tribunaux judiciaires	104 702 994	93 856 043	107 558 215	99 306 992
Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs	68 149 589	74 580 873	74 580 873	72 377 590
Service canadien du renseignement de sécurité	676 899 701	623 940 967	629 442 558	648 157 585
Service correctionnel du Canada	2 931 216 086	2 793 675 395	3 043 758 610	3 050 727 462
Service de protection parlementaire	73 786 578	90 753 007	90 753 007	100 749 866
Services partagés Canada	2 312 197 273	1 908 055 034	2 200 841 666	2 618 895 615
Société canadienne d'hypothèques et de logement	2 876 263 646	3 259 488 472	5 144 252 458	3 548 649 641
Société canadienne des postes	22 209 960	22 210 000	22 210 000	22 210 000
Société du Centre national des Arts	59 238 129	37 854 709	59 920 409	44 294 459
Société Radio-Canada	1 366 915 479	1 229 423 241	1 250 423 241	1 266 123 241
Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique	22 275 271	32 217 110	32 217 110	32 366 139
Statistique Canada	621 318 868	802 330 692	893 545 058	576 694 249
Téléfilm Canada	132 308 241	102 908 479	295 355 601	151 908 479
Tribunal des anciens combattants (révision et appel)	10 505 680	11 215 236	11 215 236	11 256 654
VIA Rail Canada Inc.	651 558 580	769 779 151	900 018 544	980 546 235
Total des dépenses budgétaires	436 696 706 367	342 186 642 016	413 846 225 057	397 575 534 221
Dépenses non budgétaires				
Commission canadienne du lait	(21 366 517)			
Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	25 288 431			
Ministère de l'Emploi et du Développement social	1 401 936 776	957 191 043	237 433 472	(205 643 530)
Ministère de l'Industrie	7 503 000 000	800 000	800 000	800 000
Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration	(11 405 611)			
Ministère de la Défense nationale	(2 736 588)			
Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement	38 363 238	203 435 454	301 602 233	348 321 231
Ministère des Finances	46 682 276 764	49 000 000	3 305 109 002	361 709 001
Ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord	18 572 316	25 903 000	25 903 000	25 903 000
Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux	(5 198 509)			1
Service correctionnel du Canada	(33)			
Société canadienne d'hypothèques et de logement	(170 911 067)	3 209 467 541	3 209 467 541	(164 412 879)
Total des dépenses non budgétaires	55 457 819 200	4 445 797 038	7 080 315 248	366 676 824

BUDGET DES DÉPENSES 2022-2023

Partie II – Budget principal des dépenses

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	1
Administration du pipe-line du Nord	2
Agence canadienne d'inspection des aliments	3
Agence canadienne de développement économique du Nord	5
Agence canadienne d'évaluation d'impact	7
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	9
Agence de développement économique du Pacifique Canada	11
Agence de la santé publique du Canada	13
Agence de promotion économique du Canada atlantique	16
Agence des services frontaliers du Canada	18
Agence du revenu du Canada	19
Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario	21
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario	23
Agence Parcs Canada	25
Agence spatiale canadienne	27
Autorité du pont Windsor-Détroit	29
Bibliothèque du Parlement	30
Bibliothèque et Archives du Canada	31
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	33
Bureau de l'enquêteur correctionnel du Canada	34
Bureau de l'infrastructure du Canada	35
Bureau du commissaire à la magistrature fédérale	38
Bureau du commissaire au renseignement	39
Bureau du commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique	40
Bureau du Conseil privé	41
Bureau du conseiller sénatorial en éthique	43
Bureau du directeur des poursuites pénales	44
Bureau du directeur général des élections	45
Bureau du directeur parlementaire du budget	46
Bureau du secrétaire du gouverneur général	47
Bureau du surintendant des institutions financières	48
Bureau du vérificateur général	49
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	50
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	51
Centre de la sécurité des télécommunications	52
Centre de recherches pour le développement international	53
Chambre des communes	54
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	55
Comité externe d'examen des griefs militaires	56
Commissariat à l'intégrité du secteur public	57
Commissariat au lobbying	59
Commissariat aux langues officielles	60
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	62
Commission canadienne de sûreté nucléaire	64
Commission canadienne des droits de la personne	66
Commission canadienne des grains	67
Commission canadienne du lait	68
Commission canadienne du tourisme	69
Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la Gendarmerie royale du Canada	70

Partie II – Budget principal des dépenses

Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	71
Commission de l'immigration et du statut de réfugié	72
Commission de la capitale nationale	73
Commission de la fonction publique	74
Commission des champs de bataille nationaux	75
Commission des débats des chefs	76
Commission des libérations conditionnelles du Canada	77
Commission du droit d'auteur	79
Commission mixte internationale (section canadienne)	80
Conseil canadien des normes	81
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	82
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	83
Conseil de recherches en sciences humaines	84
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	86
Conseil des Arts du Canada	88
Conseil national de recherches du Canada	89
Corporation commerciale canadienne	91
École de la fonction publique du Canada	92
Énergie atomique du Canada limitée	93
Fondation canadienne des relations raciales	94
Gendarmerie royale du Canada	95
Instituts de recherche en santé du Canada	97
Investir au Canada	99
La Société des ponts fédéraux Limitée	100
Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	101
Marine Atlantique S.C.C.	102
Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	103
Ministère de l'Emploi et du Développement social	106
Ministère de l'Environnement	112
Ministère de l'Industrie	115
Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration	119
Ministère de la Défense nationale	121
Ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	125
Ministère de la Justice	127
Ministère de la Santé	130
Ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile	132
Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement	135
Ministère des Anciens Combattants	141
Ministère des Femmes et de l'Égalité des genres	144
Ministère des Finances	146
Ministère des Pêches et des Océans	149
Ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord	151
Ministère des Ressources naturelles	154
Ministère des Services aux Autochtones	157
Ministère des Transports	160
Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux	163
Ministère du Patrimoine canadien	165
Musée canadien de l'histoire	168
Musée canadien de l'immigration du Quai 21	169
Musée canadien de la nature	170
Musée canadien des droits de la personne	171
Musée des beaux-arts du Canada	172
Musée national des sciences et de la technologie	173
Office des transports du Canada	174
Office national du film	176
Organisation canadienne d'élaboration de normes d'accessibilité	177
Régie canadienne de l'énergie	179
Registraire de la Cour suprême du Canada	181
Secrétariat de l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement	182

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	183
Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement	184
Secrétariat du Conseil du Trésor	185
Sénat	187
Service administratif des tribunaux judiciaires	189
Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs	190
Service canadien du renseignement de sécurité	191
Service correctionnel du Canada	192
Service de protection parlementaire	194
Services partagés Canada	195
Société canadienne d'hypothèques et de logement	196
Société canadienne des postes	198
Société du Centre national des Arts	199
Société Radio-Canada	200
Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique	201
Statistique Canada	203
Téléfilm Canada	204
Tribunal des anciens combattants (révision et appel)	205
VIA Rail Canada Inc.	206

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Raison d'être

L'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) est une société d'État qui a pour mandat de protéger le public en assurant la sûreté des aspects critiques du système de transport aérien. L'ACSTA a pour but de fournir un niveau de contrôle de sûreté efficace, uniforme et professionnel au Canada, respectant ou surpassant les normes établies par Transports Canada, son organisme de réglementation. Financée par des crédits parlementaires, l'ACSTA rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Transports. La vision de l'ACSTA est d'être un chef de file mondial reconnu en matière de contrôle de sûreté du transport aérien par le truchement de son service aux passagers, de son personnel et de ses partenariats.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à l'Administration pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	686 325 308	567 828 793	859 539 905	567 485 819
Total des crédits votés	686 325 308	567 828 793	859 539 905	567 485 819
Total des dépenses budgétaires	686 325 308	567 828 793	859 539 905	567 485 819

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	467 429 271	100 056 548			567 485 819
Total	467 429 271	100 056 548			567 485 819

Administration du pipe-line du Nord

Raison d'être

Le ministre des Ressources naturelles est responsable de cette organisation.

L'Administration du pipe-line du Nord (l'Administration) a été créée en vertu de la *Loi sur le pipe-line du Nord* en 1978, ainsi que dans le contexte de l'Accord entre le Canada et les États-Unis d'Amérique sur les principes applicables à un pipe-line pour le transport du gaz naturel du Nord (1977). L'Administration a comme mandat d'assumer les responsabilités du gouvernement fédéral en ce qui a trait à la planification et à la construction de la partie canadienne du réseau proposé de transport de gaz naturel de l'Alaska. L'Administration joue un rôle clé en appuyant un processus réglementaire d'approbation efficace et rapide, tout en veillant à la protection de l'environnement et en optimisant les avantages pour le Canada sur le plan socioéconomique.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	228 027	540 000	540 000	540 000
Total des crédits votés	228 027	540 000	540 000	540 000
Total des postes législatifs	8 142	31 820	31 820	32 250
Total des dépenses budgétaires	236 169	571 820	571 820	572 250

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Surveiller et réglementer la planification et la construction de la partie canadienne du projet de gazoduc de la route de l'Alaska	572 250				572 250
Total	572 250				572 250

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 142	31 820	32 250

Agence canadienne d'inspection des aliments

Raison d'être

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) est un grand organisme de réglementation à vocation scientifique dont les employés travaillent à l'échelle du Canada, soit dans la région de la capitale nationale et dans quatre centres opérationnels : la région de l'Atlantique, le Québec, l'Ontario et l'Ouest canadien.

L'ACIA se consacre à la salubrité des aliments, à la santé des animaux et à la protection des végétaux afin de contribuer à la protection de l'environnement, à la santé de l'économie et à la santé et au bien-être de la population du Canada. De plus, pour favoriser l'accès aux marchés, l'ACIA travaille avec les partenaires commerciaux du Canada pour s'assurer que les produits canadiens répondent aux exigences techniques des pays importateurs de sorte à permettre l'expansion, l'obtention, le rétablissement ou le maintien de l'accès aux marchés.

Le ministre de la Santé est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le Plan ministériel de l'ACIA.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement, subventions et contributions	671 065 891	608 899 997	654 520 980	644 613 251
5 Dépenses en capital	22 383 733	29 762 978	30 906 292	43 425 832
Total des crédits votés	693 449 624	638 662 975	685 427 272	688 039 083
Total des postes législatifs	116 113 995	147 039 424	155 903 315	149 777 606
Total des dépenses budgétaires	809 563 619	785 702 399	841 330 587	837 816 689

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Salubrité des aliments et végétaux et animaux sains	617 707 148	35 145 795	13 713 779		666 566 722
Services internes	162 969 930	8 280 037			171 249 967
Total	780 677 078	43 425 832	13 713 779		837 816 689

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Subventions			
Subventions au programme Solutions innovatrices Canada	299 646	750 000	613 779
Contributions			
Contributions à l'appui du Programme d'aide fédéral	294 019	600 000	600 000
Total des postes législatifs	10 346 580	12 500 000	12 500 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	75 881 687	90 403 315	84 277 606
Dépense des recettes conformément à l'article 30 de la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments</i>	29 669 629	53 000 000	53 000 000
Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la <i>Loi sur la santé des animaux</i> et de la <i>Loi sur la protection des végétaux</i> et autorisés en vertu de la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments</i> (L.C. 1997, ch. 6)	10 346 580	12 500 000	12 500 000

Agence canadienne de développement économique du Nord

Raison d'être

L'Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor) est l'organisme de développement régional du gouvernement du Canada responsable de faciliter le développement économique dans les territoires.

L'Agence travaille dans les trois territoires pour soutenir les conditions propices à une économie durable, diversifiée et novatrice en collaboration avec les collectivités nordiques et les Autochtones, les entreprises, les organisations et d'autres ministères fédéraux et ordres de gouvernement.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le Plan ministériel de l'organisation.

Le ministre des Affaires du Nord est également le ministre responsable de l'Agence canadienne de développement économique du Nord.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	19 782 959	20 168 756	20 466 402	21 046 520
5 Subventions et contributions	74 470 328	57 419 626	68 763 033	69 683 760
Total des crédits votés	94 253 287	77 588 382	89 229 435	90 730 280
Total des postes législatifs	6 965 997	1 962 319	2 021 410	2 104 936
Total des dépenses budgétaires	101 219 284	79 550 701	91 250 845	92 835 216

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Développement économique dans les territoires	16 433 144		69 683 760		86 116 904
Services internes	6 718 312				6 718 312
Total	23 151 456		69 683 760		92 835 216

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
	(dollars)		
<u>Subventions</u>			
Centre régional de formation à Pond Inlet pour l'Association inuite du Qikiqtani	1 066 000	6 434 000	2 000 000
Subventions pour l'initiative inclusion diversifiée et évolution économique dans le Nord	20 362 366		1 000 000
Subventions pour des investissements effectués dans le cadre du Fonds pour les initiatives communautaires dans les collectivités du Nord		1 000 000	500 000
Subventions en vertu du programme Croissance économique régionale par l'innovation		168 168	168 168
<u>Contributions</u>			
Contributions pour la promotion du développement régional dans les trois territoires du Canada	35 701 789	31 737 000	35 237 000
Contributions en vertu du programme Croissance économique régionale par l'innovation	2 368 869	2 743 161	19 978 592
Contributions à l'appui de la participation des Autochtones à l'économie du Nord	10 434 007	10 800 000	10 800 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
	(dollars)		
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 966 046	2 021 410	2 104 936

Agence canadienne d'évaluation d'impact

Raison d'être

L'Agence d'évaluation d'impact du Canada, anciennement l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, réalise des évaluations environnementales et des évaluations d'impact de grande qualité qui contribuent à une prise de décisions éclairées sur les grands projets, à l'appui du développement durable. Les évaluations d'impact et les évaluations environnementales sont des outils de planification et de prise de décision qui facilitent la conception des projets ainsi que la participation des Autochtones, du public et des différents intervenants; ces outils permettent également de veiller à ce que des mesures adéquates soient définies et mises en œuvre pour atténuer les effets négatifs des projets désignés.

Le ministre de l'Environnement et du Changement climatique est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisme.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	52 204 032	50 983 558	51 978 558	52 587 500
5 Subventions et contributions	18 438 377	22 172 274	22 022 274	21 453 903
Total des crédits votés	70 642 409	73 155 832	74 000 832	74 041 403
Total des postes législatifs	6 241 080	5 887 105	5 887 105	6 028 714
Total des dépenses budgétaires	76 883 489	79 042 937	79 887 937	80 070 117

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paielements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Évaluation d'impact	56 536 386		21 453 903	(8 001 000)	69 989 289
Services internes	10 080 828				10 080 828
Total	66 617 214		21 453 903	(8 001 000)	80 070 117

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
		(dollars)	
<u>Subventions</u>			
Subventions pour appuyer la participation du public et des groupes autochtones aux évaluations d'impact, régionales ou stratégiques, et aux recherches liées aux évaluations	2 206 017	4 000 000	4 000 000
<u>Contributions</u>			
Contributions à l'appui de la participation du public et des groupes autochtones au processus d'évaluation et dialogue sur les politiques, et pour le soutien du développement des connaissances et capacités autochtones liées aux évaluations et aux activités connexes - composante de l'aide financière aux participants, composante du dialogue sur les politiques et composante soutien des capacités autochtones		17 807 274	17 088 903
Contribution à la province de Québec – Convention de la Baie James et du Nord québécois	295 500	365 000	365 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 241 080	5 887 105	6 028 714

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Raison d'être

Conformément à sa loi constitutive, Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC) a pour mission de « promouvoir le développement économique à long terme des régions du Québec en accordant une attention particulière aux régions à faible croissance économique ou à celles qui n'ont pas suffisamment de possibilités d'emplois productifs ».

La responsabilité essentielle de DEC est de « développer l'économie du Québec ». Pour ce faire, l'organisation appuie les entreprises et les collectivités québécoises par des investissements stratégiques en subventions et contributions. Que ce soit par l'entremise des projets qu'il finance ou de par son rôle de maillage et d'intégrateur, DEC est un acteur fédéral clé du réseau entrepreneurial québécois.

La ministre des Sports est également la ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	43 583 309	41 078 212	46 774 164	45 631 276
5 Subventions et contributions	411 427 225	320 401 782	495 478 711	534 878 113
Total des crédits votés	455 010 534	361 479 994	542 252 875	580 509 389
Total des postes législatifs	95 365 365	5 001 834	6 346 236	5 662 207
Total des dépenses budgétaires	550 375 899	366 481 828	548 599 111	586 171 596

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Développer l'économie du Québec	28 169 244		534 878 113		563 047 357
Services internes	23 124 239				23 124 239
Total	51 293 483		534 878 113		586 171 596

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
		(dollars)	
<u>Subventions</u>			
Subventions en vertu du Programme de développement économique du Québec	25 000	2 062 500	4 040 768
Subventions en vertu du programme Croissance économique régionale par l'innovation		1 562 500	3 716 000
<u>Contributions</u>			
Contributions en vertu du programme Croissance économique régionale par l'innovation	274 960 115	199 085 840	256 033 055
Contributions en vertu du Programme de développement économique du Québec	57 269 017	84 193 768	237 661 115
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	79 173 093	33 497 174	33 427 175

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 979 954	6 346 236	5 662 207

Agence de développement économique du Pacifique Canada

Raison d'être

L'Agence Développement économique Canada pour le Pacifique (PacifiCan) a été établie par décret le 6 août 2021, dans le but de promouvoir le développement de l'économie de la Colombie-Britannique et de faire valoir les intérêts de cette province dans le processus décisionnel concernant les politiques, les programmes et les projets économiques nationaux.

Le ministre du Développement international est également le ministre responsable de l'Agence de développement économique du Pacifique Canada.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement			19 571 416	26 202 522
5 Subventions et contributions			131 819 368	226 052 644
Total des crédits votés			151 390 784	252 255 166
Total des postes législatifs			3 267 000	2 756 096
Total des dépenses budgétaires			154 657 784	255 011 262

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Recettes et autres réductions	Total
			(dollars)		
Développement économique en Colombie-Britannique	21 168 580				21 168 580
Services internes	7 790 038		226 052 644		233 842 682
Total	28 958 618		226 052 644		255 011 262

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
		(dollars)	
Subventions			
Subventions pour le Programme de diversification de l'Ouest			2 990 452
Contributions			
Contributions destinées au Programme de diversification de l'économie de l'Ouest			160 955 314
Contributions en vertu du programme Croissance économique régionale par l'innovation			50 643 424
Contributions destinées au Programme de développement des collectivités			10 488 454
Contributions destinées à l'Initiative pour les femmes entrepreneures			975 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		3 267 000	2 756 096

Agence de la santé publique du Canada

Raison d'être

La santé publique sous-tend les efforts organisés de la société qui visent à maintenir les personnes en santé et à éviter les blessures, les maladies et les décès prématurés. L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) a instauré des programmes, des services et des politiques dans le but de protéger et de promouvoir la santé de tous les Canadiens et les Canadiennes ainsi que les résidents du Canada. Au Canada, la santé publique est une responsabilité que se partagent les trois ordres de gouvernement, en collaboration avec le secteur privé, les organisations non gouvernementales, les professionnels de la santé et le public.

L'ASPC a été créée au sein du portefeuille fédéral de la Santé pour respecter une promesse du gouvernement du Canada, soit de mettre davantage l'accent sur la santé publique afin de protéger et d'améliorer la santé et la sécurité de tous les Canadiens et Canadiennes, et de favoriser le renforcement des capacités en santé publique dans l'ensemble du pays.

Le ministre de la Santé est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'ASPC.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	2 906 861 284	8 219 228 533	15 358 824 400	7 853 559 297
5 Dépenses en capital	36 179 995	26 200 000	112 804 642	23 300 000
10 Subventions et contributions	322 488 959	426 771 816	881 669 929	538 766 436
Total des crédits votés	3 265 530 238	8 672 200 349	16 353 298 971	8 415 625 733
Total des postes législatifs	5 492 229 394	78 859 925	382 887 422	79 345 305
Total des dépenses budgétaires	8 757 759 632	8 751 060 274	16 736 186 393	8 494 971 038

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Prévention et contrôle des maladies infectieuses	7 195 923 864	21 850 000	221 421 592		7 439 195 456
Sécurité sanitaire	430 864 027	1 450 000	1 048 666	(650 000)	432 712 693
Promotion de la santé et prévention de maladies chroniques	92 646 155		311 596 178		404 242 333
Services internes	214 120 556		4 700 000		218 820 556
Total	7 933 554 602	23 300 000	538 766 436	(650 000)	8 494 971 038

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
		(dollars)	
<u>Subventions</u>			
Subventions à des personnes et à des organismes pour appuyer des projets de promotion de la santé dans les domaines de renforcement des capacités communautaires, de stimulation du développement et de la transmission des connaissances, et de l'établissement de partenariats et collaboration intersectorielle	13 030 820	53 459 000	67 953 882
Subventions à des personnes et à des organisations visant à soutenir l'infrastructure de santé publique	45 876 512	100 983 060	54 100 000
Subventions à des organismes internationaux sans but lucratif admissibles pour soutenir des projets ou programmes en matière de santé	1 788 209	2 180 000	2 347 119
Défi prévention du diabète			633 179
Subventions à des étudiants diplômés, à des étudiants au niveau postdoctoral et à des établissements d'enseignement postsecondaire pour augmenter les compétences et capacités professionnelles afin de renforcer le domaine de la santé publique		1 260 000	460 000
<u>Contributions</u>			
Contributions à des personnes et à des organisations pour appuyer des projets de promotion de la santé dans les domaines du renforcement des capacités communautaires, de la stimulation du développement et de la transmission des connaissances et de l'établissement de partenariats et de collaborations intersectorielles	96 878 580	82 002 726	158 361 497
Contributions à des organismes à but non lucratif afin d'appuyer le développement et la prestation de services continus de prévention et d'intervention précoce qui visent à diminuer les problèmes de santé et de développement de jeunes enfants vulnérables au Canada	81 214 320	83 978 000	83 978 000
Contributions à des personnes et à des organisations visant à soutenir l'infrastructure de santé publique	40 266 030	49 500 000	75 500 000
Contributions aux organisations et aux institutions autochtones sans but lucratif locales ou régionales constituées en société, en vue d'élaborer des programmes d'intervention précoce pour les enfants autochtones d'âge préscolaire et leurs familles	43 825 624	35 427 272	58 221 001
Programme pancanadien de soutien aux victimes d'une vaccination			19 000 000
Contributions pour appuyer l'Initiative fédérale sur le VIH/sida	23 013 357	15 631 758	16 061 758
Contributions à la Société canadienne du sang et/ou à d'autres organismes de transfusion et/ou de transplantation désignés, à l'appui d'activités de surveillance des effets indésirables	1 460 998	2 150 000	2 150 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	39 298 130	69 474 680	65 932 563
Dépense des recettes provenant des autres ministères pour lesquels le ministre est responsable, conformément au paragraphe 4.2(4) de la <i>Loi sur le ministère de la Santé</i>	9 905 036	13 412 742	13 412 742

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Raison d'être

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) a été mise sur pied en 1987 en tant que ministère fédéral chargé du développement économique au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador. Les pouvoirs, les obligations et les fonctions de la ministre sont énoncés dans la *Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique*.

L'Agence s'emploie à créer des possibilités de croissance économique au Canada atlantique en aidant les entreprises à devenir plus concurrentielles, plus novatrices et plus productives, en travaillant avec diverses collectivités en vue de développer et de diversifier leur économie, et en faisant la promotion des atouts de la région. De concert avec les Canadiens et les Canadiennes de la région de l'Atlantique, l'APECA renforce l'économie.

La ministre des Langues officielles est également la ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le Plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	69 790 224	70 111 122	72 791 964	70 011 300
5 Subventions et contributions	441 945 575	268 439 605	373 936 114	357 461 284
Total des crédits votés	511 735 799	338 550 727	446 728 078	427 472 584
Total des postes législatifs	63 309 817	8 286 337	8 863 705	9 031 061
Total des dépenses budgétaires	575 045 616	346 837 064	455 591 783	436 503 645

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Développement économique au Canada atlantique	51 328 297		357 461 284		408 789 581
Services internes	27 714 064				27 714 064
Total	79 042 361		357 461 284		436 503 645

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
	(dollars)		
<u>Subventions</u>			
Subventions à des organismes pour promouvoir la collaboration et le développement économique	437 272	1 500 000	1 500 000
Subventions en vertu du programme Croissance économique régionale par l'innovation	343 916	1 750 000	1 000 000
<u>Contributions</u>			
Contributions en vertu du programme Croissance économique régionale par l'innovation	304 340 844	139 003 660	142 103 086
Contributions pour le Fonds des collectivités innovatrices	33 217 223	40 851 262	86 438 555
Contributions en vertu du Programme de développement des entreprises	42 725 572	32 092 683	73 177 643
Contributions pour le Fonds d'innovation de l'Atlantique	20 437 738	40 000 000	40 000 000
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	94 325 024	12 642 000	12 642 000
Contributions en vertu des mesures de recherche stratégique visant la région de l'Atlantique	370 851	600 000	600 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
	(dollars)		
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 056 403	8 863 705	9 029 061
Ministre d'État (Ministre des Langues officielles et ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique) – Allocation pour automobile (<i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)			2 000

Agence des services frontaliers du Canada

Raison d'être

Le ministre de la Sécurité publique est responsable de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC).

L'ASFC assure la prestation de services frontaliers intégrés qui appuient les priorités en matière de sécurité nationale et qui facilitent la libre circulation des personnes et des marchandises à la frontière. Elle est chargée :

- d'appliquer la législation qui régit l'admissibilité des personnes et des marchandises à l'entrée et à la sortie du Canada;
- de repérer, de détenir et de renvoyer les personnes qui sont interdites au Canada;
- d'empêcher les marchandises illégales de traverser les frontières du Canada;
- d'assurer la salubrité des aliments, la santé des végétaux et des animaux, et la protection des ressources de base du Canada;
- d'appliquer les lois et ententes commerciales, y compris l'exercice des recours commerciaux visant à protéger l'industrie canadienne;
- d'administrer un mécanisme de recours équitable et impartial;
- de percevoir les droits et les taxes sur les marchandises importées.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	1 810 515 397	1 752 432 513	1 889 264 988	1 958 648 984
5 Dépenses en capital	151 711 192	106 457 799	155 407 898	173 061 244
Total des crédits votés	1 962 226 589	1 858 890 312	2 044 672 886	2 131 710 228
Total des postes législatifs	205 211 259	190 586 229	213 540 501	212 375 680
Total des dépenses budgétaires	2 167 437 848	2 049 476 541	2 258 213 387	2 344 085 908

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Gestion de la frontière	1 482 289 813	161 601 470		(24 030 000)	1 619 861 283
Exécution de la loi frontalière	318 853 952	109 232			318 963 184
Services internes	393 910 899	11 350 542			405 261 441
Total	2 195 054 664	173 061 244		(24 030 000)	2 344 085 908

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	204 960 084	213 540 501	212 375 680

Agence du revenu du Canada

Raison d'être

La ministre du Revenu national est responsable de l'Agence du revenu du Canada (ARC). L'ARC administre les programmes d'impôts, de prestations et d'autres programmes connexes pour les gouvernements de partout au Canada. L'ARC contribue au bien-être économique et social des Canadiens et doit s'assurer de ce qui suit :

- les clients reçoivent les renseignements et les services dont ils ont besoin pour respecter leurs obligations fiscales;
- les clients reçoivent les prestations auxquelles ils sont admissibles;
- les cas d'inobservation sont traités;
- les clients ont accès à des mécanismes appropriés pour le règlement des différends.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'ARC.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement, subventions et contributions	3 904 606 162	3 674 646 582	4 135 583 132	4 054 307 311
5 Dépenses en capital	76 464 375	72 928 583	101 124 197	65 471 318
Total des crédits votés	3 981 070 537	3 747 575 165	4 236 707 329	4 119 778 629
Total des postes législatifs	6 002 927 402	7 018 221 892	7 103 749 186	8 389 076 222
Total des dépenses budgétaires	9 983 997 939	10 765 797 057	11 340 456 515	12 508 854 851

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Prestations	205 107 516	64 000	7 472 000 000	(924 737)	7 676 246 779
Impôt	4 127 725 509	60 454 000	3 097 158	(352 784 599)	3 838 492 068
Ombudsman des contribuables	4 424 229				4 424 229
Services internes	1 071 596 494	4 953 318		(86 858 037)	989 691 775
Total	5 408 853 748	65 471 318	7 475 097 158	(440 567 373)	12 508 854 851

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Subventions			
Subvention du Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt		2 693 181	3 097 158
Autres paiements de transfert			
Total des postes législatifs	4 947 247 090	6 254 000 000	7 472 000 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
		(dollars)	
Budgétaire			
Distribution des redevances sur les combustibles (paiement de l'incitatif à agir pour le climat) en vertu de l'article 165 de la <i>Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre</i>	4 546 974 222	5 856 000 000	7 088 000 000
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	585 801 011	570 335 993	531 985 398
Dépense des recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 60 de la <i>Loi sur l'Agence du revenu du Canada</i>	348 161 271	279 322 693	384 998 324
Versements d'allocations spéciales pour enfants (<i>Loi sur les allocations spéciales pour enfants</i>)	381 821 812	373 000 000	365 000 000
Distribution des redevances sur les combustibles et pour émissions excédentaires (aux provinces et territoires) en vertu des articles 165 et 188 de la <i>Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre</i>	18 451 056	25 000 000	19 000 000
Ministre du Revenu national – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	89 200	90 500	92 500

Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario

Raison d'être

D'abord créée en 1987 sous forme d'initiative fédérale au sein du ministère de l'Industrie afin de contribuer à la croissance et à la diversification de l'économie du Nord de l'Ontario, l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor) est devenue une agence de développement régional autonome le 12 août 2021, aux termes d'un décret pris en vertu de la *Loi sur les restructurations et les transferts d'attributions dans l'administration publique*.

La ministre des Services aux Autochtones est la ministre responsable de FedNor. Ses attributions à l'égard de FedNor sont énoncées dans la *Loi sur le ministère de l'Industrie*.

FedNor s'emploie à créer des possibilités de croissance économique en aidant les entreprises à devenir plus concurrentielles, innovatrices et productives, en travaillant avec différentes collectivités à développer et à diversifier leur économie et en faisant la promotion des atouts de la région.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le Plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement			787 218	12 580 878
5 Subventions et contributions			21 076 585	109 618 074
Total des crédits votés			21 863 803	122 198 952
Total des postes législatifs			183 643	1 623 946
Total des dépenses budgétaires			22 047 446	123 822 898

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Développement économique pour le Nord de l'Ontario	13 038 947		109 618 074		122 657 021
Services internes	1 165 877				1 165 877
Total	14 204 824		109 618 074		123 822 898

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Contributions			
Contributions en vertu du programme de développement du Nord de l'Ontario			57 475 827
Contributions au titre du programme de Croissance économique régionale par l'innovation			42 982 239
Contributions au titre du programme de développement des collectivités			8 360 008
Contributions en vertu de l'Initiative de développement économique – Langues officielles			800 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		183 643	1 623 946

Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario

Raison d'être

L'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario travaille avec les collectivités, les entreprises, les organisations à but non lucratif et les autres ordres de gouvernement du Sud de l'Ontario afin de renforcer la capacité d'innovation, de développement économique et de croissance de la région.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

FedDev Ontario relève de la ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	33 652 330	31 349 200	38 963 322	40 681 594
5 Subventions et contributions	417 473 725	222 082 852	381 961 979	655 183 426
Total des crédits votés	451 126 055	253 432 052	420 925 301	695 865 020
Total des postes législatifs	241 620 440	3 711 383	5 192 189	4 721 576
Total des dépenses budgétaires	692 746 495	257 143 435	426 117 490	700 586 596

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Développement économique dans le Sud de l'Ontario	30 418 784		655 183 426		685 602 210
Services internes	14 984 386				14 984 386
Total	45 403 170		655 183 426		700 586 596

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
	(dollars)		
Subventions			
Subventions en vertu du Programme pour la prospérité du Sud de l'Ontario			3 345 299
Subventions en vertu du programme de Croissance économique régionale par l'innovation			1 290 240
Contributions			
Contributions en vertu du programme de Croissance économique régionale par l'innovation	306 654 518	152 675 067	323 491 789
Contributions pour le Programme pour la prospérité du Sud de l'Ontario	69 117 453	58 121 793	315 770 106
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	40 989 254	11 285 992	11 285 992

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 100 587	5 192 189	4 719 576
Ministre d'État (Ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario) – Allocation pour automobile			2 000

Agence Parcs Canada

Raison d'être

Le ministre de l'Environnement et du Changement climatique est responsable de l'Agence Parcs Canada. Parcs Canada protège et met en valeur des exemples significatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorise chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Le parc urbain national, les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux, les canaux patrimoniaux et les aires marines nationales de conservation du Canada, dont l'Agence Parcs Canada est la fière intendante, offrent aux Canadiens plusieurs occasions d'en profiter : ils peuvent visiter et découvrir ces lieux patrimoniaux ainsi que développer un sentiment d'attachement personnel à l'égard de ces endroits, de manière à ce qu'ils revêtent une signification particulière pour eux. Parcs Canada s'acquitte de ses responsabilités en travaillant en collaboration avec le public, d'autres ministères fédéraux, les provinces, les territoires, les peuples autochtones et d'autres intervenants.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement, subventions et contributions	552 017 308	462 559 236	610 414 071	622 094 141
5 Dépenses en capital	556 925 053	454 342 112	447 795 484	138 130 184
10 Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques	19 292 000	7 371 000	50 988 628	21 258 071
Total des crédits votés	1 128 234 361	924 272 348	1 109 198 183	781 482 396
Total des postes législatifs	177 335 556	204 836 381	211 495 828	207 100 909
Total des dépenses budgétaires	1 305 569 917	1 129 108 729	1 320 694 011	988 583 305

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada	622 206 709	159 231 871	105 590 370		887 028 950
Services internes	101 397 971	156 384			101 554 355
Total	723 604 680	159 388 255	105 590 370		988 583 305

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
	(dollars)		
Subventions			
Subvention pour la mise en œuvre des accords de réconciliation des droits au Canada atlantique		4 090 400	10 899 300
Subvention pour la mise en œuvre des ententes sur les répercussions et les avantages concernant la Réserve du parc national Nahanni	3 000 000		7 500 000
Subvention pour la mise en œuvre des avantages pour les Inuits liés à l'établissement et à la gestion du lieu historique national du Canada des Épaves du HMS Erebus et du HMS Terror			6 900 000
Subventions à l'appui d'activités ou de projets liés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques			5 550 000
Tallurutiup Imanga fonds de démarrage du programme d'intendance des Inuits	2 400 000	3 100 000	3 600 000
Subvention au Jardin international de la paix	22 700	22 700	22 700
Contributions			
Contributions à l'appui d'activités ou de projets liés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	15 248 077	21 647 421	70 118 370
Contributions à l'appui du Programme de partage des frais des lieux historiques nationaux	967 759	1 000 000	1 000 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
	(dollars)		
Budgétaire			
Dépenses correspondant aux recettes d'exploitation en vertu de l'article 20 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	110 514 225	150 000 000	150 000 000
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	66 821 331	61 495 828	57 100 909

Agence spatiale canadienne

Raison d'être

L'Agence spatiale canadienne (ASC) a pour mandat « de promouvoir l'exploitation et l'usage pacifiques de l'espace, de faire progresser la connaissance de l'espace au moyen de la science et de faire en sorte que les Canadiens tirent profit des sciences et techniques spatiales sur les plans tant social qu'économique ».

L'ASC s'acquitte de ce mandat en collaboration avec l'industrie canadienne, le milieu universitaire, des organisations du gouvernement du Canada ainsi que d'autres agences spatiales et organisations internationales.

La loi habilitante, qui a reçu la sanction royale en 1990, attribue quatre fonctions essentielles à l'ASC :

- assister le ministre pour la coordination de la politique et des programmes du gouvernement canadien en matière spatiale;
- concevoir, réaliser, diriger et gérer des programmes et des travaux liés à des activités scientifiques et industrielles de recherche et développement dans le domaine spatial et à l'application des technologies spatiales;
- promouvoir la diffusion et le transfert des techniques spatiales au profit de l'industrie canadienne;
- encourager l'exploitation commerciale du potentiel offert par l'espace, des techniques et installations spatiales et des systèmes spatiaux.

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	191 468 491	225 489 428	233 431 095	217 471 684
5 Dépenses en capital	47 804 489	72 425 400	122 463 197	73 949 013
10 Subventions et contributions	80 239 450	94 630 000	86 889 050	85 580 950
Total des crédits votés	319 512 430	392 544 828	442 783 342	377 001 647
Total des postes législatifs	10 897 223	11 085 844	11 085 844	11 276 732
Total des dépenses budgétaires	330 409 653	403 630 672	453 869 186	388 278 379

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
La présence du Canada dans l'espace	174 905 066	69 397 013	85 580 950		329 883 029
Services internes	53 843 350	4 552 000			58 395 350
Total	228 748 416	73 949 013	85 580 950		388 278 379

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
		(dollars)	
<u>Subventions</u>			
Programme global de subventions à l'appui de la recherche, de la sensibilisation et de l'éducation en sciences et technologies spatiales	9 638 684	11 824 000	14 975 000
<u>Contributions</u>			
Contributions aux termes de l'Accord de coopération entre le Canada et l'Agence spatiale européenne	50 810 467	53 807 000	37 672 000
Programme global de contributions à l'appui de la recherche, de la sensibilisation et de l'éducation en sciences et technologies spatiales	19 790 299	28 999 000	32 933 950

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	10 897 223	11 085 844	11 276 732

Autorité du pont Windsor-Détroit

Raison d'être

L'Autorité du pont Windsor-Détroit (APWD) a été créée en octobre 2012, conformément à la *Loi sur les ponts et tunnels internationaux*.

L'APWD est responsable de remplir les obligations dévolues à l'Autorité du passage en tant que signataire de l'Accord sur le passage et d'assurer l'approvisionnement, la construction et l'exploitation du pont international Gordie-Howe.

Le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont disponibles dans le Résumé du Plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à l'Autorité	440 674 062	971 574 541	971 574 541	961 830 406
Total des crédits votés	440 674 062	971 574 541	971 574 541	961 830 406
Total des dépenses budgétaires	440 674 062	971 574 541	971 574 541	961 830 406

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Autorité du pont Windsor-Détroit	198 265 237	763 565 169			961 830 406
Total	198 265 237	763 565 169			961 830 406

Bibliothèque du Parlement

Raison d'être

La Bibliothèque du Parlement (la Bibliothèque) a été créée officiellement en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada*, mais ses efforts pour faire en sorte que le Parlement soit informé et accessible ont commencé avant la Confédération.

La Bibliothèque fournit aux sénateurs, aux députés et aux comités parlementaires l'information indépendante et non partisane dont ils ont besoin pour examiner les questions de l'heure, étudier la législation et tenir le gouvernement responsable de ses actes. Elle préserve le riche patrimoine documentaire du Parlement tout en optimisant l'accès à ses importantes collections. Tous les ans, elle accueille également des centaines de milliers de visiteurs au Parlement. Elle offre des visites guidées ainsi que des programmes et des produits pédagogiques, qui aident le public à comprendre le rôle du Parlement dans notre système démocratique de même que le travail important accompli par les parlementaires.

La *Loi sur le Parlement du Canada* place la Bibliothèque sous l'autorité des présidents du Sénat et de la Chambre des communes.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	43 407 851	48 660 916	48 660 916	49 778 944
Total des crédits votés	43 407 851	48 660 916	48 660 916	49 778 944
Total des postes législatifs	5 067 491	5 785 869	5 785 869	6 056 095
Total des dépenses budgétaires	48 475 342	54 446 785	54 446 785	55 835 039

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Services d'information aux parlementaires	43 434 630			(1 000 000)	42 434 630
Services internes	13 400 409				13 400 409
Total	56 835 039			(1 000 000)	55 835 039

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 067 491	5 785 869	6 056 095

Bibliothèque et Archives du Canada

Raison d'être

En vertu de la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada*, le mandat de Bibliothèque et Archives du Canada consiste à :

- préserver le patrimoine documentaire du Canada pour les générations actuelles et futures;
- être une source de savoir permanente accessible à tous, qui contribue à l'épanouissement culturel, social et économique de la société libre et démocratique que constitue le Canada;
- faciliter, au Canada, la collaboration des divers milieux intéressés à l'acquisition, à la préservation et à la diffusion du savoir;
- servir de mémoire permanente de l'administration fédérale et de ses institutions.

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable de Bibliothèque et Archives du Canada.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	107 453 275	100 773 897	105 381 269	116 664 333
5 Dépenses en capital	10 450 060	30 837 471	38 228 642	93 384 668
Total des crédits votés	117 903 335	131 611 368	143 609 911	210 049 001
Total des postes législatifs	12 475 871	11 750 446	12 068 382	12 274 023
Total des dépenses budgétaires	130 379 206	143 361 814	155 678 293	222 323 024

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paielements de transfert	Recettes et autres réductions	Total
			(dollars)		
Acquérir et préserver le patrimoine documentaire	66 787 420	45 464 054			112 251 474
Donner accès au patrimoine documentaire	28 017 024	47 920 614	3 520 500	(4 200 000)	75 258 138
Services internes	34 813 412				34 813 412
Total	129 617 856	93 384 668	3 520 500	(4 200 000)	222 323 024

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
		(dollars)	
Contributions			
Patrimoine documentaire autochtone – l'initiative Écoutez pour entendre nos voix	1 107 233		2 020 500
Programme d'appui aux collectivités du patrimoine documentaire	1 500 000	1 500 000	1 500 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	12 473 019	12 068 382	12 274 023

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports

Raison d'être

Le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports, couramment appelé le Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST) dans ses activités quotidiennes, est un organisme indépendant qui a été créé en 1990 en vertu d'une loi du Parlement. Le BST fonctionne de manière indépendante des autres ministères et organismes du gouvernement afin d'éviter tout conflit d'intérêt réel ou perçu. L'unique objectif du BST consiste à promouvoir la sécurité du transport aérien, maritime, ferroviaire et par pipeline.

Le président du Conseil privé de la Reine pour le Canada est le ministre désigné aux fins du dépôt des rapports administratifs du BST au Parlement, tels que le plan ministériel et le rapport sur les résultats ministériels. Le BST fait partie du portefeuille des ministères et des organismes du Conseil privé.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du BST.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	32 362 365	31 156 943	31 771 542	31 924 200
Total des crédits votés	32 362 365	31 156 943	31 771 542	31 924 200
Total des postes législatifs	4 011 397	3 763 327	3 763 327	3 837 082
Total des dépenses budgétaires	36 373 762	34 920 270	35 534 869	35 761 282

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Enquêtes indépendantes de sécurité et communication des risques dans le réseau de transport	28 609 026				28 609 026
Services internes	7 152 256				7 152 256
Total	35 761 282				35 761 282

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 947 463	3 763 327	3 837 082

Bureau de l'enquêteur correctionnel du Canada

Raison d'être

À titre d'ombudsman auprès des délinquants sous responsabilité fédérale, le Bureau de l'enquêteur correctionnel est au service des Canadiens et contribue à ce que les services correctionnels soient sécuritaires, humains et respectueux par l'entremise de sa responsabilité principale soit la surveillance indépendante des services correctionnels fédéraux. Cette surveillance inclut notamment l'examen accessible et impartial en temps opportun des préoccupations individuelles et généralisées des délinquants.

Le Bureau de l'enquêteur correctionnel, même s'il est indépendant, fait partie du portefeuille de la Sécurité publique et de la Protection civile.

Le ministre de la Sécurité publique est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	5 170 316	4 879 527	4 879 527	4 880 918
Total des crédits votés	5 170 316	4 879 527	4 879 527	4 880 918
Total des postes législatifs	657 160	589 193	589 193	597 364
Total des dépenses budgétaires	5 827 476	5 468 720	5 468 720	5 478 282

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Surveillance indépendante des services correctionnels fédéraux	4 438 129				4 438 129
Services internes	1 040 153				1 040 153
Total	5 478 282				5 478 282

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	657 160	589 193	597 364

Bureau de l'infrastructure du Canada

Raison d'être

Infrastructure Canada est un ministère du gouvernement du Canada qui collabore avec tous les ordres de gouvernement, les collectivités autochtones et d'autres partenaires pour faire en sorte que le Canada redevienne plus vert, plus prospère et plus résilient. Le Ministère aide à effectuer d'importants investissements dans des infrastructures publiques modernes, établit des partenariats public-privé, élabore des politiques et met en œuvre des programmes. Il fait également avancer les travaux en vue d'une Évaluation nationale des infrastructures, qui donnera, à partir de données probantes, une idée des besoins et des priorités à long terme du Canada en matière d'infrastructure.

Infrastructure Canada contribue aux grands projets de ponts, aux solutions de transport en commun à zéro émission, au logement abordable, ainsi qu'à la prévention et à la réduction de l'itinérance. Le Ministère améliore la ventilation dans les bâtiments publics et investit dans des bâtiments communautaires verts et inclusifs. Il contribue aux investissements dans des infrastructures plus résistantes au climat, de même que dans des infrastructures naturelles et des infrastructures d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées durables. Notre objectif est d'obtenir des résultats concrets qui permettront d'améliorer la qualité de vie des Canadiens et d'aider les collectivités à devenir plus saines, plus inclusives, accessibles et durables, en plus de soutenir l'économie et de créer des emplois.

Le Ministère est au service du ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités et appuie le ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion.

Vous trouverez des renseignements supplémentaires dans le Plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	158 734 609	156 413 071	199 985 708	242 734 990
5 Dépenses en capital	22 813 640	66 232 666	147 251 397	13 804 540
10 Subventions et contributions	3 130 132 366	4 338 537 607	5 588 407 083	6 805 353 663
Total des crédits votés	3 311 680 615	4 561 183 344	5 935 644 188	7 061 893 193
Total des postes législatifs	2 180 707 277	2 279 630 062	4 505 227 426	2 287 980 519
Total des dépenses budgétaires	5 492 387 892	6 840 813 406	10 440 871 614	9 349 873 712

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Surveillance et exécution des investissements dans les infrastructures publiques et les collectivités	111 173 053	12 304 540	9 074 320 273		9 197 797 866
Politique d'infrastructure publique, de collectivités et de développement économique rural	56 104 481				56 104 481
Investissements dans l'infrastructure publique et les collectivités	37 186 565				37 186 565
Services internes	57 284 800	1 500 000			58 784 800
Total	261 748 899	13 804 540	9 074 320 273		9 349 873 712

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
	(dollars)		
<u>Subventions</u>			
Subvention pour la construction de communautés vertes et inclusives			50 979 826
Subventions fonds d'infrastructure naturelle			15 000 000
Vers un chez-soi: la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance			12 436 763
Subventions en vertu du Défi des villes intelligentes			6 250 000
Subventions pour le transport actif			4 000 000
Subventions pour des solutions de transport en commun en milieu rural			2 500 000
<u>Contributions</u>			
Programme d'infrastructure Investir dans le Canada	650 830 302	1 654 475 784	2 453 518 524
Nouveau Fonds Chantiers Canada – Volet Infrastructures provinciales et territoriales – Projets nationaux et régionaux	954 155 887	1 785 388 517	1 497 444 332
Contributions accordées à des organismes sans but lucratif, des particuliers, des administrations municipales, des conseils de bande ou de tribu et autres organisations autochtones, des établissements de santé publique et d'enseignement, des régies régionales, des entreprises à but lucratif, des organismes et instituts de recherche pour appuyer les activités visant à atténuer et à prévenir le problème des sans-abris au Canada et pour mener des recherches sur les sans-abris afin d'aider les collectivités à mieux comprendre et à répondre efficacement aux besoins des sans-abris			486 475 236
Fonds pour les infrastructures du transport en commun	400 772 299		468 815 032
Programme pour les bâtiments communautaires verts et inclusifs			384 579 107
Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes	52 373 303	199 167 800	336 430 545
Nouveau Fonds Chantiers Canada – Volet Infrastructures nationales	217 994 628	247 097 749	224 622 460
Fonds pour l'eau potable et les eaux usées	242 862 744		159 459 744
Contributions en vertu du Fonds Chantiers Canada – Volet Grandes infrastructures	205 715 266	164 307 040	154 059 658
Nouveau Fonds Chantiers Canada – Volet Infrastructures provinciales et territoriales – Fonds des petites collectivités	173 864 736	161 880 173	150 239 018
Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto	60 000 000	50 440 233	115 148 216
Programme permanent pour le transport en commun			79 573 000
Contributions en vertu du Fonds pour l'infrastructure verte	33 465 254	40 879 183	60 585 149
Contributions en vertu du Défi des villes intelligentes	10 872 619	18 109 000	54 544 472
Fonds d'infrastructure naturelle			53 700 992
Contributions en vertu du Fonds Chantiers Canada – Volet Collectivités	5 390 959		22 398 186
Contributions en vertu du Fonds sur l'infrastructure frontalière			5 593 403
Contributions en vertu du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique	189 163	1 655 341	4 200 000
Initiative de recherche et de connaissances	1 299 989	2 300 000	2 800 000
<u>Autres paiements de transfert</u>			
Total des postes législatifs	2 170 315 887	2 268 966 610	2 268 966 610

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions relatives au Fonds pour le développement des collectivités du Canada (<i>Loi sur le soutien de la croissance, de l'économie et de l'emploi au Canada</i>)	2 170 315 887	4 490 082 497	2 268 966 610
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	10 302 190	15 054 429	18 828 909
Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	89 200	90 500	92 500
Ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)			92 500

Bureau du commissaire à la magistrature fédérale

Raison d'être

Le Commissariat à la magistrature fédérale (CMF) fournit des services à la magistrature canadienne et œuvre en faveur de l'indépendance judiciaire.

Le ministre de la Justice et procureur général du Canada est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du CMF.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Bureau du commissaire à la magistrature fédérale – Dépenses de fonctionnement	10 122 935	10 302 302	11 302 302	11 384 358
5 Conseil canadien de la magistrature – Dépenses de fonctionnement	2 563 557	2 111 709	4 111 709	4 617 449
Total des crédits votés	12 686 492	12 414 011	15 414 011	16 001 807
Total des postes législatifs	614 430 140	670 456 719	670 456 719	695 052 908
Total des dépenses budgétaires	627 116 632	682 870 730	685 870 730	711 054 715

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Soutien administratif aux juges de nomination fédérale	710 602 915			(275 000)	710 327 915
Services internes	726 800				726 800
Total	711 329 715			(275 000)	711 054 715

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat (L.R.C. (1985), ch. J-1)	613 473 724	669 442 081	694 015 808
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	956 416	1 014 638	1 037 100

Bureau du commissaire au renseignement

Raison d'être

Le mandat du Commissaire au renseignement consiste à réaliser un examen indépendant, quasi judiciaire, des conclusions tirées par les ministres responsables du Centre de la sécurité des télécommunications et du Service canadien du renseignement de sécurité concernant certaines autorisations et déterminations liées à des activités du renseignement. Le résultat de l'examen du commissaire doit être positif avant que ces activités puissent être réalisées.

Le premier ministre est responsable du Bureau du commissaire au renseignement.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	2 024 234	2 368 788	2 368 788	2 368 788
Total des crédits votés	2 024 234	2 368 788	2 368 788	2 368 788
Total des postes législatifs	141 613	164 587	164 587	166 811
Total des dépenses budgétaires	2 165 847	2 533 375	2 533 375	2 535 599

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Examen quasi judiciaire de certaines conclusions ministérielles	1 982 000				1 982 000
Services internes	553 599				553 599
Total	2 535 599				2 535 599

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	141 613	164 587	166 811

Bureau du commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique

Raison d'être

Le commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique est chargé d'administrer la *Loi sur les conflits d'intérêts* (Loi) et le *Code régissant les conflits d'intérêts des députés* (Code). Ces deux régimes ont pour but de veiller à ce que les personnes nommées ou élues à des postes officiels, qu'elles soient titulaires d'une charge publique ou députées, ne se trouvent pas en situation de conflits d'intérêts. La Loi et le Code établissent des règles de conduite en matière de conflits d'intérêts pour ceux-ci et les obligent à respecter des normes qui font passer l'intérêt public avant leurs intérêts personnels lorsque les deux régimes entrent en conflit. Le commissaire a également pour mandat de donner des conseils au premier ministre, à titre confidentiel, sur les questions de conflits d'intérêts et d'éthique.

Le président de la Chambre des communes est le ministre compétent de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	6 305 443	6 852 883	6 852 883	7 276 995
Total des crédits votés	6 305 443	6 852 883	6 852 883	7 276 995
Total des postes législatifs	755 637	817 227	817 227	866 044
Total des dépenses budgétaires	7 061 080	7 670 110	7 670 110	8 143 039

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Application et interprétation de la <i>Loi sur les conflits d'intérêts</i> et du <i>Code régissant les conflits d'intérêts des députés</i>	5 643 100				5 643 100
Services internes	2 499 939				2 499 939
Total	8 143 039				8 143 039

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	755 637	817 227	866 044

Bureau du Conseil privé

Raison d'être

Le Bureau du Conseil privé (BCP) a pour mandat de servir le Canada et la population canadienne en conseillant et en assistant, en toute impartialité et avec professionnalisme, le premier ministre, les ministres du portefeuille et le Cabinet. L'organisme relève du premier ministre.

Le BCP soutient l'élaboration des programmes stratégiques et législatifs du gouvernement, coordonne la prise de mesures en réaction aux enjeux auxquels doivent faire face le gouvernement et le pays, et contribue au bon fonctionnement du Cabinet. Le BCP est dirigé par le greffier du Conseil privé. En plus d'assumer les fonctions d'administrateur général du BCP, le greffier agit à titre de secrétaire du Cabinet et de chef de la fonction publique.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du BCP.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	182 977 615	172 348 874	188 499 006	171 938 081
Total des crédits votés	182 977 615	172 348 874	188 499 006	171 938 081
Total des postes législatifs	19 315 709	20 078 432	20 882 647	20 480 242
Total des dépenses budgétaires	202 293 324	192 427 306	209 381 653	192 418 323

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Servir le premier ministre et son Cabinet	95 036 222		443 250	(759 496)	94 719 976
Services internes	102 382 820			(4 684 473)	97 698 347
Total	197 419 042		443 250	(5 443 969)	192 418 323

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Contributions			
Programme de contribution pour les commissions d'enquête			443 250

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	18 843 847	20 514 147	20 105 742
Premier ministre – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	184 600	187 500	189 500
Leader du gouvernement à la Chambre des communes – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	89 200	90 500	92 500
Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre de la Protection civile – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	89 200	90 500	92 500

Bureau du conseiller sénatorial en éthique

Raison d'être

Les principales attributions du conseiller sénatorial en éthique sont les suivantes :

- conseiller les sénateurs individuellement, de façon confidentielle et continue, sur leurs obligations aux termes du *Code régissant l'éthique et les conflits d'intérêts des sénateurs* et les aider à s'y conformer en tout temps;
- superviser le processus de déclaration annuel dans le cadre duquel les sénateurs sont tenus de déclarer leurs intérêts financiers et autres;
- mener des enquêtes afin de déterminer si un sénateur a satisfait à ses obligations aux termes du Code;
- tenir un registre, mis à la disposition du public, qui contient des renseignements sur les intérêts financiers et autres que les sénateurs sont tenus de déclarer publiquement en vertu du Code;
- présenter un rapport annuel des activités du Bureau au président du Sénat, qui le déposera au Sénat.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	854 870	1 231 278	1 231 278	1 278 498
Total des crédits votés	854 870	1 231 278	1 231 278	1 278 498
Total des postes législatifs	106 907	121 623	121 623	130 350
Total des dépenses budgétaires	961 777	1 352 901	1 352 901	1 408 848

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Administration et interprétation du Code régissant l'éthique et les conflits d'intérêts	1 408 848				1 408 848
Total	1 408 848				1 408 848

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	106 907	121 623	130 350

Bureau du directeur des poursuites pénales

Raison d'être

Le Bureau du directeur des poursuites pénales (BDPP) a été créé le 12 décembre 2006 avec l'entrée en vigueur de la *Loi sur le directeur des poursuites pénales*. Le BDPP est un service indépendant de poursuites ayant pour mandat d'intenter des poursuites qui relèvent de la compétence du procureur général du Canada.

Le cadre ministériel des résultats (CMR) du BDPP comporte un programme, soit le Programme de poursuites fédérales. Aux termes de son mandat, le BDPP intente des poursuites relatives aux infractions pénales et réglementaires en vertu des lois fédérales d'une manière indépendante, impartiale et juste. À ce titre, il :

- fournit des conseils juridiques aux services de police ainsi qu'aux organismes d'enquête et aux ministères fédéraux sur les incidences, en droit pénal, des enquêtes et des poursuites;
- engage et mène les poursuites fédérales;
- intervient dans les affaires qui soulèvent des questions d'intérêt public susceptibles d'affecter le bon déroulement des poursuites ainsi que des enquêtes qui s'y rattachent.

Des renseignements supplémentaires sur le BDPP sont fournis dans le plan ministériel du Service des poursuites pénales du Canada.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	173 519 503	183 742 895	188 795 512	191 959 680
Total des crédits votés	173 519 503	183 742 895	188 795 512	191 959 680
Total des postes législatifs	18 953 002	19 588 132	20 096 094	20 418 098
Total des dépenses budgétaires	192 472 505	203 331 027	208 891 606	212 377 778

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paievements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Services de poursuite	205 729 421			(22 542 000)	183 187 421
Services internes	29 390 357			(200 000)	29 190 357
Total	235 119 778			(22 742 000)	212 377 778

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	18 953 002	20 096 094	20 418 098

Bureau du directeur général des élections

Raison d'être

Le Bureau du directeur général des élections, communément appelé Élections Canada, est un organisme indépendant et non partisan qui relève directement du Parlement. Son mandat consiste à être prêt à tenir une élection, partielle ou générale, ou un référendum fédéral; à appliquer les dispositions relatives au financement politique de la *Loi électorale du Canada*; à surveiller l'observation de la législation électorale; à mener des campagnes d'information du public sur l'inscription des électeurs, le vote et la façon de devenir candidat; à mener des programmes d'éducation pour les étudiants sur le processus électoral; à appuyer les commissions indépendantes chargées de réviser les limites des circonscriptions fédérales après chaque recensement décennal; à mener des études sur d'autres méthodes de vote et, sous réserve de l'approbation des parlementaires, à mettre à l'essai de nouveaux processus de vote en vue de scrutins futurs; à fournir aux organismes électoraux d'autres pays ou à des organisations internationales, son aide et sa collaboration en matière électorale.

Le ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités est la personne désignée pour déposer au Parlement les rapports administratifs du directeur général des élections, y compris le Plan ministériel et le Rapport sur les résultats ministériels.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	51 533 545	48 941 118	48 941 118	49 335 030
Total des crédits votés	51 533 545	48 941 118	48 941 118	49 335 030
Total des postes législatifs	157 296 616	123 925 086	123 925 086	154 174 895
Total des dépenses budgétaires	208 830 161	172 866 204	172 866 204	203 509 925

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Administration électorale	112 959 453				112 959 453
Surveillance régulatoire	27 987 678		1 620 000		29 607 678
Révision des limites des circonscriptions électorales	7 011 500				7 011 500
Services internes	53 931 294				53 931 294
Total	201 889 925		1 620 000		203 509 925

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Dépenses électorales (<i>Loi électorale du Canada</i> et <i>Loi référendaire</i>)	144 113 278	109 150 110	133 675 262
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	12 541 187	11 921 176	13 592 033
Dépenses en vertu de la <i>Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales</i>	303 195	2 515 000	6 546 500
Traitement du directeur général des élections (<i>Loi électorale du Canada</i>)	338 956	338 800	361 100

Bureau du directeur parlementaire du budget

Raison d'être

Le directeur parlementaire du budget (DPB) fournit de façon indépendante, pertinente, opportune et impartiale des analyses afin d'aider les parlementaires à remplir leur rôle constitutionnel consistant à demander des comptes au gouvernement.

Le DPB présente au Parlement une analyse indépendante de la situation financière du pays, des prévisions budgétaires du gouvernement et de l'économie canadienne et, à la demande de tout comité ou parlementaire, il évalue le coût financier de toute mesure proposée relevant des domaines de compétence du Parlement.

De plus, le DPB est responsable de la préparation de l'estimation des coûts des engagements énoncés dans les plateformes des divers partis politiques durant les élections. Des renseignements sur le Bureau du directeur parlementaire du budget sont fournis dans les rapports annuels, que l'on peut consulter sur le site Web de l'organisation.

Les présidents du Sénat et de la Chambre des communes sont les ministres compétents pour cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	5 476 840	6 520 482	6 520 482	6 650 891
Total des crédits votés	5 476 840	6 520 482	6 520 482	6 650 891
Total des postes législatifs	619 259	725 714	725 714	750 231
Total des dépenses budgétaires	6 096 099	7 246 196	7 246 196	7 401 122

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Analyse financière et économique	7 401 122				7 401 122
Total	7 401 122				7 401 122

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	619 259	725 714	750 231

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Raison d'être

Le Bureau du secrétaire du gouverneur général (le Bureau) offre un appui et des conseils à la gouverneure générale du Canada dans le cadre de son rôle unique de représentant de la Reine au Canada ainsi que de commandant en chef. Le Bureau aide la gouverneure générale à s'acquitter de ses responsabilités constitutionnelles, à représenter le Canada à l'échelle internationale, et à encourager l'excellence et les réalisations en assurant l'administration du Régime canadien de distinctions honorifiques et la concession d'emblèmes héraldiques.

Le Bureau aide également la gouverneure générale à rapprocher les Canadiens. Il gère des programmes de visites guidées et d'interprétation aux deux résidences officielles de la gouverneure générale et supervise les activités quotidiennes de ces résidences. Le Bureau fournit aussi un soutien aux anciens gouverneurs généraux.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	21 298 630	20 427 563	20 427 563	20 510 231
Total des crédits votés	21 298 630	20 427 563	20 427 563	20 510 231
Total des postes législatifs	3 378 545	3 258 897	3 258 897	3 478 021
Total des dépenses budgétaires	24 677 175	23 686 460	23 686 460	23 988 252

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Soutien du gouverneur général	15 780 988		934 389		16 715 377
Services internes	7 272 875				7 272 875
Total	23 053 863		934 389		23 988 252

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 336 827	2 163 815	2 201 856
Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i> (L.R.C. (1985), ch. G-9)	789 703	770 909	934 389
Traitement du gouverneur général (L.R.C. (1985), ch. G-9)	252 015	324 173	341 776

Bureau du surintendant des institutions financières

Raison d'être

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a été constitué en 1987 en vertu d'une loi du Parlement, la *Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières*. Organisme indépendant du gouvernement du Canada, il rend compte au Parlement par l'entremise de la ministre des Finances.

Le BSIF réglemente et surveille toutes les banques et coopératives de crédit fédérales au Canada, de même que toutes les sociétés de fiducie et de prêt, les sociétés d'assurances, les sociétés de secours mutuel et les régimes de retraite privés constitués ou enregistrés sous le régime des lois fédérales. Aux termes de la Loi sur le BSIF, le surintendant est la seule personne investie des pouvoirs conférés au BSIF, et il lui incombe de faire rapport périodiquement à la ministre des Finances de l'application des lois régissant les institutions financières.

Le Bureau de l'actuaire en chef, qui est une entité indépendante au sein du BSIF, offre des services d'évaluation et de consultation actuarielles à l'égard du Régime de pensions du Canada, du programme de la Sécurité de la vieillesse, du Programme canadien d'aide financière aux étudiants, des programmes d'assurance-emploi et d'autres régimes de retraite et d'avantages sociaux du secteur public.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le Plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	1 226 041	1 244 352	1 244 352	1 244 352
Total des crédits votés	1 226 041	1 244 352	1 244 352	1 244 352
Total des postes législatifs	198 401 362	199 506 410	199 506 410	219 277 299
Total des dépenses budgétaires	199 627 403	200 750 762	200 750 762	220 521 651

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paievements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Réglementation et surveillance – institutions financières et régimes de retraite	117 806 081				117 806 081
Services actuariels aux organismes fédéraux	8 838 537				8 838 537
Services internes	86 051 033	7 826 000			93 877 033
Total	212 695 651	7 826 000			220 521 651

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Dépense des revenus conformément au paragraphe 17(2) de la <i>Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières</i>	198 401 362	199 506 410	219 277 299

Bureau du vérificateur général

Raison d'être

La vérificatrice générale est un mandataire du Parlement, qui est indépendant du gouvernement et qui présente ses rapports directement au Parlement. Le Bureau du vérificateur général est le bureau d'audit législatif du gouvernement fédéral et des trois territoires du Nord. Les principales activités d'audit législatif comprennent les audits d'états financiers, les audits de performance, les examens spéciaux, les activités de surveillance liées au développement durable et les pétitions en matière d'environnement. Les audits et les études fournissent information, assurance et avis objectifs au Parlement, aux assemblées législatives des territoires, aux gouvernements et à la population canadienne. Grâce à ses rapports et témoignages, le Bureau du vérificateur général aide les parlementaires et les législateurs territoriaux dans leurs travaux liés à l'autorisation et à la surveillance des dépenses et des activités du gouvernement. La ministre des Finances est responsable du dépôt des rapports administratifs du vérificateur général au Parlement, y compris le plan ministériel et le rapport sur les résultats ministériels.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	89 618 623	104 833 863	106 333 863	107 012 784
Total des crédits votés	89 618 623	104 833 863	106 333 863	107 012 784
Total des postes législatifs	10 510 082	12 522 852	12 522 852	12 868 918
Total des dépenses budgétaires	100 128 705	117 356 715	118 856 715	119 881 702

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Audit législatif	122 541 702			(2 660 000)	119 881 702
Total	122 541 702			(2 660 000)	119 881 702

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	10 509 041	12 522 852	12 868 918

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Raison d'être

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) est régi par la *Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail* (L.R.C. [1977-1978], ch. 29), qui a été adoptée à l'unanimité par le Parlement du Canada en 1978. Le CCHST a pour mandat de promouvoir la santé et la sécurité en milieu de travail, et d'améliorer la santé physique et mentale des travailleurs au Canada. Le CCHST est, aux termes de l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, un établissement public indépendant qui relève du Parlement par l'entremise du ministre du Travail.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du CCHST.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	6 557 694	5 942 874	6 634 090	5 234 213
Total des crédits votés	6 557 694	5 942 874	6 634 090	5 234 213
Total des postes législatifs	5 147 959	8 877 547	8 877 547	6 306 668
Total des dépenses budgétaires	11 705 653	14 820 421	15 511 637	11 540 881

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Ressource nationale en matière de santé et de sécurité au travail	7 270 760				7 270 760
Services internes	4 270 121				4 270 121
Total	11 540 881				11 540 881

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Dépenses des recettes conformément à l'alinéa 6(1)g) de la <i>Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail</i>	3 867 982	8 101 178	5 626 107
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 279 977	776 369	680 561

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada

Raison d'être

Le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE) est l'unité du renseignement financier du Canada et l'organisme de réglementation en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. Il a été créé afin de faciliter la détection, la prévention et la dissuasion en matière de blanchiment d'argent et de financement des activités terroristes. Les produits de renseignements financiers exploitables et les fonctions de conformité de CANAFE représentent une contribution unique à la sécurité des Canadiens et à la protection de l'intégrité du système financier du Canada.

CANAFE agit de façon autonome et indépendante des services de police, des organismes d'application de la loi et des autres organisations auxquelles il est autorisé à communiquer des renseignements financiers.

La ministre des Finances est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de CANAFE.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	55 832 070	77 200 637	80 674 541	68 293 703
Total des crédits votés	55 832 070	77 200 637	80 674 541	68 293 703
Total des postes législatifs	5 878 884	6 840 476	6 840 476	6 693 826
Total des dépenses budgétaires	61 710 954	84 041 113	87 515 017	74 987 529

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Assurer la conformité à la législation et à la réglementation de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes	23 907 929				23 907 929
Production et communication de renseignements financiers	19 587 477				19 587 477
Services internes	31 492 123				31 492 123
Total	74 987 529				74 987 529

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 878 884	6 840 476	6 693 826

Centre de la sécurité des télécommunications

Raison d'être

Le Centre de la sécurité des télécommunications (CST) est l'organisme national de renseignement étranger (renseignement électromagnétique) ainsi que l'autorité technique nationale en matière de cybersécurité et d'assurance de l'information au Canada.

Le CST fournit des renseignements étrangers indispensables pour informer les décisions du gouvernement du Canada sur une vaste gamme de questions, y compris la sécurité nationale.

L'expertise technique dans le domaine de la cybersécurité du CST lui permet de détecter les menaces, de s'y préparer et de se défendre contre les menaces visant les plus importants réseaux et systèmes du Canada. Le CST est autorisé à prendre des mesures proactives visant à bloquer ou à entraver les cybermenaces étrangères avant qu'elles ne causent des dommages aux systèmes du Canada. Le CST peut également mener des opérations visant à favoriser l'atteinte des objectifs nationaux.

De plus, le CST fournit une assistance technique et opérationnelle aux organismes fédéraux chargés de l'application de la loi et de la sécurité, c'est-à-dire le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes.

La ministre de la Défense nationale est responsable du CST.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	733 787 856	668 829 446	747 060 273	745 978 292
Total des crédits votés	733 787 856	668 829 446	747 060 273	745 978 292
Total des postes législatifs	45 897 687	45 728 901	49 729 868	52 528 180
Total des dépenses budgétaires	779 685 543	714 558 347	796 790 141	798 506 472

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Défendre et avancer les intérêts et les valeurs du Canada dans l'ensemble du cyberspace et grâce à ce dernier ainsi qu'au renseignement étranger	814 646 168			(16 139 696)	798 506 472
Total	814 646 168			(16 139 696)	798 506 472

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	45 885 813	49 729 868	52 528 180

Centre de recherches pour le développement international

Raison d'être

Dans le cadre des activités du Canada en matière d'affaires étrangères et de développement, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) investit dans la recherche de haute qualité dans les pays en développement, partage des connaissances avec des chercheurs et des décideurs politiques pour éclairer l'action locale et mondiale, et mobilise des alliances afin de susciter des changements positifs dans le monde pour un monde plus durable et inclusif.

Le CRDI a été créé en 1970 par une loi du Parlement du Canada avec pour mission « de lancer, d'encourager, d'appuyer et de mener des recherches sur les problèmes des régions du monde en voie de développement et sur la mise en œuvre des connaissances scientifiques, techniques et autres en vue du progrès économique et social de ces régions ».

Le CRDI est dirigé par un conseil pouvant compter jusqu'à 14 gouverneurs et dont le président rend compte au Parlement du Canada par l'entremise du ministre du Développement international.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le rapport annuel du CRDI.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Centre	145 652 683	148 611 325	155 251 325	153 701 325
Total des crédits votés	145 652 683	148 611 325	155 251 325	153 701 325
Total des dépenses budgétaires	145 652 683	148 611 325	155 251 325	153 701 325

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Centre de recherches pour le développement international	153 701 325				153 701 325
Total	153 701 325				153 701 325

Chambre des communes

Raison d'être

La Chambre des communes est l'assemblée élue du Parlement du Canada. La Chambre compte 338 députés qui œuvrent au nom des Canadiens dans quatre sphères d'activité (la Chambre, les comités, les caucus et les circonscriptions) et en tant que représentants du Canada. L'Administration de la Chambre appuie fièrement la Chambre des communes et ses députés en leur fournissant les services, l'infrastructure et les conseils dont ils ont besoin pour s'acquitter de leurs rôles de législateurs et de représentants. Le Président de la Chambre des communes est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	350 016 757	383 501 862	401 223 604	395 255 315
Total des crédits votés	350 016 757	383 501 862	401 223 604	395 255 315
Total des postes législatifs	260 093 604	160 185 327	160 185 327	167 718 953
Total des dépenses budgétaires	610 110 361	543 687 189	561 408 931	562 974 268

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Députés et agents supérieurs de la Chambre	332 241 515		1 235 010	(2 595 598)	330 880 927
Administration de la Chambre	256 096 558		48 617	(24 051 834)	232 093 341
Total	588 338 073		1 283 627	(26 647 432)	562 974 268

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Contributions			
Paiements aux associations parlementaires et de procédure	1 132 361	1 283 627	1 283 627

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Députés – Traitements et indemnités des agents supérieurs et des députés de la Chambre des communes en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>			102 222 243
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	40 465 143	43 524 434	45 696 710
Députés – Contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires en vertu de la <i>Loi sur les allocations de retraite des parlementaires</i>			19 800 000

Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada

Raison d'être

Le Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada (CEE) favorise des relations de travail justes et équitables ainsi que la responsabilisation au sein de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), et ce, en procédant à l'examen de dossiers d'appels en toute impartialité et indépendance. Le CEE présente des conclusions et des recommandations à la commissaire de la GRC pour qu'elle rende des décisions définitives sur des appels concernant d'importantes questions d'emploi (par exemple des appels de décisions sur des plaintes de harcèlement, des appels de décisions de licencier ou de rétrograder un membre de la GRC ayant contrevenu au code de déontologie de la GRC, de cesser le versement de la solde et des indemnités d'un membre suspendu de ses fonctions ou de licencier un membre pour cause d'invalidité ou de rendement insatisfaisant). En vertu de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada* et du *Règlement de la Gendarmerie royale du Canada*, la GRC est tenue de renvoyer les dossiers d'appels devant le CEE, qui les examine et présente ses conclusions et ses recommandations à leur égard.

Le ministre de la Sécurité publique est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du CEE.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	2 890 822	5 800 710	5 800 710	5 801 194
Total des crédits votés	2 890 822	5 800 710	5 800 710	5 801 194
Total des postes législatifs	294 694	632 288	632 288	640 904
Total des dépenses budgétaires	3 185 516	6 432 998	6 432 998	6 442 098

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Examen indépendant de questions d'emploi concernant la GRC	6 442 098				6 442 098
Total	6 442 098				6 442 098

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	294 694	632 288	640 904

Comité externe d'examen des griefs militaires

Raison d'être

Le Comité externe d'examen des griefs militaires (le Comité) a pour raison d'être d'assurer l'examen indépendant et externe des griefs des militaires. L'article 29 de la *Loi sur la défense nationale* prévoit que tout officier ou militaire du rang qui s'estime lésé par une décision, un acte ou une omission dans la gestion des affaires des Forces armées canadiennes a le droit de déposer un grief. L'importance de ce droit ne peut être minimisée car, à quelques exceptions près, il s'agit là de la seule procédure formelle de plainte accessible aux membres des Forces armées canadiennes. La ministre de la Défense nationale est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sur le rôle, le mandat et la mission du Comité sont fournis sur le site Web du Comité, et dans le plan ministériel.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	6 392 704	6 358 442	6 358 442	6 377 030
Total des crédits votés	6 392 704	6 358 442	6 358 442	6 377 030
Total des postes législatifs	802 516	626 642	626 642	637 362
Total des dépenses budgétaires	7 195 220	6 985 084	6 985 084	7 014 392

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Examen indépendant des griefs militaires	4 656 488				4 656 488
Services internes	2 357 904				2 357 904
Total	7 014 392				7 014 392

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	802 516	626 642	637 362

Commissariat à l'intégrité du secteur public

Raison d'être

Le Commissariat à l'intégrité du secteur public du Canada (le Commissariat) a été créé afin d'appliquer la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles*, qui est entrée en vigueur en avril 2007.

Le commissaire relève directement du Parlement. La présidente du Conseil du Trésor est responsable de déposer au Parlement le plan ministériel et le rapport sur les résultats ministériels du Commissariat.

Le Commissariat contribue à renforcer la reddition de comptes et à accroître la surveillance des activités du gouvernement :

- en fournissant un processus indépendant et confidentiel pour recevoir les divulgations d'actes répréhensibles au sein du secteur public fédéral, ou concernant ce dernier, reçu des fonctionnaires et du grand public, et pour faire enquête sur celles-ci;
- en déposant au Parlement des rapports sur les cas d'actes répréhensibles avérés et en formulant des recommandations de mesures correctives aux administrateurs généraux;
- en offrant un mécanisme qui vise à traiter les plaintes de représailles reçues des fonctionnaires et des anciens fonctionnaires dans le but de résoudre la situation, y compris par l'entremise de la conciliation et des renvois de cas au Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	4 892 975	5 118 271	5 118 271	5 121 624
Total des crédits votés	4 892 975	5 118 271	5 118 271	5 121 624
Total des postes législatifs	498 683	547 052	547 052	554 947
Total des dépenses budgétaires	5 391 658	5 665 323	5 665 323	5 676 571

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Les divulgations d'actes répréhensibles et les plaintes de représailles du secteur public	3 793 204		50 000		3 843 204
Services internes	1 833 367				1 833 367
Total	5 626 571		50 000		5 676 571

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Contributions			
Contribution qui permet d'obtenir des services de consultation juridique en vertu de la <i>Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles</i>	18 269	50 000	50 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	498 599	547 052	554 947

Commissariat au lobbying

Raison d'être

La commissaire au lobbying est un agent indépendant du Parlement chargé de réglementer les activités fédérales de lobbying.

Le Commissariat au lobbying veille à la transparence et au caractère éthique des activités de lobbying en appliquant la *Loi sur le lobbying* et le *Code de déontologie des lobbyistes*. Le Commissariat doit notamment tenir un registre consultable des informations communiquées par les lobbyistes, renseigner les parties intéressées sur les exigences en matière de lobbying et vérifier que les lobbyistes s'y conforment.

À des fins administratives, la présidente du Conseil du Trésor dépose au Parlement les plans ministériels et les rapports sur les résultats ministériels du Commissariat.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	4 431 312	4 188 106	4 744 323	4 767 252
Total des crédits votés	4 431 312	4 188 106	4 744 323	4 767 252
Total des postes législatifs	457 066	434 840	475 576	521 944
Total des dépenses budgétaires	4 888 378	4 622 946	5 219 899	5 289 196

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Réglementation du lobbying	4 078 385				4 078 385
Services internes	1 210 811				1 210 811
Total	5 289 196				5 289 196

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	457 066	475 576	521 944

Commissariat aux langues officielles

Raison d'être

Le commissaire aux langues officielles veille à la mise en œuvre intégrale de la *Loi sur les langues officielles*, à protéger les droits linguistiques des Canadiens et des Canadiennes et à promouvoir la dualité linguistique.

L'article 56 de la *Loi sur les langues officielles* énonce ce qui suit : « Il incombe au commissaire de prendre, dans le cadre de sa compétence, toutes les mesures visant à assurer la reconnaissance du statut de chacune des langues officielles et à faire respecter l'esprit de la présente loi et l'intention du législateur en ce qui touche l'administration des affaires des institutions fédérales, et notamment la promotion du français et de l'anglais dans la société canadienne. »

Ainsi, en vertu de la Loi, le commissaire a pour mandat de prendre, dans le cadre de sa compétence, toutes les mesures nécessaires à la réalisation des trois grands objectifs de la *Loi sur les langues officielles*, soit :

- l'égalité de statut et d'usage du français et de l'anglais au sein du Parlement, du gouvernement du Canada, de l'administration fédérale et des institutions assujetties à la Loi;
- l'épanouissement des communautés de langue officielle au Canada;
- la progression vers l'égalité du français et de l'anglais dans la société canadienne.

Le commissaire aux langues officielles est nommé par commission sous le grand sceau, après approbation par résolution de la Chambre des communes et du Sénat. Le commissaire relève directement du Parlement.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	20 152 445	19 897 763	19 897 763	19 904 554
Total des crédits votés	20 152 445	19 897 763	19 897 763	19 904 554
Total des postes législatifs	2 510 639	2 308 469	2 308 469	2 334 957
Total des dépenses budgétaires	22 663 084	22 206 232	22 206 232	22 239 511

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Protection des droits liés aux langues officielles	7 783 829				7 783 829
Avancement du français et de l'anglais dans la société canadienne	7 339 039				7 339 039
Services internes	7 116 643				7 116 643
Total	22 239 511				22 239 511

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 510 639	2 308 469	2 334 957

Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada

Raison d'être

Commissariat à la protection de la vie privée du Canada

À titre d'agent du Parlement, le commissaire à la protection de la vie privée du Canada relève directement de la Chambre des communes et du Sénat. Le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada (le Commissariat) a pour mandat de surveiller le respect de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, laquelle porte sur les pratiques de traitement des renseignements personnels utilisées par les ministères et organismes fédéraux, de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*, la loi fédérale sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, ainsi que de certains aspects de la loi canadienne anti-pourriel. Le Commissariat a pour mission de protéger et de promouvoir le droit des individus à la vie privée.

Commissariat à l'information du Canada

La commissaire à l'information du Canada relève directement de la Chambre des communes et du Sénat. Le Commissariat à l'information du Canada s'assure que les droits conférés par la *Loi sur l'accès à l'information* sont respectés, ce qui, ultimement, contribue à accroître la transparence et le caractère responsable des institutions fédérales.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de chaque organisation. Sur le plan administratif, le ministre de la Justice a la responsabilité de soumettre les plans ministériels et les rapports sur les résultats ministériels pour ces organisations.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme – Commissariat à l'information du Canada	14 504 595	14 940 085	16 275 001	14 125 695
5 Dépenses du programme – Commissariat à la protection de la vie privée du Canada	28 500 006	27 062 351	27 062 351	26 077 995
Total des crédits votés	43 004 601	42 002 436	43 337 352	40 203 690
Total des postes législatifs	4 939 623	5 052 505	5 052 505	4 925 970
Total des dépenses budgétaires	47 944 224	47 054 941	48 389 857	45 129 660

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Protection du droit à la vie privée	21 024 426		500 000		21 524 426
Transparence gouvernementale	12 091 774				12 091 774
Services internes - Commissariat à la protection de la vie privée du Canada	7 895 005			(200 000)	7 695 005
Services internes - Commissariat à l'information du Canada	3 818 455				3 818 455
Total	44 829 660		500 000	(200 000)	45 129 660

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
		(dollars)	
<u>Contributions</u>			
Programme de contributions relatif à la <i>Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques</i>	494 211	500 000	500 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 939 623	5 052 505	4 925 970

Commission canadienne de sûreté nucléaire

Raison d'être

Le ministre des Ressources naturelles est responsable de cette organisation.

En 1946, le Parlement a adopté la *Loi sur le contrôle de l'énergie atomique* et a créé la Commission de contrôle de l'énergie atomique. Celle-ci a le pouvoir de réglementer l'ensemble des activités nucléaires liées au développement et à l'utilisation de l'énergie atomique au Canada.

Plus d'un demi-siècle plus tard, en mai 2000, la *Loi sur la sécurité et la réglementation nucléaires* entrait en vigueur et créait la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN), appelée à succéder à la Commission de contrôle de l'énergie atomique. La CCSN a les responsabilités et les pouvoirs lui permettant de réglementer un secteur qui englobe tous les segments du cycle du combustible nucléaire et une vaste gamme d'utilisations industrielles, médicales et universitaires des substances nucléaires.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de la CCSN.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	34 910 780	41 081 316	41 183 122	40 818 583
Total des crédits votés	34 910 780	41 081 316	41 183 122	40 818 583
Total des postes législatifs	104 616 241	102 667 545	102 667 545	102 863 570
Total des dépenses budgétaires	139 527 021	143 748 861	143 850 667	143 682 153

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Réglementation nucléaire	95 215 453		1 770 000		96 985 453
Services internes	46 696 700				46 696 700
Total	141 912 153		1 770 000		143 682 153

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Subventions			
Subventions pour faciliter la recherche, le développement et la gestion des activités qui contribueront à la réalisation des objectifs du Programme de recherche et de soutien	75 000	75 000	75 000
Contributions			
Programme d'aide financière aux participants	1 109 148	925 000	925 000
Contributions pour faciliter la recherche, le développement et la gestion des activités qui contribueront à la réalisation des objectifs du Programme de recherche et de soutien ainsi que du Programme canadien à l'appui des garanties	1 919 336	770 000	770 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
		(dollars)	
Budgétaire			
Dépenses aux termes du paragraphe 21(3) de la <i>Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires</i>	90 967 784	98 250 551	98 382 602
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	13 648 457	4 416 994	4 480 968

Commission canadienne des droits de la personne

Raison d'être

La Commission canadienne des droits de la personne a été mise sur pied en 1977 en vertu de l'annexe I.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, conformément à la *Loi canadienne sur les droits de la personne* (LCDP). La Commission dirige l'application de la LCDP et travaille avec les employeurs pour veiller à la conformité à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* (LEE). La LCDP interdit la discrimination, et la LEE fait la promotion de l'égalité en milieu de travail. Sous la direction du commissaire à l'équité salariale et du commissaire à l'accessibilité, la Commission est également responsable de l'administration et de la mise en application de la *Loi sur l'équité salariale* (LES) et de la *Loi canadienne sur l'accessibilité* (LCA). Ces lois imposent les principes de l'égalité des chances et de la non-discrimination aux ministères et organismes du gouvernement fédéral, aux sociétés d'État et aux organisations du secteur privé sous réglementation fédérale. Enfin, la Commission met à la disposition du Défenseur fédéral du logement des services administratifs et des installations pour soutenir ses tâches et ses fonctions.

Le ministre de la Justice et procureur général du Canada est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	27 629 936	33 417 767	34 755 414	35 524 427
Total des crédits votés	27 629 936	33 417 767	34 755 414	35 524 427
Total des postes législatifs	3 369 223	3 854 519	3 854 519	4 216 794
Total des dépenses budgétaires	30 999 159	37 272 286	38 609 933	39 741 221

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Plaintes	11 278 054				11 278 054
Conformité proactive	10 845 388				10 845 388
Mobilisation et promotion des intérêts	6 828 037				6 828 037
Services internes	12 869 742			(2 080 000)	10 789 742
Total	41 821 221			(2 080 000)	39 741 221

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 369 223	3 854 519	4 216 794

Commission canadienne des grains

Raison d'être

La Commission canadienne des grains (CCG) est un ministère du gouvernement fédéral qui administre les dispositions de la *Loi sur les grains du Canada* (LGC). Aux termes de la LGC, la CCG a pour mandat de fixer et de faire respecter, au profit des producteurs de grains, des normes de qualité pour le grain canadien et de régir la manutention du grain au pays afin d'en assurer la fiabilité sur les marchés intérieurs et étrangers.

La vision de la CCG est d'être un « fournisseur de classe mondiale en matière de services d'assurance de la qualité fondés sur la science ». La ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire est responsable de la CCG.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de la CCG.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	6 136 350	5 237 236	5 237 236	5 299 399
Total des crédits votés	6 136 350	5 237 236	5 237 236	5 299 399
Total des postes législatifs	(17 982 257)	1 532 344	1 532 344	7 910 551
Total des dépenses budgétaires	(11 845 907)	6 769 580	6 769 580	13 209 950

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Réglementation des grains	50 381 386			(37 466 792)	12 914 594
Services internes	24 281 011			(23 985 655)	295 356
Total	74 662 397			(61 452 447)	13 209 950

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains (<i>Loi de crédits no 4 pour 1994-1995</i>)	(18 686 462)	847 955	7 215 143
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	665 500	684 389	695 408

Commission canadienne du lait

Raison d'être

La Commission canadienne du lait (CCL) est une société d'État fédérale constituée en 1966 aux termes de la *Loi sur la Commission canadienne du lait*. Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire est responsable de cette organisation.

Les objectifs de la CCL selon sa loi comprennent deux volets : permettre aux producteurs de lait et de crème dont l'entreprise est efficace d'obtenir une juste rétribution pour leur travail et leur investissement et assurer aux consommateurs un approvisionnement continu et suffisant de produits laitiers de qualité.

La CCL joue un rôle central de facilitateur auprès de l'industrie laitière canadienne. La CCL tient compte des intérêts de tous les intervenants de l'industrie laitière, soit les producteurs, les transformateurs, les transformateurs secondaires, les consommateurs et les gouvernements.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de la CCL.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	4 576 877	4 094 435	4 094 435	4 153 333
Total des crédits votés	4 576 877	4 094 435	4 094 435	4 153 333
Total des dépenses budgétaires	4 576 877	4 094 435	4 094 435	4 153 333
Dépenses non budgétaires				
Total des postes législatifs	(21 366 517)			
Total des dépenses non budgétaires	(21 366 517)			

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Commission canadienne du lait	4 153 333				4 153 333
Total	4 153 333				4 153 333

Commission canadienne du tourisme

Raison d'être

La Commission canadienne du tourisme exerce ses activités sous le nom de Destination Canada (DC) et a été créée en 1995 en tant qu'organisme de service spécial au sein d'Industrie Canada, puis est devenue une société d'État en 2001 en vertu de la *Loi sur la Commission canadienne du tourisme*.

DC est l'organisme national de marketing touristique du Canada. À titre de société d'État à part entière du gouvernement du Canada, DC a le mandat de veiller à la prospérité et à la rentabilité de l'industrie du tourisme en faisant la promotion du Canada en tant que destination touristique quatre saisons de premier choix concurrentiel internationalement où les voyageurs peuvent vivre des expériences extraordinaires. En partenariat avec le secteur privé, les gouvernements du Canada, des provinces et des territoires, DC collabore avec le secteur du tourisme pour conserver le caractère concurrentiel du Canada et créer de la richesse pour les Canadiens en stimulant la demande pour l'économie touristique.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan d'entreprise de l'organisation.

Le ministre du Tourisme et ministre associé des Finances est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la Commission	95 665 913	96 159 703	121 159 703	156 159 703
Total des crédits votés	95 665 913	96 159 703	121 159 703	156 159 703
Total des dépenses budgétaires	95 665 913	96 159 703	121 159 703	156 159 703

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Commission canadienne du tourisme	156 159 703				156 159 703
Total	156 159 703				156 159 703

Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la Gendarmerie royale du Canada

Raison d'être

La Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la Gendarmerie royale du Canada (la Commission) est un organisme autonome institué par le Parlement, qui ne fait pas partie de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Son rôle fondamental consiste à assurer la surveillance civile de la conduite des membres de la GRC dans l'exercice de leurs fonctions, veillant ainsi à ce que la GRC rende des comptes au public. La Commission s'assure que les plaintes déposées par le public concernant la conduite de membres de la GRC sont examinées de manière équitable et objective. Elle formule des conclusions et des recommandations visant à identifier et à corriger les problèmes relatifs au maintien de l'ordre imputables à la conduite de membres de la GRC ou à des lacunes dans les politiques et les pratiques de la GRC. De plus, la Commission examine certaines activités de la GRC, rend compte aux provinces qui utilisent les services contractuels de la GRC, mène des projets de recherche, organise des activités de sensibilisation et d'éducation du public et fait appel aux services d'observateurs indépendants dans le cadre d'enquêtes sur des incidents graves mettant en cause des membres de la GRC.

Le ministre de la Sécurité publique est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	10 197 756	9 345 025	9 345 025	9 376 774
Total des crédits votés	10 197 756	9 345 025	9 345 025	9 376 774
Total des postes législatifs	1 218 481	1 080 512	1 080 512	1 099 875
Total des dépenses budgétaires	11 416 237	10 425 537	10 425 537	10 476 649

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Examen indépendant de la GRC	6 809 822				6 809 822
Services internes	3 666 827				3 666 827
Total	10 476 649				10 476 649

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 218 481	1 080 512	1 099 875

Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire

Raison d'être

Au nom de tous les Canadiens, la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada fait en sorte que la police militaire et la chaîne de commandement fassent preuve d'une plus grande responsabilisation en ce qui a trait aux activités de la police militaire. Le mandat de l'organisation a été formulé en vertu de la partie IV de la *Loi sur la défense nationale*.

Bien qu'elle relève directement du Parlement par l'intermédiaire du ministre de la Défense nationale, la Commission jouit d'une indépendance administrative et légale par rapport au ministère de la Défense nationale et aux Forces armées canadiennes.

Des renseignements supplémentaires sur la gestion des finances et des dépenses de l'organisation sont fournis dans les plans ministériels, les rapports annuels, les rapports sur les résultats ministériels, les états financiers prospectifs, les rapports financiers trimestriels et les états financiers annuels.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	4 479 351	4 416 066	4 416 066	4 438 872
Total des crédits votés	4 479 351	4 416 066	4 416 066	4 438 872
Total des postes législatifs	467 324	436 817	436 817	445 803
Total des dépenses budgétaires	4 946 675	4 852 883	4 852 883	4 884 675

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Surveillance indépendante de la Police militaire	2 944 544				2 944 544
Services internes	1 940 131				1 940 131
Total	4 884 675				4 884 675

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	467 324	436 817	445 803

Commission de l'immigration et du statut de réfugié

Raison d'être

La Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) est un tribunal administratif, responsable et indépendant créé par le Parlement le 1er janvier 1989, pour régler les cas d'immigration et de statut de réfugié de manière efficace, équitable et conforme à la loi. La CISR assure des avantages aux Canadiens : en acceptant seulement les demandeurs d'asile ayant besoin d'une protection, conformément aux obligations internationales et au droit canadien; en contribuant à l'intégrité du système d'immigration, à la sûreté et à la sécurité des Canadiens, à la réputation canadienne de défenseur de la justice et de l'équité pour les personnes, et à la réunification des familles. La CISR contribue également à la qualité de vie des collectivités du Canada en renforçant la structure sociale du pays et en réaffirmant les valeurs essentielles, soit le respect des droits de la personne, la paix, la sécurité et la primauté du droit, qui importent aux Canadiens.

Le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	219 871 701	255 954 529	257 562 535	254 883 504
Total des crédits votés	219 871 701	255 954 529	257 562 535	254 883 504
Total des postes législatifs	24 887 288	26 769 523	27 118 776	27 594 243
Total des dépenses budgétaires	244 758 989	282 724 052	284 681 311	282 477 747

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Règlement des cas d'immigration et de statut de réfugié	223 559 271				223 559 271
Services internes	58 918 476				58 918 476
Total	282 477 747				282 477 747

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	24 887 045	27 118 776	27 594 243

Commission de la capitale nationale

Raison d'être

La ministre des Services publics et de l'Approvisionnement est responsable de cette organisation.

La Commission de la capitale nationale, créée par le Parlement en 1959, exerce le mandat suivant :

- établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et concourir à leur réalisation afin de doter le siège du gouvernement d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale;
- approuver le design d'édifices et l'utilisation des terrains fédéraux de la région.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan d'entreprise de la Commission de la capitale nationale.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la Commission pour les dépenses de fonctionnement	83 394 839	71 036 181	71 036 181	75 875 420
5 Paiements à la Commission pour les dépenses en capital	70 318 548	84 945 549	116 945 549	78 341 049
Total des crédits votés	153 713 387	155 981 730	187 981 730	154 216 469
Total des dépenses budgétaires	153 713 387	155 981 730	187 981 730	154 216 469

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Commission de la capitale nationale	75 875 420	78 341 049			154 216 469
Total	75 875 420	78 341 049			154 216 469

Commission de la fonction publique

Raison d'être

Le président du Conseil privé de la Reine pour le Canada est responsable de la Commission de la fonction publique du Canada (l'organisme) conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et du dépôt de son rapport annuel en vertu de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*. L'organisme rend compte indépendamment de l'exercice de son mandat au Parlement.

En collaboration avec les ministères et organismes, il s'emploie à bâtir une fonction publique de demain vouée à l'excellence et représentative de la diversité canadienne. Il sauvegarde l'impartialité politique, protège et promeut le principe du mérite ainsi que l'utilisation des deux langues officielles en matière de recrutement et de dotation. Il appuie les ministères et organismes dans le recrutement de personnes de talent d'un océan à l'autre, grâce à des pratiques, des services et des outils novateurs.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le rapport annuel de l'organisme.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	82 356 618	80 160 078	80 150 078	80 875 554
Total des crédits votés	82 356 618	80 160 078	80 150 078	80 875 554
Total des postes législatifs	11 204 740	11 698 474	11 698 474	11 925 175
Total des dépenses budgétaires	93 561 358	91 858 552	91 848 552	92 800 729

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Impartialité et embauche dans la fonction publique	68 513 746			(14 252 000)	54 261 746
Services internes	38 538 983				38 538 983
Total	107 052 729			(14 252 000)	92 800 729

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	11 203 003	11 698 474	11 925 175

Commission des champs de bataille nationaux

Raison d'être

La Commission des champs de bataille nationaux (CCBN), en tant que gestionnaire du parc des Champs-de-Bataille, permet aux Canadiens et aux Canadiennes de bénéficier du premier parc historique national au Canada et de l'un des plus prestigieux parcs urbains au monde.

La CCBN assume la responsabilité de l'administration, de la gestion, de la conservation et de la mise en valeur du parc des Champs-de-Bataille (situé dans la ville de Québec) ainsi que de la gestion des fonds attribués à cette fin.

La CCBN tient son mandat de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*, 7-8 Édouard VII, ch. 57, promulguée le 17 mars 1908, et de ses amendements.

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de la CCBN.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	6 552 597	6 622 665	11 851 012	9 127 247
Total des crédits votés	6 552 597	6 622 665	11 851 012	9 127 247
Total des postes législatifs	2 863 564	2 354 054	3 225 707	2 733 839
Total des dépenses budgétaires	9 416 161	8 976 719	15 076 719	11 861 086

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Conservation	3 332 410				3 332 410
Promotion du patrimoine	1 544 240				1 544 240
Services internes	6 984 436				6 984 436
Total	11 861 086				11 861 086

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	1 286 499	2 000 000	2 000 000
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	464 737	1 225 707	733 839

Commission des débats des chefs

Raison d'être

Le gouvernement a confié à la Commission aux débats des chefs le mandat :

- d'exercer ses fonctions de façon impartiale, indépendante et rentable;
- d'organiser deux débats dans le cadre de l'élection générale fédérale, soit un dans chaque langue officielle;
- de présenter un rapport au Parlement (constatations, leçons apprises et recommandations) afin d'orienter la possible création, au moyen d'un texte de loi, d'une Commission des débats des chefs « durable ».

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	315 520	4 695 655	5 247 850	421 549
Total des crédits votés	315 520	4 695 655	5 247 850	421 549
Total des postes législatifs	15 228	139 370	218 627	32 638
Total des dépenses budgétaires	330 748	4 835 025	5 466 477	454 187

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Organiser les débats des chefs pour les élections générales fédérales	454 187				454 187
Total	454 187				454 187

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	15 228	218 627	32 638

Commission des libérations conditionnelles du Canada

Raison d'être

Le ministre de la Sécurité publique est responsable de cette organisation.

La Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC) est un tribunal administratif indépendant qui, en vertu de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, a le pouvoir exclusif d'accorder, de refuser, d'annuler, de faire cesser ou de révoquer une semi-liberté ou une libération conditionnelle totale. La CLCC peut aussi ordonner que certains détenus purgent leur peine jusqu'au bout. La CLCC rend également des décisions à l'égard des délinquants incarcérés dans les établissements correctionnels des provinces ou des territoires qui n'ont pas leur propre commission des libérations conditionnelles.

Il appartient à la CLCC d'ordonner, de refuser ou de révoquer une suspension du casier en vertu de la *Loi sur le casier judiciaire* et du *Code criminel*. La CLCC fait aussi des recommandations en matière de clémence en vertu de la prérogative royale de clémence. La CLCC a également la responsabilité législative d'ordonner ou de refuser la radiation des dossiers judiciaires relatifs aux condamnations pour des infractions admissibles qui seraient aujourd'hui légales en vertu de la *Loi sur la radiation de condamnations constituant des injustices historiques*.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	50 927 331	49 323 723	55 596 422	58 591 187
Total des crédits votés	50 927 331	49 323 723	55 596 422	58 591 187
Total des postes législatifs	6 817 632	6 047 000	6 944 570	6 904 740
Total des dépenses budgétaires	57 744 963	55 370 723	62 540 992	65 495 927

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paievements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Décisions relatives à la mise en liberté sous condition	36 490 259				36 490 259
Décisions relatives à la suspension du casier/au pardon et à la radiation et recommandations concernant la clémence	11 163 522	2 200 000		(937 500)	12 426 022
Application transparente et responsable du processus de mise en liberté sous condition	4 659 852				4 659 852
Services internes	11 919 794				11 919 794
Total	64 233 427	2 200 000		(937 500)	65 495 927

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 762 866	6 944 570	6 904 740

Commission du droit d'auteur

Raison d'être

Le mandat de la Commission du droit d'auteur (la Commission) est défini dans la partie VII de la *Loi sur le droit d'auteur*. La loi prévoit que, en tant qu'organisme de régulation économique, la Commission intervient dans trois domaines, soit l'approbation des tarifs pour les œuvres dont les droits sont gérés collectivement, l'octroi de licences pour l'utilisation d'œuvres dont les titulaires sont introuvables et l'arbitrage, advenant qu'une société de gestion collective et un utilisateur ne peuvent s'entendre sur les redevances à être versées.

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de la Commission.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	3 489 970	3 881 666	3 881 666	3 888 058
Total des crédits votés	3 489 970	3 881 666	3 881 666	3 888 058
Total des postes législatifs	412 418	398 141	398 141	404 480
Total des dépenses budgétaires	3 902 388	4 279 807	4 279 807	4 292 538

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Tarifs et licences liés au droit d'auteur	3 434 031				3 434 031
Services internes	858 507				858 507
Total	4 292 538				4 292 538

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	412 418	398 141	404 480

Commission mixte internationale (section canadienne)

Raison d'être

La Commission mixte internationale a pour mandat la prévention et/ou la résolution prompte et efficace des différends possibles aux termes du Traité des eaux limitrophes et de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs pour éviter et prévenir des répercussions nuisibles aux relations canado-américaines.

Le Traité des eaux limitrophes a créé la Commission afin qu'elle agisse en tant que conseiller impartial auprès des gouvernements du Canada et des États-Unis. Au Canada, c'est la ministre des Affaires étrangères qui est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le rapport annuel d'activités.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	8 324 413	9 354 218	11 575 152	8 243 811
Total des crédits votés	8 324 413	9 354 218	11 575 152	8 243 811
Total des postes législatifs	650 826	619 141	619 141	597 128
Total des dépenses budgétaires	8 975 239	9 973 359	12 194 293	8 840 939

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Gestion des ressources communes en eau	7 095 939				7 095 939
Gestion de la qualité de l'eau des Grands Lacs	1 745 000				1 745 000
Total	8 840 939				8 840 939

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	650 826	619 141	597 128

Conseil canadien des normes

Raison d'être

Le Conseil canadien des normes (CCN) est une société d'État fédérale qui a pour mandat d'encourager une normalisation efficace et efficace au Canada. Le CCN coordonne et encadre le système national de normalisation, qui est formé d'organismes canadiens et de Canadiens et de Canadiennes participant à des activités d'élaboration de normes et d'évaluation de la conformité volontaires. Des milliers de Canadiens et de Canadiennes contribuent aux travaux du réseau canadien de normalisation, dont quelque 3 000 bénévoles au sein de comités qui élaborent des normes. Les normes et les pratiques d'évaluation de la conformité sont essentielles au bien-être économique et collectif de la population canadienne. Elles offrent aux entreprises et à l'industrie des assises garantes de succès, et elles facilitent la circulation des biens et des services à l'échelle nationale et internationale.

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan d'entreprise de l'organisme.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Conseil	18 575 862	15 046 000	18 661 250	15 647 708
Total des crédits votés	18 575 862	15 046 000	18 661 250	15 647 708
Total des dépenses budgétaires	18 575 862	15 046 000	18 661 250	15 647 708

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Conseil canadien des normes	15 647 708				15 647 708
Total	15 647 708				15 647 708

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

Raison d'être

Créé par le Parlement en 1987, le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB) est un organisme indépendant qui détient des pouvoirs quasi judiciaires.

Il est investi d'un double mandat :

- réglementation – veiller à ce que les prix demandés par les brevetés pour les médicaments brevetés vendus au Canada ne soient pas excessifs;
- établissement de rapport – faire rapport des tendances pharmaceutiques de tous les médicaments ainsi que des dépenses des brevetés dans la recherche et le développement.

Dans l'exécution de son mandat, le CEPMB veille à la protection des Canadiens en s'assurant que les médicaments brevetés ne sont pas vendus au Canada à des prix excessifs et que les intervenants sont tenus informés des tendances relatives aux produits pharmaceutiques.

Le ministre de la Santé est responsable de cet organisme.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du CEPMB.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	14 038 491	17 580 493	17 580 493	15 677 393
Total des crédits votés	14 038 491	17 580 493	17 580 493	15 677 393
Total des postes législatifs	1 220 592	1 311 829	1 311 829	1 325 820
Total des dépenses budgétaires	15 259 083	18 892 322	18 892 322	17 003 213

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Réglementer les prix des médicaments brevetés	13 870 473				13 870 473
Services internes	3 132 740				3 132 740
Total	17 003 213				17 003 213

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 220 530	1 311 829	1 325 820

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Raison d'être

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) est un tribunal administratif chargé de réglementer et de surveiller les systèmes de radiodiffusion et de télécommunications canadiens dans l'intérêt du public, en plus de protéger la vie privée et d'assurer la sécurité des Canadiens.

Le CRTC rend compte au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du CRTC.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	31 390 085	6 310 750	9 474 978	8 779 059
Total des crédits votés	31 390 085	6 310 750	9 474 978	8 779 059
Total des postes législatifs	7 945 025	7 908 211	8 472 357	8 356 191
Total des dépenses budgétaires	39 335 110	14 218 961	17 947 335	17 135 250

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Réglementer et surveiller le système de communication	59 278 382			(45 905 389)	13 372 993
Services internes	17 979 322			(14 217 065)	3 762 257
Total	77 257 704			(60 122 454)	17 135 250

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 945 025	8 472 357	8 356 191

Conseil de recherches en sciences humaines

Raison d'être

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie est responsable de cette organisation.

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) finance la recherche et la formation en recherche, ce qui permet de mieux comprendre les personnes d'hier et d'aujourd'hui en vue de bâtir un avenir meilleur. Qu'il s'agisse de famille, de culture ou d'emploi, la recherche concernant les personnes, notamment leur mode de vie, leur conception des choses et leur comportement permet de produire de nouvelles connaissances sur les enjeux qui importent le plus pour les Canadiens.

Le CRSH joue un rôle unique au sein du système canadien des sciences, de la technologie et de l'innovation en attribuant des bourses et des subventions aux chercheurs et aux étudiants qui travaillent individuellement, en petits groupes ou en partenariat afin de cultiver le talent, de susciter de nouvelles idées et d'établir des liens qui permettent de répondre aux besoins de tous les secteurs de la société.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du CRSH.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	35 391 177	33 994 870	37 501 933	39 803 046
5 Subventions	1 022 533 351	967 688 573	970 627 623	1 029 372 709
Total des crédits votés	1 057 924 528	1 001 683 443	1 008 129 556	1 069 175 755
Total des postes législatifs	361 194 079	3 766 997	4 397 795	4 276 971
Total des dépenses budgétaires	1 419 118 607	1 005 450 440	1 012 527 351	1 073 452 726

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Financement de la recherche et formation en sciences humaines	26 109 258		601 734 619		627 843 877
Soutien institutionnel aux coûts indirects de la recherche	613 216		427 638 090		428 251 306
Services internes	17 357 543				17 357 543
Total	44 080 017		1 029 372 709		1 073 452 726

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
	(dollars)		
Subventions			
Fonds de soutien à la recherche	414 254 894	427 638 090	427 638 090
Subventions et bourses	359 509 196	339 125 547	340 729 851
Fonds Nouvelles frontières en recherche	42 180 582	72 999 184	107 647 780
Bourses d'études supérieures du Canada	77 382 865	80 008 500	74 566 000
Fonds de recherche biomédicale du Canada			39 000 000
Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada	18 455 544	18 455 544	16 975 702
Bourses d'études supérieures du Canada Vanier	9 133 346	8 300 000	8 300 000
Programme d'innovation dans les collèges et la communauté	6 543 482	5 170 889	4 950 270
Chaires d'excellence en recherche du Canada	2 800 000	2 800 000	2 800 000
Réseaux de centres d'excellence	7 757 016	7 154 819	2 304 016
Chaires de recherche Canada 150	2 100 000	2 100 000	2 100 000
Centres d'excellence en commercialisation et en recherche	2 654 005	2 357 000	1 159 000
Programme de Subvention de la mobilisation des informations en matière de défense et sécurité	602 500	602 000	602 000
Réseaux de centres d'excellence dirigés par les entreprises	1 363 000	977 000	600 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
	(dollars)		
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 066 187	4 302 819	4 169 009
Dépenses des revenus en vertu du paragraphe 4(2) de la <i>Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines</i>	76 306	94 976	107 962

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Raison d'être

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie est responsable de cette organisation.

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) est un acteur clé pour ce qui est de faire du Canada un chef de file en matière de découverte et d'innovation. Le CRSNG compte maximiser la valeur des investissements publics dans la recherche et le développement afin de contribuer à la prospérité du Canada et à l'amélioration de la qualité de vie des Canadiens. Compte tenu de l'économie mondiale hautement concurrentielle d'aujourd'hui, le CRSNG joue un rôle clé de soutien quant au réseau d'innovation du Canada. Le CRSNG appuie la recherche qui bénéficie à tous les Canadiens. En rapprochant cette recherche innovatrice avec l'industrie par l'entremise d'initiatives de partenariats, le CRSNG facilite la collaboration entre le secteur privé et le milieu universitaire ainsi que l'accès à la richesse qu'offre le système canadien d'enseignement postsecondaire de premier ordre. Le CRSNG prend part à la formation de la prochaine génération de chercheurs et d'ingénieurs talentueux en accordant des bourses et des allocations de recherche, et accroît la visibilité de la recherche canadienne.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	55 332 505	52 827 530	56 151 983	54 351 176
5 Subventions	1 311 770 862	1 321 627 413	1 354 676 491	1 295 368 765
Total des crédits votés	1 367 103 367	1 374 454 943	1 410 828 474	1 349 719 941
Total des postes législatifs	121 371 887	5 856 425	6 120 557	6 357 436
Total des dépenses budgétaires	1 488 475 254	1 380 311 368	1 416 949 031	1 356 077 377

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Financement de la recherche et de la formation en sciences naturelles et en génie	39 460 598		1 295 368 765		1 334 829 363
Services internes	21 248 014				21 248 014
Total	60 708 612		1 295 368 765		1 356 077 377

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
	(dollars)		
Subventions			
Subventions et bourses	1 092 554 609	993 879 765	999 759 837
Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada	137 135 497	137 135 497	108 439 290
Programme d'innovation dans les collèges et la communauté	73 454 656	75 565 023	97 019 294
Bourses d'études supérieures du Canada	48 545 749	50 455 000	48 985 000
Chaires d'excellence en recherche du Canada	14 000 000	12 950 000	11 200 000
Chaires de recherche Canada 150	9 450 000	9 450 000	9 450 000
Bourses d'études supérieures du Canada Vanier	8 973 340	8 350 000	8 350 000
Réseaux de centres d'excellence	27 899 844	25 706 128	8 035 344
Centres d'excellence en commercialisation et en recherche	10 651 980	5 409 000	2 480 000
Réseaux de centres d'excellence dirigés par les entreprises	2 763 000	2 727 000	1 650 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
	(dollars)		
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 384 147	5 941 778	6 154 213
Dépenses des revenus en vertu du paragraphe 4(2) de la <i>Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie</i>	129 927	178 779	203 223

Conseil des Arts du Canada

Raison d'être

Créé en 1957, le Conseil des arts du Canada (CAC) est une société d'État dont le rôle consiste « à favoriser et à promouvoir l'étude et la diffusion des arts, ainsi que la production d'œuvres d'art ». Ses subventions aux artistes et aux organismes artistiques contribuent au dynamisme de la scène artistique canadienne. Ses prix en arts et en sciences célèbrent la créativité de Canadiens exceptionnels. La Banque d'œuvres d'art du CAC est une collection nationale de plus de 17 000 œuvres d'art contemporain canadien, accessibles au public grâce à ses programmes de location, de prêt et de rayonnement.

La Commission canadienne pour l'UNESCO mène ses activités sous l'autorité générale du CAC.

Le CAC rend compte au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Conseil	365 831 145	364 062 080	510 389 080	414 189 080
Total des crédits votés	365 831 145	364 062 080	510 389 080	414 189 080
Total des postes législatifs	62 800 000			
Total des dépenses budgétaires	428 631 145	364 062 080	510 389 080	414 189 080

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Conseil des Arts du Canada	414 189 080				414 189 080
Total	414 189 080				414 189 080

Conseil national de recherches du Canada

Raison d'être

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie est responsable du Conseil national de recherches du Canada (CNRC).

En tant que principal acteur fédéral de la recherche et du développement technologique au Canada, le CNRC fait progresser les connaissances scientifiques, soutient l'innovation en entreprise et fournit des solutions technologiques aux défis les plus urgents en matière de politiques publiques. En collaboration avec l'industrie, le gouvernement et le milieu universitaire, les experts scientifiques et les conseillers en technologie industrielle du CNRC soutiennent une vaste gamme d'activités scientifiques et d'innovation, notamment en aidant les petites et moyennes entreprises technologiques à intensifier leurs activités, à accéder aux chaînes de valeur mondiales et à devenir compétitives à l'échelle internationale. En conciliant l'avancement des sciences et des technologies émergentes nécessaires à l'économie de demain et le soutien à l'innovation dont les entreprises canadiennes ont besoin pour croître et réussir, le CNRC traduit l'excellence scientifique en innovations qui améliorent la qualité de vie des Canadiens et des peuples du monde. En combinant son solide fondement national et son réseau régional d'infrastructures scientifiques spécialisées à des partenariats internationaux élargis, le CNRC est devenu une plateforme habilitante qui permet de relier diverses expertises au sein du système d'innovation du Canada, concentrant ses efforts sur les objectifs les plus précieux du pays.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	494 058 198	493 340 197	503 768 043	494 507 445
5 Dépenses en capital	103 335 651	50 585 000	107 488 916	51 085 000
10 Subventions et contributions	572 201 082	540 863 673	754 964 824	641 080 184
Total des crédits votés	1 169 594 931	1 084 788 870	1 366 221 783	1 186 672 629
Total des postes législatifs	479 060 382	247 598 177	250 021 156	250 715 595
Total des dépenses budgétaires	1 648 655 313	1 332 387 047	1 616 242 939	1 437 388 224

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Science et innovation	583 573 364	66 085 000	641 080 184		1 290 738 548
Services internes	141 649 676	5 000 000			146 649 676
Total	725 223 040	71 085 000	641 080 184		1 437 388 224

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
	(dollars)		
<u>Subventions</u>			
Subvention au titre du Programme de collaboration en science, en technologie et en innovation	18 359 497	24 000 000	28 600 000
Subvention au programme Solutions innovatrices Canada	10 024 930	14 600 000	5 500 000
Affiliations internationales	608 896	560 000	560 000
<u>Contributions</u>			
Programme d'aide à la recherche industrielle – Contributions aux entreprises	298 924 538	360 714 000	438 473 050
Contributions au Programme des observatoires astronomiques internationaux	25 495 440	53 126 691	64 704 472
Contribution à TRIUMF (Laboratoire national canadien pour la recherche en physique nucléaire et en physique des particules)	59 443 659	60 748 372	63 925 183
Programme d'aide à la recherche industrielle – Contributions aux organisations	18 976 656	13 800 000	16 365 000
Programme d'aide à la recherche industrielle – Contributions à la Stratégie emploi et compétences jeunesse	10 215 731	5 000 000	14 254 000
Contribution en vertu du Programme de collaboration en science, en technologie et en innovation	9 542 593	7 655 610	8 039 479
Paieement de la quote-part versée au Bureau international des poids et mesures	650 198	659 000	659 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
	(dollars)		
Budgétaire			
Dépense des recettes conformément à l'alinéa 5(1)e) de la <i>Loi sur le Conseil national de recherches</i> (L.R.C. (1985), ch. N-15)	137 483 495	182 000 000	182 000 000
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	65 976 712	68 021 156	68 715 595

Corporation commerciale canadienne

Raison d'être

La Corporation commerciale canadienne (CCC) est régie par la loi qui l'a créée, soit la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* de 1946. La Loi énonce le mandat général de la CCC, c'est-à-dire contribuer à l'expansion du commerce extérieur du Canada en aidant les exportateurs canadiens à accéder aux marchés étrangers et les acheteurs étrangers à se procurer des marchandises au Canada. La Loi confère aussi à la CCC un certain nombre de pouvoirs, dont la capacité d'effectuer l'exportation de marchandises ou de denrées du Canada, en qualité de mandant ou de mandataire, selon les modalités et dans la mesure qu'elle juge utiles. Par conséquent, la CCC facilite les transactions d'exportation à partir du Canada en négociant et en exécutant des accords d'approvisionnement bilatéraux de gouvernement à gouvernement et en faisant appel à des entreprises canadiennes pour répondre aux besoins d'approvisionnement.

Le financement de la CCC provient principalement de deux sources : un crédit destiné spécifiquement à financer l'exécution par la CCC de l'Accord sur le partage de la production de défense (APPD) entre les États-Unis et le Canada et le recouvrement des coûts de toutes les autres activités internationales payantes.

La CCC rend compte au Parlement par l'intermédiaire de la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite entreprise et du Développement économique.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la Corporation				13 000 000
Total des crédits votés				13 000 000
Total des dépenses budgétaires				13 000 000

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Corporation commerciale canadienne	13 000 000				13 000 000
Total	13 000 000				13 000 000

École de la fonction publique du Canada

Raison d'être

L'École de la fonction publique du Canada (l'École) est le fournisseur de services d'apprentissage communs de la fonction publique du Canada. L'École a pour mandat législatif de fournir une gamme d'activités d'apprentissage qui renforcent les capacités des employés et des organisations de la fonction publique, et qui favorisent l'excellence de la gestion au sein de la fonction publique.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'École.

La présidente du Conseil du Trésor est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	68 095 613	63 006 675	62 998 342	62 991 464
Total des crédits votés	68 095 613	63 006 675	62 998 342	62 991 464
Total des postes législatifs	14 187 220	15 547 883	15 547 883	15 720 967
Total des dépenses budgétaires	82 282 833	78 554 558	78 546 225	78 712 431

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Apprentissage commun dans la fonction publique	59 034 323				59 034 323
Services internes	19 678 108				19 678 108
Total	78 712 431				78 712 431

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 275 429	8 824 551	8 997 635
Dépense des recettes conformément au paragraphe 18(2) de la <i>Loi sur l'École de la fonction publique du Canada</i>	4 911 342	6 723 332	6 723 332

Énergie atomique du Canada limitée

Raison d'être

Le mandat d'Énergie atomique du Canada limitée consiste à faciliter les activités de science et technologie nucléaires et de s'acquitter des responsabilités du gouvernement du Canada en matière de gestion des déchets radioactifs et de déclassement.

Le ministre des Ressources naturelles est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la société pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	935 540 678	1 188 799 417	1 228 304 417	1 174 652 615
Total des crédits votés	935 540 678	1 188 799 417	1 228 304 417	1 174 652 615
Total des postes législatifs	5 200 000			
Total des dépenses budgétaires	940 740 678	1 188 799 417	1 228 304 417	1 174 652 615

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Déclassement nucléaire et gestion des déchets radioactifs	829 733 732				829 733 732
Laboratoires nucléaires	197 918 883	147 000 000			344 918 883
Total	1 027 652 615	147 000 000			1 174 652 615

Fondation canadienne des relations raciales

Raison d'être

La Fondation canadienne des relations raciales est une société d'État constituée en vertu de la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*, qui est entrée en vigueur le 28 octobre 1996. Selon la loi, la société d'État a pour mission « de faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en œuvre de toute connaissance ou compétence utile en vue de contribuer à l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale » en entreprenant diverses activités qui y sont énoncées en détail.

À titre de ministre responsable de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*, le ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le rapport annuel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiement à la Fondation			6 180 001	5 000 000
Total des crédits votés			6 180 001	5 000 000
Total des dépenses budgétaires			6 180 001	5 000 000

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Fondation canadienne des relations raciales	5 000 000				5 000 000
Total	5 000 000				5 000 000

Gendarmerie royale du Canada

Raison d'être

Le ministre de la Sécurité publique est responsable de cette organisation.

Comme service de police national du Canada, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) est au cœur de l'engagement du gouvernement fédéral à assurer la sécurité de la population canadienne. En combattant le crime à l'échelle municipale, provinciale et territoriale, fédérale et internationale, la GRC apporte des solutions intégrées en matière de sécurité, une cohérence dans son rôle fédéral et une présence d'un océan à l'autre.

Le mandat de la GRC, tel que le définit l'article 18 de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, comporte de multiples facettes, dont les suivantes : prévention du crime et enquêtes criminelles, maintien de l'ordre et de la paix, exécution des lois, contribution à la sécurité nationale, protection des représentants de l'État, des dignitaires en visite et des missions à l'étranger, et prestation de services de soutien opérationnel cruciaux à des services de police et organismes d'application de la loi au Canada et à l'étranger.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	2 723 004 328	2 642 741 385	2 877 210 636	3 016 856 037
5 Dépenses en capital	245 236 691	251 946 081	326 890 474	262 730 335
10 Subventions et contributions	387 166 286	194 973 483	519 739 826	428 273 483
Total des crédits votés	3 355 407 305	3 089 660 949	3 723 840 936	3 707 859 855
Total des postes législatifs	471 958 398	350 012 161	375 549 544	526 343 968
Total des dépenses budgétaires	3 827 365 703	3 439 673 110	4 099 390 480	4 234 203 823

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Services de police contractuels et autochtones	3 195 070 903	150 802 635	315 371 481	(1 731 010 228)	1 930 234 791
Services de police fédérale	953 330 771	13 798 098	82 035 101	(2 000 000)	1 047 163 970
Services nationaux de police	562 553 658	31 201 495	35 866 901	(22 749 000)	606 873 054
Services internes	583 343 901	66 928 107		(340 000)	649 932 008
Total	5 294 299 233	262 730 335	433 273 483	(1 756 099 228)	4 234 203 823

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
	(dollars)		
<u>Subventions</u>			
Indemnisation des membres de la Gendarmerie royale du Canada pour les blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions (L.R.C. (1985), ch. R-11)	370 020 252	176 900 000	407 200 000
Plan de prestations des survivants de la GRC	2 127 046	2 586 483	2 586 483
Subvention pour promouvoir l'application de la loi par le biais de la prévention du crime, la formation et les relations publiques	674 258	1 000 000	1 000 000
Total des postes législatifs	4 996 555	6 750 000	5 000 000
<u>Contributions</u>			
Contributions aux provinces, aux territoires et aux communautés autochtones et/ou à d'autres communautés ou organismes (sans but lucratif)	14 344 730	14 487 000	17 487 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
	(dollars)		
Budgétaire			
Pensions et autres prestations des employés – Membres de la GRC	358 829 971	263 023 662	455 479 327
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	99 201 555	105 775 882	65 864 641
Pensions aux termes de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada</i> (L.R.C. (1970), ch. R-10)	4 996 555	6 750 000	5 000 000

Instituts de recherche en santé du Canada

Raison d'être

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) sont l'organisme du gouvernement du Canada chargé d'investir dans la recherche en santé. Ils ont été créés en juin 2000 en vertu de la *Loi sur les Instituts de recherche en santé du Canada* avec le mandat « d'exceller, selon les normes internationales reconnues de l'excellence scientifique, dans la création de nouvelles connaissances et leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé, et de renforcer le système de santé au Canada ».

Le mandat des IRSC vise à transformer la recherche en santé au Canada, conformément à l'éthique :

- en finançant la recherche libre et la recherche priorisée;
- en renforçant la capacité de recherche dans des secteurs peu explorés et en formant la prochaine génération de chercheurs en santé;
- en mettant l'accent sur l'application des connaissances qui facilite l'utilisation des résultats de la recherche et la transformation de ces résultats en nouvelles politiques, pratiques, procédures, produits et services.

Les IRSC investissent dans l'excellence en recherche dans le cadre de leur responsabilité essentielle, le financement de la recherche et la formation en santé, et de leurs trois programmes :

- recherche libre : fonds de recherche dans tout domaine lié à la santé visant la découverte et l'application de connaissances;
- formation et soutien professionnel : bourses offertes directement à la génération actuelle et à la prochaine génération de chercheurs prometteurs pour soutenir la formation ou le perfectionnement professionnel;
- recherche priorisée : subventions et bourses ciblées dans les domaines prioritaires.

Le ministre de la Santé est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	56 644 229	62 871 989	65 232 751	64 900 611
5 Subventions	1 235 880 411	1 183 828 164	1 317 018 166	1 169 850 525
Total des crédits votés	1 292 524 640	1 246 700 153	1 382 250 917	1 234 751 136
Total des postes législatifs	210 936 920	7 206 377	7 796 505	7 733 516
Total des dépenses budgétaires	1 503 461 560	1 253 906 530	1 390 047 422	1 242 484 652

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paievements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Financement de la recherche et de la formation en santé	37 885 882		1 169 850 525		1 207 736 407
Services internes	34 748 245				34 748 245
Total	72 634 127		1 169 850 525		1 242 484 652

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
	(dollars)		
Subventions			
Subventions pour les projets de recherche et le soutien du personnel	1 102 655 980	1 051 340 888	1 061 973 057
Bourses d'études supérieures du Canada	26 818 458	28 635 000	35 547 500
Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada	43 803 272	43 803 272	28 117 817
Subventions d'appui aux instituts	14 518 100	14 139 600	14 722 450
Bourses d'études supérieures du Canada Vanier	8 349 998	8 350 000	8 350 000
Chaires d'excellence en recherche du Canada	5 947 343	6 650 000	5 600 000
Réseaux de centres d'excellence	19 207 540	17 702 449	5 575 440
Centres d'excellence en commercialisation et en recherche	6 981 000	7 206 000	4 133 000
Chaires de recherche Canada 150	2 700 000	2 700 000	2 700 000
Programme d'innovation dans les collèges et la communauté	1 206 353	868 579	1 634 927
Réseaux de centres d'excellence dirigés par les entreprises	3 692 367	2 432 376	1 496 334

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
	(dollars)		
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 307 938	7 796 505	7 733 516

Investir au Canada

Raison d'être

Investir au Canada a été constitué comme établissement public en 2018, après l'entrée en vigueur de la *Loi sur Investir au Canada*. En vue de soutenir la prospérité économique du Canada et d'y stimuler l'innovation, Investir au Canada a pour mission de :

- promouvoir, d'attirer et de faciliter les investissements directs étrangers au Canada;
- coordonner les efforts du gouvernement et ceux du secteur privé et des autres intervenants en matière d'investissement direct étranger au Canada.

La ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le Plan ministériel d'Investir au Canada.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	29 622 107	34 271 556	34 271 556	33 611 556
Total des crédits votés	29 622 107	34 271 556	34 271 556	33 611 556
Total des dépenses budgétaires	29 622 107	34 271 556	34 271 556	33 611 556

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paievements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Attirer de l'investissement direct étranger	26 217 014				26 217 014
Services internes	7 394 542				7 394 542
Total	33 611 556				33 611 556

La Société des ponts fédéraux Limitée

Raison d'être

La Société des ponts fédéraux Limitée (SPFL) est une société d'État mère, initialement créée en 1998. Elle a été ensuite fusionnée avec la Société du pont de la rivière Sainte-Marie, une filiale en propriété exclusive, le 27 janvier 2015, et l'Administration du pont Blue Water, une société d'État mère, le 1er février 2015. La SPFL fournit une fonction de surveillance et de responsabilité au gouvernement du Canada pour des ponts internationaux particuliers et des structures connexes en Ontario, incluant les parties canadiennes des ponts internationaux à Cornwall, à Lansdowne, à Sault Ste. Marie et à Point Edward.

La SPFL rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Transports.

La SPFL ne demande aucun crédit dans le Budget principal des dépenses de 2022-2023.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la Société	4 581 003	18 497 000	18 497 000	
Total des crédits votés	4 581 003	18 497 000	18 497 000	
Total des postes législatifs	1 480 387			
Total des dépenses budgétaires	6 061 390	18 497 000	18 497 000	

Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.

Raison d'être

Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée est une société d'État créée en 1978 et dont la mission consiste à gérer, à exploiter et à entretenir le pont Jacques-Cartier, le pont Champlain d'origine (dont la déconstruction est en cours) et son estacade (structure de contrôle des glaces), le pont de contournement de l'Île-des-Sœurs, le tunnel de Melocheville et les sections fédérales du pont Honoré-Mercier et de l'autoroute Bonaventure, ainsi qu'à fournir au public un système de transport sûr et efficace.

Le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le Résumé du Plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la société	232 073 141	325 009 620	324 803 854	280 004 519
Total des crédits votés	232 073 141	325 009 620	324 803 854	280 004 519
Total des dépenses budgétaires	232 073 141	325 009 620	324 803 854	280 004 519

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	194 833 283	85 171 236			280 004 519
Total	194 833 283	85 171 236			280 004 519

Marine Atlantique S.C.C.

Raison d'être

Marine Atlantique S.C.C. (Marine Atlantique) est une société d'État mère créée en 1986 en vertu de la *Loi autorisant l'acquisition de Marine Atlantique S.C.C.*, et elle a remplacé la Canadian National Marine pour fournir un service de traversier à longueur d'année prévu par la Constitution, entre North Sydney, en Nouvelle-Écosse, et Port aux Basques, à Terre-Neuve-et-Labrador (T.-N.-L.). Il s'agit du seul service de traversier au pays prévu dans la Constitution. La société exploite également un service non constitutionnel saisonnier, entre North Sydney et Argentia, à T.-N.-L. Marine Atlantique assure le transport d'environ 25 % de tous les visiteurs non-résidents vers T.-N.-L. ainsi que le transport de 66 % des marchandises et de 90 % des denrées périssables et d'une durée de vie critique. Le service est considéré comme vital pour les entreprises du Canada qui participent à l'économie régionale et pour la circulation des personnes en provenance et à destination de l'île de Terre-Neuve.

Le ministre des Transports est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la société	140 567 000	149 875 667	149 875 667	40 755 438
Total des crédits votés	140 567 000	149 875 667	149 875 667	40 755 438
Total des dépenses budgétaires	140 567 000	149 875 667	149 875 667	40 755 438

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Marine Atlantique S.C.C.	25 291 438	15 464 000			40 755 438
Total	25 291 438	15 464 000			40 755 438

Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Raison d'être

Le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a été créé en 1868, un an après la Confédération, en raison de l'importance de l'agriculture pour le développement économique, social et culturel du Canada. Aujourd'hui, le Ministère aide à réunir les conditions propices à la rentabilité, à la durabilité et à l'adaptabilité à long terme du secteur agricole canadien. Agriculture et Agroalimentaire Canada appuie le secteur au moyen d'initiatives qui favorisent l'innovation, la compétitivité et la gestion proactive des risques. Son but est de positionner les industries de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels de façon à ce qu'elles puissent réaliser leur plein potentiel en tirant parti des nouveaux débouchés sur les marchés nationaux et internationaux en croissance.

La ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	614 071 679	605 035 536	628 478 305	608 022 545
5 Dépenses en capital	47 432 694	49 005 131	50 847 818	38 309 523
10 Subventions et contributions	512 343 128	407 506 869	751 121 738	582 506 527
Total des crédits votés	1 173 847 501	1 061 547 536	1 430 447 861	1 228 838 595
Total des postes législatifs	1 863 767 894	1 961 267 301	2 476 936 479	2 024 527 883
Total des dépenses budgétaires	3 037 615 395	3 022 814 837	3 907 384 340	3 253 366 478
Dépenses non budgétaires				
Total des postes législatifs	25 288 431			
Total des dépenses non budgétaires	25 288 431			

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Risques du secteur	70 555 367	2 592 675	1 537 596 728	(1 000 000)	1 609 744 770
Marchés nationaux et internationaux	93 511 692	602 165	686 460 294	(8 590 259)	771 983 892
Science et innovation	393 377 059	30 502 683	312 794 233	(25 000 000)	711 673 975
Services internes	180 851 841	4 612 000		(25 500 000)	159 963 841
Total	738 295 959	38 309 523	2 536 851 255	(60 090 259)	3 253 366 478

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
	(dollars)		
<u>Subventions</u>			
Subventions pour favoriser les investissements dans les initiatives de la politique alimentaire	1 970 243	8 785 440	8 785 440
Défi de réduction du gaspillage alimentaire	1 996 300	3 500 000	7 400 000
Subventions à l'appui du programme de collaboration internationale	2 564 404	2 643 000	3 143 000
Subvention au programme Solutions innovatrices Canada	2 000 000	2 730 000	2 730 000
Subventions pour le renforcement des capacités pour les Solutions agricoles pour le climat			1 000 000
Paiements de subvention pour le programme des initiatives Agri-risques	195 000	600 000	300 000
Total des postes législatifs	614 353 160	631 330 000	639 231 419
<u>Contributions</u>			
Contributions à l'appui des programmes à coûts partagés exécutés par les provinces et les territoires dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture	210 030 334	206 480 000	206 480 000
Contributions à l'appui du volet Mesures à la ferme pour le climat du programme Solutions agricoles pour le climat			87 390 000
Paiements de contribution à l'appui du Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs dans le cadre des initiatives de gestion de l'offre			80 000 000
Contributions à l'appui du programme Agri-science dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture	36 382 024	44 045 069	33 565 162
Contributions à l'appui du programme des technologies propres en agriculture	7 315 157		29 816 071
Contributions à l'appui du programme Agri-innover dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture	32 200 000	21 700 000	21 700 000
Contributions à l'appui du programme Agri-marketing dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture	16 029 513	20 340 000	19 840 000
Paiements de contribution à l'appui du Fonds d'investissement dans la transformation des produits sous gestion de l'offre dans le cadre des initiatives de gestion de l'offre			19 500 000
Contributions à l'appui du programme canadien des priorités stratégiques de l'agriculture	49 857 714	7 331 000	13 331 000
Contributions à l'appui du programme Agri-assurance dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture	10 461 921	12 280 000	11 780 000
Contributions pour le programme des initiatives Agri-risques	4 723 666	8 000 000	8 300 000
Paiements de contribution à l'appui du Programme de développement des marchés de la volaille et des œufs dans le cadre des initiatives de gestion de l'offre			7 000 000
Contributions à l'appui du programme Agri-compétitivité dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture	2 624 269	3 130 000	6 674 780
Contributions pour soutenir les Solutions agricoles pour le climat			6 250 000
Stratégie emploi et compétences jeunesse	7 719 076	864 000	3 324 714
Contributions pour favoriser les investissements dans les initiatives de la politique alimentaire	25 543 630	2 196 360	1 696 360
Contributions à l'appui de l'Initiative des laboratoires vivants	2 211 042	2 500 000	1 500 000
Contributions à l'appui du programme Agri-diversité dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture	661 841	995 000	1 000 000
Total des postes législatifs	1 176 569 096	1 263 204 348	1 315 113 309

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Paielements de contribution pour le programme Agri-protection (<i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>)	645 912 746	623 000 000	623 000 000
Paielements de subventions pour le Programme de paielements directs pour les producteurs laitiers (<i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>)	459 400 130	469 000 000	468 000 000
Paielements de contribution pour le programme Agri-stabilité (<i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>)	189 939 788	482 647 922	434 938 961
Paielements de subvention pour le programme Agri-investissement (<i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>)	129 092 905	122 910 000	122 910 000
Paielements de contribution pour le programme d'aide en cas de catastrophe agricole – Agri-relance (<i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>)	21 267 302	518 513 335	118 513 335
Paielements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole</i> (L.C. 1997, ch. C-34)	24 226 244	104 800 000	109 000 000
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	67 789 855	69 090 871	68 881 237
Paielements de subvention pour le programme Agri-stabilité (<i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>)	25 870 749	57 122 838	48 221 419
Paielements de contribution pour le programme Agri-investissement (<i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>)	26 338 404	16 550 000	16 550 000
Prêts garantis en vertu de la <i>Loi canadienne sur les prêts agricoles</i>	1 153 635	13 111 013	13 111 013
Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel (<i>Loi sur les fonds renouvelables</i>)	1 368 493		1 209 418
Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i> (L.R.C. (1985), ch. F-4)		100 000	100 000
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	89 200	90 500	92 500

Ministère de l'Emploi et du Développement social

Raison d'être

La ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap, la ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, le ministre du Travail et la ministre des Aînés sont responsables de cette organisation.

La mission d'Emploi et Développement social Canada (EDSC), y compris le Programme du travail et Service Canada, est de bâtir un Canada plus fort et plus inclusif, d'aider les Canadiens et les Canadiennes à mener une vie productive et gratifiante, et d'améliorer leur qualité de vie.

EDSC fournit une gamme de programmes et de services qui touchent les Canadiens et les Canadiennes tout au long de leur vie. Le Ministère garantit aux aînés un revenu de base, appuie les travailleurs sans emploi, aide les étudiants à financer leurs études postsecondaires et soutient les parents qui élèvent de jeunes enfants. Le Programme du travail est responsable des lois et des politiques s'appliquant aux milieux de travail de compétence fédérale. Service Canada aide les citoyens à accéder aux programmes d'EDSC, de même qu'à d'autres programmes et services du gouvernement du Canada. Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le Plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	919 087 621	1 076 920 565	1 310 313 129	1 077 997 107
5 Subventions et contributions	3 037 668 779	3 107 555 049	6 442 142 757	10 319 347 022
— Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	185 561 377		170 358 003	
Total des crédits votés	4 142 317 777	4 184 475 614	7 922 813 889	11 397 344 129
Total des postes législatifs	158 494 988 839	78 255 245 276	93 416 137 530	76 007 030 436
Total des dépenses budgétaires	162 637 306 616	82 439 720 890	101 338 951 419	87 404 374 565
Dépenses non budgétaires				
Total des postes législatifs	1 401 936 776	957 191 043	237 433 472	(205 643 530)
Total des dépenses non budgétaires	1 401 936 776	957 191 043	237 433 472	(205 643 530)

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Régimes de pension et prestations	731 122 133		69 741 321 832	(336 600 592)	70 135 843 373
Apprentissage, développement des compétences et emploi	1 577 075 536		9 762 852 370	(987 794 544)	10 352 133 362
Développement social	84 316 063		6 051 664 779		6 135 980 842
Diffusion d'information et prestation de services au nom d'autres ministères	273 433 804				273 433 804
Conditions et relations de travail	117 439 873		62 558 000	(900 000)	179 097 873
Services internes	977 939 242			(650 053 931)	327 885 311
Total	3 761 326 651		85 618 396 981	(1 975 349 067)	87 404 374 565

Non budgétaire

	Total
Apprentissage, développement des compétences et emploi	(205 643 530)
Total	(205 643 530)

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
	(dollars)		
<u>Subventions</u>			
Paiement unique pour les bénéficiaires du Supplément de revenu garanti ayant reçu des prestations de pandémie			740 000 000
Prestation canadienne d'urgence	9 729 500		130 000 680
Subventions aux apprentis	60 144 359	112 204 322	112 204 322
Subventions pour des projets de petite envergure du Fonds pour l'accessibilité	20 518 480	20 650 000	78 015 100
Programme Nouveaux Horizons pour les aînés	61 183 246	61 340 000	64 340 000
Subventions à des organismes sans but lucratif, à but lucratif, et autochtones, et aux gouvernements municipaux, provinciaux et territoriaux pour l'apprentissage, l'alphabétisation et l'acquisition de compétences essentielles pour les adultes		14 800 000	39 183 400
Subventions aux organismes sans but lucratif pour les activités admissibles à l'aide financière du Programme de partenariats pour le développement social	13 776 694	23 728 540	23 728 540
Allocation canadienne aux parents de jeunes victimes de crimes	388 980	10 000 000	10 000 000
Programme de financement du travail	1 803 000	7 303 000	7 303 000
Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants	2 154 750		6 274 597
Programme de financement des objectifs de développement durable	4 455 246	4 600 000	4 600 000
Subvention pour la formation et l'innovation en milieu syndical	2 197 271	2 300 000	2 300 000
Programme de préparation à l'investissement	402 624		2 000 000
Données sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants et programme de recherche			1 250 000
Mesures de soutien pour l'information sur le marché du travail au Canada	1 100 000	1 100 000	1 100 000
Fonds pour la prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail		1 000 000	1 000 000
Programme stratégique de mobilisation des partenaires et de recherche	959 500	100 000	100 000
Total des postes législatifs	154 224 013 666	76 492 662 250	74 084 424 355
<u>Contributions</u>			
Paiements aux provinces, aux territoires, aux municipalités, aux autres organismes publics, aux organisations, aux groupes, aux collectivités, aux employeurs et aux particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation de ressources humaines nécessaires au fonctionnement efficace du marché du travail canadien	775 292 320	1 124 067 879	1 158 423 339
Contributions aux gouvernements provinciaux et territoriaux, conseils de bande ou de tribu, détenteurs d'accord du Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones, administrations municipales, organismes sans but lucratif, associations professionnelles, entreprises et organisations du secteur privé, consortiums, groupes de l'industrie, syndicats, organismes de réglementation, associations spéciales, établissements de santé publique, commissions scolaires, universités, collèges, cégeps, conseils sectoriels, conseils intersectoriels afin d'accroître la compétitivité et la productivité des milieux de travail en favorisant l'investissement dans les compétences de même que la reconnaissance et l'utilisation des compétences	281 110 187	330 241 534	907 980 281
Paiements aux provinces, territoires, municipalités, autres organismes publics, organisations, groupes, collectivités, employeurs et particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail ou des affaires, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation des ressources humaines nécessaires au développement social des Canadiens et des autres participants à la vie canadienne	28 845 303	17 976 249	399 629 207

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Initiative de transformation de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants autochtones	130 139 077	126 727 659	299 362 645
Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale	23 890 098		130 826 508
Contributions à des organismes sans but lucratif, à but lucratif, et autochtones, et aux gouvernements municipaux, provinciaux et territoriaux pour l'apprentissage, l'alphabétisation et l'acquisition de compétences essentielles pour les adultes	17 751 792	3 209 000	119 786 792
Contributions à des organismes sans but lucratif, à but lucratif, et autochtones, à des organismes et instituts de recherche et aux gouvernements municipaux, provinciaux et territoriaux pour aider les jeunes Canadiens à acquérir une expérience de travail et de vie tout en soutenant le service aux collectivités	51 153 583	78 925 000	81 937 500
Programme des travailleurs étrangers temporaires — Réseau de soutien des travailleurs migrants			18 578 332
Contributions à des organisations afin d'appuyer le développement des ressources humaines, la croissance économique, la création d'emplois et le maintien en poste dans les communautés minoritaires de langue officielle	14 416 879	14 450 000	14 650 000
Paiements aux organismes sans but lucratif pour mettre au point des activités d'éducation et de sensibilisation de portée nationale ou provinciale/territoriale/régionale afin de réduire l'incidence de la violence et de la fraude à l'égard des aînés	12 753 000	1 800 000	12 372 578
Contributions dans le but de compléter le Cadre multilatéral d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (AGJE) et le Cadre d'AGJE autochtones, pour favoriser des approches novatrices et améliorer les données et la recherche en matière d'AGJE			11 702 668
Fonds pour la prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail	3 495 000	2 500 000	2 500 000
Programme de financement du travail	394 827		2 500 000
Total des postes législatifs	3 388 626 585	1 129 200 465	1 214 625 604
<u>Autres paiements de transfert</u>			
Paiements aux provinces et aux territoires aux fins de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants	399 347 694		5 013 697 533
Ententes sur le développement de la main-d'œuvre	922 000 000	922 000 000	922 000 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Versements de la Sécurité de la vieillesse (L.R.C. (1985), ch. O-9)	44 382 661 808	46 782 527 229	52 225 920 595
Versements du Supplément de revenu garanti (L.R.C. (1985), ch. O-9)	13 685 088 912	14 194 423 024	15 432 851 588
Bourses canadiennes aux fins d'études destinées aux étudiants à temps plein et à temps partiel admissibles aux termes de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	2 920 803 871	3 206 299 936	3 414 307 523
Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	749 443 316	1 189 301 374	1 296 269 205
Paiements de Subventions canadiennes pour l'épargne-études aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'encourager les Canadiens à épargner pour les études postsecondaires de leurs enfants (<i>Loi canadienne sur l'épargne-études</i>)	1 016 678 793	1 040 000 000	1 050 000 000
Versements d'allocations (L.R.C. (1985), ch. O-9)	572 156 858	592 449 453	651 499 130
Paiements de Subventions canadiennes pour l'épargne-invalidité aux émetteurs de régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) au nom des bénéficiaires du REEI afin d'encourager la sécurité financière à long terme des personnes handicapées admissibles (<i>Loi canadienne sur l'épargne-invalidité</i>)	406 524 376	458 389 169	491 473 134
Paiements pour la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants en vertu de la <i>Loi sur les prestations canadiennes de relance économique</i>	1 965 529 481	2 986 000 000	317 930 000
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	347 465 813	306 713 228	289 951 220
Dépenses des recettes conformément au paragraphe 5.2(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Emploi et du Développement social</i>	180 137 649	223 508 892	252 128 822
Paiements de Bons canadiens pour l'épargne-invalidité aux émetteurs de régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) au nom des bénéficiaires du REEI afin d'encourager la sécurité financière à long terme des personnes handicapées admissibles (<i>Loi canadienne sur l'épargne-invalidité</i>)	139 813 480	186 580 135	199 577 385
Paiements de Bons d'études canadiens aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'appuyer l'accès à l'éducation postsecondaire des enfants de familles à faible revenu (<i>Loi canadienne sur l'épargne-études</i>)	156 403 301	143 000 000	181 000 000
Paiements pour la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique en vertu de la <i>Loi sur les prestations canadiennes de relance économique</i>	419 837 386	864 000 000	98 900 000
Paiements en vertu du Programme de protection des salariés aux personnes admissibles pour les salaires et les indemnités de vacances, les indemnités de départ et les indemnités de cessation d'emploi qui sont dus par les employeurs en faillite ou mis sous séquestre, de même que les paiements aux syndics et aux séquestres qui fourniront les renseignements nécessaires pour déterminer l'admissibilité (<i>Loi sur le programme de protection des salariés</i>)	60 577 250	49 250 000	49 250 000
Paiements d'indemnités à des agents de l'État (L.R.C. (1985), ch. G-5) et à des marins marchands (L.R.C. (1985), ch. M-6)	15 162 821	31 444 511	31 444 511
Paiements pour la prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement en vertu de la <i>Loi sur la prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement</i>		2 436 480 000	17 760 000
Paiements d'intérêts et autres obligations aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	10 023 033	5 107 011	4 405 285
Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux apprentis</i>	1 541 198	2 330 311	3 208 041
Redressements du passif actuariel de l'assurance de la fonction publique (<i>Loi sur l'assurance du service civil</i>)		145 000	145 000

Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	89 200	90 500	92 500
Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	89 200	90 500	92 500
Ministre du Travail - Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	89 200	90 500	92 500
Prestation universelle pour la garde d'enfants (<i>Loi sur la prestation universelle pour la garde d'enfants</i>)	(684 860)	40 000	40 000
Paievements d'intérêts aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	74 873	45 599	31 855
Ministre d'État (Ministre des Aînés) – Allocation pour automobile (<i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	2 000	2 000	2 000
Paievements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	(1 071 607)	(1 613 047)	(1 342 358)
Non budgétaire			
Prêts consentis en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux apprentis</i>	9 455 382	10 039 657	12 271 209
Prêts consentis en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	1 392 981 394	227 393 815	(217 914 739)

Ministère de l'Environnement

Raison d'être

Le ministre de l'Environnement et du Changement climatique est responsable de cette organisation.

Environnement et Changement climatique Canada est le ministère fédéral responsable d'un vaste éventail d'enjeux liés à l'environnement incluant la prise de mesures visant la croissance propre et la lutte contre les changements climatiques. Le ministère prend également part à des activités visant la prévention et la gestion de la pollution; la préservation de la nature, et la prévision des conditions météorologiques et environnementales. Le ministère aborde ces enjeux par l'entremise de diverses mesures, comme la mise en œuvre du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, la collaboration avec nos partenaires stratégiques, notamment les provinces, les territoires et les peuples autochtones, la surveillance, la recherche scientifique, l'élaboration de politiques et de règlements, ainsi que par l'application des lois et règlements environnementaux.

L'orientation du programme du ministère reflète l'interdépendance entre la durabilité de l'environnement et le bien-être économique.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel d'Environnement et Changement climatique Canada.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	913 485 581	874 087 203	975 067 040	969 250 762
5 Dépenses en capital	75 643 015	104 520 877	109 692 930	120 490 444
10 Subventions et contributions	548 478 199	623 678 109	785 574 841	770 281 713
Total des crédits votés	1 537 606 795	1 602 286 189	1 870 334 811	1 860 022 919
Total des postes législatifs	209 179 793	96 861 231	112 156 982	108 194 152
Total des dépenses budgétaires	1 746 786 588	1 699 147 420	1 982 491 793	1 968 217 071

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Préservation de la nature	233 050 271	11 116 433	367 877 552	(2 706 100)	609 338 156
Prendre des mesures visant la croissance propre et les changements climatiques	108 206 328	17 332 215	352 577 922		478 116 465
Prévention et gestion de la pollution	336 443 374	18 136 932	42 668 701	(18 029 242)	379 219 765
Prévisions des conditions météorologiques et environnementales	253 100 565	73 616 886	7 157 538	(51 999 481)	281 875 508
Services internes	220 858 480	287 978		(1 479 281)	219 667 177
Total	1 151 659 018	120 490 444	770 281 713	(74 214 104)	1 968 217 071

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
		(dollars)	
<u>Subventions</u>			
Subventions à l'appui de la participation du Canada au financement international de la lutte contre les changements climatiques			10 282 500
Subventions à l'appui de la prise de mesures sur la croissance propre et les changements climatiques	2 994 273	3 000 000	4 210 545
Subvention pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone	2 553 643	2 800 000	3 517 500
Subventions à l'appui du Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone		2 500 000	2 500 000
Subvention au programme Solutions innovatrices Canada	2 096 212	1 700 000	700 000
Subventions à l'appui de Services météorologiques et environnementaux pour les Canadiens	21 000	44 000	44 000
<u>Contributions</u>			
Contributions à l'appui du Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone	280 907 138	421 242 415	291 034 709
Contributions à l'appui du Fonds canadien pour la nature	166 613 783	101 573 097	288 720 096
Contributions à l'appui de la préservation de la nature	25 575 962	30 432 296	75 760 916
Contributions à l'appui de la prévention et de la gestion de la pollution	24 049 566	29 477 591	27 518 487
Contributions à l'appui de la prise de mesures sur la croissance propre et les changements climatiques	25 791 807	15 420 016	21 533 891
Contributions à l'appui de la participation du Canada au financement international de la lutte contre les changements climatiques			16 000 000
Contributions à l'appui du Programme de la Stratégie emploi et compétences jeunesse	2 909 000	3 069 000	14 129 000
Contributions à l'appui des prévisions des conditions météorologiques et environnementales	2 019 466	2 975 378	4 945 753
Contribution obligatoire à la Commission de coopération environnementale (CCE)	6 595 320	3 460 777	3 460 777
Contributions à l'appui du Système d'évaluation des impacts et de réglementation	2 783 255	3 060 400	2 970 400
Contribution obligatoire à l'Organisation météorologique mondiale (OMM)	2 626 085	2 167 785	2 167 785
Contribution obligatoire à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)	418 177	190 000	220 000
Contribution obligatoire à la Convention relative aux zones humides d'importance internationale (Convention de Ramsar)	193 000	206 140	206 140
Contributions obligatoires du Canada à la Convention de Minamata sur le mercure	171 377	200 000	200 000
Contribution obligatoire à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)	121 214	121 214	121 214
Contribution obligatoire au Réseau international sur le bambou et le rotin (INBAR)	37 921	38 000	38 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	102 530 290	112 066 482	108 101 652
Ministre de l'Environnement et du Changement climatique – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	89 200	90 500	92 500

Ministère de l'Industrie

Raison d'être

Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) travaille avec les Canadiens de tous les secteurs de l'économie et de toutes les régions du pays à instaurer un climat favorable à l'investissement, à stimuler l'innovation, à accroître la présence canadienne sur les marchés mondiaux et à créer un marché équitable, efficace et concurrentiel.

ISDE est l'organisme fédéral qui gère le portefeuille de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique.

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie est le ministre principal responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Nota : Jusqu'à ce que la législation soit modifiée, l'appellation légale du ministère aux fins des lois de crédits demeure le ministère de l'Industrie.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	501 015 509	508 586 590	569 254 238	573 947 797
5 Dépenses en capital	9 103 002	49 814 000	56 124 582	67 250 100
10 Subventions et contributions	2 136 396 422	2 884 172 389	3 996 133 973	4 884 272 981
Total des crédits votés	2 646 514 933	3 442 572 979	4 621 512 793	5 525 470 878
Total des postes législatifs	206 662 580	291 537 863	300 888 652	259 044 135
Total des dépenses budgétaires	2 853 177 513	3 734 110 842	4 922 401 445	5 784 515 013
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés				
L15 Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>		300 000	300 000	300 000
L20 Prêts conformément à l'alinéa 14(1)a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>		500 000	500 000	500 000
Total des crédits votés		800 000	800 000	800 000
Total des postes législatifs	7 503 000 000			
Total des dépenses non budgétaires	7 503 000 000	800 000	800 000	800 000

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Entreprises, investissement et croissance	718 541 123	66 495 100	2 582 231 181	(268 249 737)	3 099 017 667
Personnes, compétences et collectivités	39 575 664		1 347 501 383		1 387 077 047
Sciences, technologie, recherche et commercialisation	14 878 638		1 101 248 870		1 116 127 508
Services internes	211 615 791	755 000		(30 078 000)	182 292 791
Total	984 611 216	67 250 100	5 030 981 434	(298 327 737)	5 784 515 013

Non budgétaire

	Total
Entreprises, investissement et croissance	800 000
Total	800 000

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
		(dollars)	
<u>Subventions</u>			
Subventions au Programme canadien d'adoption du numérique : Volet 2			249 488 612
Subvention à l'Union internationale des télécommunications, Genève (Suisse)	5 008 000	4 808 000	4 808 000
Subvention à l'Organisation de coopération et de développement économiques	610 991	630 000	632 000
Subvention au programme Solutions innovatrices Canada	985 000	400 000	600 000
Subvention pour la Corporation du secrétariat du commerce intérieur	375 000	375 000	375 000
Subventions au Programme de cliniques juridiques de la propriété intellectuelle	176 300	200 000	200 000
Subventions au programme de propriété intellectuelle autochtone	115 000	125 000	150 000
Subvention au Conseil consultatif canadien de la radio	111 000	140 000	140 000
<u>Contributions</u>			
Contributions provenant du Fonds stratégique pour l'innovation	581 443 572	950 674 009	1 365 698 198
Contributions en vertu du Fonds pour la large bande universelle		280 947 895	921 297 164
Contributions à la Fondation canadienne pour l'innovation	324 000 000	493 470 000	623 309 615
Contributions au titre de l'Initiative des supergrappes d'innovation	232 749 527	353 565 225	318 844 198
Contribution sous la Stratégie pour l'infrastructure de recherche numérique	17 955 148	110 895 748	226 887 005
Contributions à Mitacs Inc.	119 000 000	81 500 000	177 500 000
Contributions à la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable	174 193 201	130 249 570	173 064 265
Contribution en vertu du programme Brancher pour innover	106 700 962	153 880 662	132 426 029
Contributions au Programme canadien d'adoption du numérique: Volet 1			111 003 433
Contributions à Génome Canada	95 440 000	60 410 000	79 300 000
Contributions en vertu du programme de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat			61 650 000
Contributions en vertu de la capacité satellitaire en orbite basse (LEO) Télésat			60 000 000
Contributions à CANARIE Inc.	30 200 000	37 970 000	47 570 000
Contributions au Programme canadien d'adoption du numérique : Volet 2			44 234 952
Contributions à adMare BioInnovations			27 700 000
Contributions dans le cadre du programme CodeCan	27 908 236		25 856 509
Contributions en vertu du Programme de développement de la petite entreprise et de l'entrepreneuriat			24 992 600
Contributions à l'initiative de perfectionnement pour l'industrie			23 879 766
Contribution pour le Réseau d'innovation pour la cyber sécurité			19 118 535
Contributions au Réseau de cellules souches	6 000 000	6 000 000	15 000 000
Contributions à l'Institut canadien de recherches avancées pour la stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle			13 600 000
Contributions en vertu du Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires : Le Carrefour du savoir et le Fonds de prêts		1 000 000	11 500 000
Contributions aux instituts nationaux d'intelligence artificielle			11 000 000
Contributions à l'Institut canadien de recherches avancées	6 999 904	5 500 000	10 800 000
Contributions dans le cadre de la Stratégie emploi jeunesse – programme Compétences numériques des jeunes	36 086 415	10 427 450	10 800 000
Contributions en vertu du Programme de démonstration de technologies	22 021 291	10 198 000	10 750 991
Contributions à l'Institut Perimeter pour la physique théorique	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Contributions au titre du Programme d'économie diversifiée et inclusive			9 494 000
Contributions en vertu du Fonds d'aide au tourisme			9 001 489
Contributions dans le cadre des capacités informatiques dédiées à l'intelligence artificielle			7 800 000

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
	(dollars)		
Contributions à Futurpreneur Canada	27 775 000	7 675 000	7 675 000
Contribution à l'Université de Victoria aux fins d'un centre national pour le droit autochtone	314 613	2 300 000	7 462 900
Contributions à l'Université de Waterloo aux fins de l'Institut de l'informatique quantique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Contributions à Parlons sciences	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Contributions dans le cadre de la Stratégie emploi jeunesse – programme de stages des Ordinateurs pour les écoles	4 945 107	3 537 085	4 797 085
Contributions dans le cadre du programme des Ordinateurs pour les écoles	4 958 804	4 663 157	4 663 157
Contributions en vertu du programme de soutien aux femmes entrepreneures	3 750 187	2 000 000	2 800 000
Contributions au Conseil des académies canadiennes	3 300 000	3 000 000	2 750 000
Contributions en vertu du Programme pour les organisations sans but lucratif de consommateurs et de bénévoles	1 677 178	1 690 000	1 690 000
Contributions en vertu de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense	28 029 428	14 290 834	1 535 145
Contributions en vertu du Programme d'activités stratégiques	8 373 547	4 261 025	427 333
Total des postes législatifs	127 810 438	197 641 288	146 708 453

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
	(dollars)		
Budgétaire			
Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i> (L.C. 1998, ch. 36)	86 108 346	152 760 288	134 271 103
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	63 807 327	71 690 864	71 592 262
Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (<i>Loi de crédits no 3 pour 1993-1994</i>)	14 186 051	31 375 500	40 648 920
ICRA pour la stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle (<i>Loi no 1 d'exécution du budget de 2017</i>)	21 562 650	44 881 000	12 437 350
Ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	89 599	90 500	92 500
Ministre d'État (Développement économique rural) – Allocation pour automobile (<i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)			2 000

Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration

Raison d'être

Le Canada est un pays sur lequel l'immigration a eu une incidence positive; en effet il a accueilli 19 millions de personnes depuis la Confédération et compte plus de 200 communautés ethniques. L'immigration a largement contribué à façonner le pays diversifié et prospère d'aujourd'hui, et, en regardant vers l'avenir, elle pourrait être tout aussi essentielle à la cohésion sociale et à la prospérité économique futures du Canada. À cette fin, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada facilite l'entrée de résidents temporaires, gère la sélection, l'établissement et l'intégration de nouveaux arrivants, accorde la citoyenneté et délivre des passeports aux citoyens qui y ont droit.

Le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté est responsable de cette organisation.

Nota : Jusqu'à ce que la législation soit modifiée, l'appellation légale du ministère aux fins des lois de crédits demeure le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	1 035 081 680	1 276 918 158	1 581 254 006	1 539 424 462
5 Dépenses en capital	14 993 379	32 934 299	35 037 343	30 355 221
10 Subventions et contributions	1 699 198 193	1 690 568 408	1 913 205 266	2 126 826 012
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	294 718		175 707	
Total des crédits votés	2 749 567 970	3 000 420 865	3 529 672 322	3 696 605 695
Total des postes législatifs	410 004 080	252 921 555	272 719 200	211 130 905
Total des dépenses budgétaires	3 159 572 050	3 253 342 420	3 802 391 522	3 907 736 600
Dépenses non budgétaires				
Total des postes législatifs	(11 405 611)			
Total des dépenses non budgétaires	(11 405 611)			

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paievements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Sélection et intégration des immigrants et des réfugiés	956 006 388	8 673 675	2 126 826 012		3 091 506 075
Visiteurs, étudiants étrangers et travailleurs temporaires	266 898 660	190 034		(9 937 812)	257 150 882
Citoyenneté et passeports	566 773 133			(373 922 544)	192 850 589
Services internes	344 737 542	21 491 512			366 229 054
Total	2 134 415 723	30 355 221	2 126 826 012	(383 860 356)	3 907 736 600

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
	(dollars)		
<u>Subventions</u>			
Subvention aux fins de l'Accord Canada-Québec sur l'immigration	650 270 000	650 270 000	697 030 000
Subvention pour le Programme d'aide pour le logement intérimaire	163 000 000		173 000 000
Subvention pour le Programme d'établissement	14 433 955	40 000 000	55 000 000
Subvention pour le Programme d'aide à la réinstallation des réfugiés	12 000 000	21 374 855	25 433 896
Subvention pour le Programme de renforcement des capacités en matière de migration internationale	1 699 449	3 750 000	9 650 000
<u>Contributions</u>			
Programme d'établissement	786 481 494	845 645 490	971 022 398
Aide à la réinstallation	68 066 132	124 328 063	190 489 718
Aide mondiale aux migrants irréguliers	1 141 197	3 000 000	3 000 000
Organisation internationale pour les migrations	2 105 966	2 200 000	2 200 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
	(dollars)		
Budgétaire			
Fonds renouvelable de Passeport Canada (<i>Loi sur les fonds renouvelables</i> [L.R.C. (1985), ch. R-8])	307 079 052	167 385 285	109 952 279
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	93 351 331	105 243 415	101 086 126
Ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	89 200	90 500	92 500

Ministère de la Défense nationale

Raison d'être

Au nom de la population canadienne, les Forces armées canadiennes (FAC) et le ministère de la Défense nationale (MDN) sont prêts à appuyer une vision selon laquelle le Canada assure :

- sa protection au pays, sa souveraineté étant bien défendue par les FAC disposées à prêter assistance lors de catastrophes naturelles et d'autres situations d'urgence, ainsi que dans les opérations de recherche et sauvetage;
- sa sécurité en Amérique du Nord, en étant actif au sein d'un partenariat de défense renouvelé dans le cadre du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord et avec les États-Unis;
- son engagement dans le monde, les FAC participant aux efforts du Canada en vue d'assurer un monde plus stable et pacifique, notamment grâce aux opérations de soutien et de maintien de la paix.

En vertu de la *Loi sur la Défense nationale*, le MDN et les FAC sont deux entités distinctes travaillant ensemble au quartier général de la Défense nationale à s'acquitter de leur principale responsabilité, qui consiste à assurer la défense du Canada et des Canadiens.

La ministre de la Défense nationale est responsable du MDN.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	16 839 291 341	16 449 558 144	17 460 198 344	17 574 151 036
5 Dépenses en capital	4 953 763 025	5 695 650 677	5 797 311 596	5 956 536 653
10 Subventions et contributions	263 295 574	247 181 598	311 566 598	314 401 113
15 Paiements liés au régime d'assurance-invalidité de longue durée et d'assurance-vie pour les membres des Forces canadiennes	417 577 865	423 388 673	532 281 864	446 727 532
Total des crédits votés	22 473 927 805	22 815 779 092	24 101 358 402	24 291 816 334
Total des postes législatifs	4 353 110 032	1 479 426 075	1 636 578 911	1 658 531 222
Total des dépenses budgétaires	26 827 037 837	24 295 205 167	25 737 937 313	25 950 347 556
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés				
– Compte d'avance du fonds de roulement	(2 736 588)			
Total des crédits votés	(2 736 588)			
Total des dépenses non budgétaires	(2 736 588)			

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Forces prêtes au combat	10 024 999 410	530 846 839	2 450 000	(104 305 540)	10 453 990 709
Acquisition de capacités	577 288 519	4 214 735 838		(11 350)	4 792 013 007
Bases, systèmes de technologie de l'information et infrastructure durables	3 429 496 306	837 630 788	36 938 950	(174 414 545)	4 129 651 499
Équipe de la Défense	3 723 977 228	25 613 840	5 225 000	(16 046 861)	3 738 769 207
Concept de force de l'avenir	510 111 595	278 784 833	32 123 755	(365 217)	820 654 966
Opérations	511 258 119	44 998 859	238 663 408	(17 842)	794 902 544
Services internes	1 209 313 377	23 925 656		(12 873 409)	1 220 365 624
Total	19 986 444 554	5 956 536 653	315 401 113	(308 034 764)	25 950 347 556

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
		(dollars)	
<u>Subventions</u>			
Programme innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité	320 000	5 000 000	5 000 000
Programme de Subvention de la mobilisation des informations en matière de défense et de sécurité	2 045 961	1 903 443	2 731 911
Subventions à l'appui du Programme de dédommagement des employeurs de réservistes	646 731	2 450 000	2 450 000
Programme des subventions pour le soutien communautaire pour les personnes survivantes d'inconduite sexuelle			2 000 000
Programme de subventions pour les bureaux nationaux des ligues de cadets du Canada : Ligue navale du Canada	500 000	500 000	500 000
Programme de subventions pour les bureaux nationaux des ligues de cadets du Canada : Ligue des cadets de l'Armée du Canada	500 000	500 000	500 000
Programme de subventions pour les bureaux nationaux des ligues de cadets du Canada : Ligue des cadets de l'Air du Canada	500 000	500 000	500 000
<u>Contributions</u>			
Programme de contributions à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord : Budget militaire de l'OTAN (Programmes de l'OTAN)	140 000 486	130 676 000	157 083 876
Programme de contributions à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord : Programme de l'OTAN d'investissement au service de la sécurité (Programmes de l'OTAN)	60 178 023	26 538 408	62 890 532
Contributions à l'appui du Programme d'aide aux immobilisations	35 450 000	35 450 000	35 450 000
Programme innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité	12 143 490	23 000 000	22 000 000
Contributions à l'appui au Programme d'instruction et de coopération militaires	2 451 480	11 389 000	11 389 000
Programme de contributions à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord : Autres activités de l'OTAN	4 142 885	3 060 000	4 200 000
Contribution à l'Association civile de recherche et de sauvetage aériens	2 300 124	3 100 000	3 100 000
Programme de contributions de la mobilisation des informations en matière de défense et de sécurité	1 500 000	2 250 000	2 250 000
Assainissement du site de l'aéroport Jack Garland de North Bay			1 488 950
Programme de contributions à l'appui de divers centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle au Canada	253 694	500 000	500 000
Programme de contributions des principes de Vancouver	225 000	225 000	225 000
Contribution au Comité d'examen du programme de défense biologique et chimique	137 700	139 747	141 844
Total des postes législatifs	956 921	1 700 000	1 000 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés – Membres militaires	4 016 577 703	1 310 304 688	1 321 783 656
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	320 321 132	324 455 723	335 655 066
Versements en vertu de la <i>Loi sur les prestations de retraite supplémentaires</i>	789 862	1 400 000	800 000
Versements en vertu des parties I à IV de la <i>Loi sur la continuation de la pension des services de défense</i> (L.R.C. (1970), ch. D-3)	167 059	300 000	200 000
Ministre de la Défense nationale – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	89 200	90 500	92 500

Ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Raison d'être

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) a été créé en 1987 pour promouvoir la croissance et la diversification de l'économie de l'Ouest. En août 2021, le nom commercial de DEO a été changé pour Développement économique Canada pour les Prairies (PrairiesCan). PrairiesCan favorise la croissance économique et la diversification de l'économie des provinces des Prairies (Alberta, Saskatchewan et Manitoba). PrairiesCan défend également les intérêts des provinces des Prairies dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques économiques nationales, de programmes et de projets.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le Plan ministériel de l'organisation.

Le ministre des Affaires du Nord est également le ministre responsable de Développement économique Canada pour les Prairies.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	47 239 007	43 991 768	55 273 771	46 629 778
5 Subventions et contributions	382 482 600	295 109 880	593 451 841	371 435 004
Total des crédits votés	429 721 607	339 101 648	648 725 612	418 064 782
Total des postes législatifs	477 776 339	4 684 680	6 015 188	5 403 901
Total des dépenses budgétaires	907 497 946	343 786 328	654 740 800	423 468 683

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Développement économique dans les Prairies	41 008 936		371 435 004	(4 000 000)	408 443 940
Services internes	15 024 743				15 024 743
Total	56 033 679		371 435 004	(4 000 000)	423 468 683

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Subventions			
Subventions pour le Programme de diversification de l'Ouest		5 750 000	7 381 281
Le programme Croissance économique régionale par l'innovation			2 458 176
Total des postes législatifs	408 594 942		
Contributions			
Contributions en vertu du programme Croissance économique régionale par l'innovation	216 406 603	126 986 781	176 557 926
Contributions destinées au Programme de diversification de l'économie de l'Ouest	130 242 298	130 316 777	164 444 753
Contributions destinées au Programme de développement des collectivités	26 058 699	28 156 322	17 667 868
Contributions destinées à l'Initiative pour les femmes entrepreneurs	9 775 000	3 900 000	2 925 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 381 397	6 015 188	5 403 901

Ministère de la Justice

Raison d'être

Créé en 1868, le ministère de la Justice Canada (le Ministère) soutient le ministre de la Justice et procureur général du Canada dans ses deux rôles. En vertu de la *Loi sur le ministère de la Justice*, le ministre est le conseiller juridique du Cabinet et veille au respect de la loi dans l'administration des affaires publiques. Le ministre de la Justice est responsable des questions liées à l'administration de la justice qui relèvent de la compétence fédérale et s'acquitte de cette responsabilité en élaborant des politiques, des lois et des programmes pour renforcer le cadre national.

En vertu de la *Loi sur le ministère de la Justice*, le procureur général du Canada est le conseiller juridique en chef de la Couronne. Le procureur général fournit des services juridiques au gouvernement et à ses ministères et organismes. Ces services comprennent la prestation de conseils juridiques, la conduite de litiges et la rédaction de lois et de règlements. Le procureur général représente la Couronne et non les ministères ou organismes individuels. Par conséquent, le procureur général s'efforce de protéger les intérêts de l'ensemble du gouvernement lorsqu'il fournit des conseils juridiques et mène des litiges.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	299 754 096	268 088 730	275 750 741	274 137 786
5 Subventions et contributions	447 525 686	443 047 687	545 609 778	562 235 003
Total des crédits votés	747 279 782	711 136 417	821 360 519	836 372 789
Total des postes législatifs	85 573 363	83 333 896	84 524 585	85 384 286
Total des dépenses budgétaires	832 853 145	794 470 313	905 885 104	921 757 075

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Support au système de justice	59 050 282		562 235 003		621 285 285
Services juridiques	526 119 730			(307 082 000)	219 037 730
Services internes	141 152 060			(59 718 000)	81 434 060
Total	726 322 072		562 235 003	(366 800 000)	921 757 075

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
	(dollars)		
<u>Subventions</u>			
Subventions versées en vertu du programme de justice autochtone	50 000	50 000	4 550 000
Subventions à l'appui du programme juridique de partenariats et d'innovation	2 913 497	3 089 288	3 656 943
Subventions versées en vertu du Fonds d'aide aux victimes	3 450 000	3 450 000	3 450 000
Subventions versées en vertu du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles	434 173	600 000	600 000
Subventions à l'appui du Fonds du système de justice pour les jeunes	79 460	79 655	79 655
<u>Contributions</u>			
Contributions versées en vertu du programme de financement des services de justice pour les jeunes	141 692 415	141 692 415	184 972 994
Contributions pour l'aide juridique en matière pénale	138 727 507	136 827 507	165 327 507
Contributions versées en vertu du programme de justice autochtone	13 183 912	12 650 000	30 071 829
Contributions versées en vertu du programme juridique de partenariats et d'innovation	7 538 036	9 407 943	29 377 850
Contributions versées en vertu du Fonds d'aide aux victimes	22 091 213	21 953 000	28 453 000
Contributions au financement du Fonds canadien de justice familiale	15 870 366	18 375 000	25 700 000
Contributions versées en vertu du programme d'assistance parajudiciaire aux Autochtones	7 718 671	7 961 363	13 211 363
Contributions versées en vertu du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles	8 674 958	12 092 845	12 842 845
Contributions pour l'aide juridique aux immigrants et aux réfugiés	48 527 293	28 210 000	11 500 000
Contributions versées en vertu du programme de placement et de surveillance dans le cadre d'un programme intensif de réadaptation	11 048 000	11 048 000	11 048 000
Contributions pour les services d'accès à la justice dans les territoires (dans les domaines de l'aide juridique, de l'assistance parajudiciaire aux Autochtones et des services de vulgarisation et de l'information juridique)	7 686 593	7 586 593	9 086 593
Contributions à la mise en application des exigences de la <i>Loi sur les contraventions</i> en matière de langues officielles	4 809 227	9 094 900	8 594 900
Contributions pour les conseils juridiques pour les plaignants de harcèlement sexuel en milieu de travail	4 299 253	5 717 557	5 717 558
Contributions à l'appui du Fonds du système de justice pour les jeunes	3 534 126	4 425 345	4 425 345
Contributions versées en vertu du programme de financement des tribunaux de traitement de la toxicomanie	3 746 000	3 746 000	3 746 000
Contributions versées en vertu du programme d'avocats payés par l'État	904 269	3 600 276	3 247 621
Contributions pour les évaluations de l'incidence de l'origine ethnique et culturelle			1 185 000
Contributions versées en vertu du Fonds de réserve des équipes intégrées de la police des marchés financiers		550 000	550 000
Quotes-parts versées à la Conférence de la Haye de droit international privé	310 581	315 000	315 000
Contributions versées en vertu du programme des avocats spéciaux	18 523	250 000	250 000
Quotes-parts versées à l'Institut international pour l'unification du droit privé (UNIDROIT)	135 132	190 000	190 000
Quotes-parts versées à la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise)	82 481	85 000	85 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	85 435 552	84 434 085	85 291 786
Ministre de la Justice et procureur général du Canada – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	89 200	90 500	92 500

Ministère de la Santé

Raison d'être

Santé Canada réglemente certains produits et certaines substances contrôlées, et encourage l'innovation et l'échange d'information au sein du système de santé canadien pour aider la population canadienne à maintenir et à améliorer son état de santé.

Le ministre de la Santé est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de Santé Canada.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	911 711 901	1 141 052 704	4 855 421 374	1 215 459 268
5 Dépenses en capital	18 964 138	17 505 187	18 741 187	17 149 187
10 Subventions et contributions	1 890 155 714	2 538 934 868	3 455 289 608	2 481 521 084
Total des crédits votés	2 820 831 753	3 697 492 759	8 329 452 169	3 714 129 539
Total des postes législatifs	295 821 190	165 305 899	183 583 738	163 872 352
Total des dépenses budgétaires	3 116 652 943	3 862 798 658	8 513 035 907	3 878 001 891

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Systèmes de soins de santé	540 949 559		2 310 164 966		2 851 114 525
Protection et promotion de la santé	766 653 990	2 824 000	171 356 118	(190 612 151)	750 221 957
Services internes	288 880 281	14 325 187		(26 540 059)	276 665 409
Total	1 596 483 830	17 149 187	2 481 521 084	(217 152 210)	3 878 001 891

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
<u>Subventions</u>			
Fonds d'investissement-santé pour les territoires	27 000 000		27 000 000
Solutions innovatrices Canada		1 400 000	2 000 000
<u>Contributions</u>			
Programme sur l'usage et les dépendances aux substances	74 569 386	115 226 457	170 638 118
Contribution à l'Institut canadien d'information sur la santé	99 593 979	101 373 979	97 324 479
Programme des politiques et des stratégies en matière de soins de santé	33 618 129	46 987 703	85 875 248
Contribution à Inforoute Santé du Canada	84 380 788	85 554 000	47 580 000
Contribution au Partenariat canadien contre le cancer	50 943 947	52 500 000	47 500 000
Programme pour les langues officielles en santé	37 374 999	37 475 000	37 600 000
Programme du fonds canadien de recherche sur le cerveau	10 851 675	20 000 000	31 682 739
Contribution à l'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé	26 058 769	29 058 769	31 284 352
Contribution au financement pour améliorer la qualité des soins de santé et la sécurité des patients	31 300 000	26 300 000	24 600 000
Programme de paiements de transfert des Accords sur la relance sécuritaire liés à la COVID-19			22 500 000
Programme canadien de soutien aux survivants de la thalidomide	10 073 011	12 503 960	17 128 148
Programme de contribution de la Commission de la santé mentale du Canada	14 250 000		14 250 000
Programme d'amélioration de l'accès abordable aux médicaments sur ordonnance			10 700 000
Programme d'organes, de tissus et de sang	10 046 381	8 780 000	8 580 000
Programme de lutte contre le racisme et la discrimination dans les systèmes de santé du Canada			4 300 000
Programme de contribution pour l'engagement et la sensibilisation dans le cadre du Plan de gestion des produits chimiques			418 000
Programme de contribution à la sensibilisation au radon	237 477	250 000	250 000
<u>Autres paiements de transfert</u>			
Paiements aux provinces et aux territoires aux fins des soins à domicile et de la santé mentale	1 346 991 846	2 000 000 000	1 800 310 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	121 770 044	132 030 347	112 316 961
Dépense des recettes provenant des autres ministères pour lesquels le ministre est responsable, conformément au paragraphe 4.2(4) de la <i>Loi sur le ministère de la Santé</i>	123 202 980	51 462 891	51 462 891
Ministre de la Santé – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	89 200	90 500	92 500

Ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile

Raison d'être

Le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile (SP), aussi connu sous le nom de Sécurité publique Canada, assume un rôle de premier plan en prenant à son compte la responsabilité fondamentale du gouvernement pour ce qui a trait à la sécurité de ses citoyens. Le ministre de la Sécurité publique et le ministre de la Protection civile sont responsables du Ministère.

La législation régissant le Ministère établit trois rôles essentiels :

- Soutenir les ministres dans leurs responsabilités liées à toutes les questions relatives à la sécurité publique et à la gestion des urgences, à l'exception de celles attribuées à un autre organisme fédéral;
- Assumer, à l'échelle nationale, un rôle de premier plan en matière de sécurité publique et de protection civile;
- Soutenir les ministres dans leurs responsabilités liées à la coordination des entités du portefeuille de la sécurité publique et dans l'établissement de leurs priorités stratégiques.

Les fonctionnaires du Ministère fournissent des conseils et un soutien stratégiques au ministre de la Sécurité publique et au ministre de la Protection civile sur diverses questions touchant les trois responsabilités essentielles de SP : la sécurité nationale, la sécurité communautaire et la gestion des mesures d'urgence. Par ailleurs, le Ministère met en œuvre un certain nombre de programmes de subventions et de contributions liés à ces questions.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	157 826 692	181 272 861	208 886 988	201 130 701
5 Subventions et contributions	562 480 482	858 170 860	951 971 865	663 745 982
Total des crédits votés	720 307 174	1 039 443 721	1 160 858 853	864 876 683
Total des postes législatifs	57 066 459	16 019 930	19 384 389	18 595 792
Total des dépenses budgétaires	777 373 633	1 055 463 651	1 180 243 242	883 472 475

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Sécurité communautaire	57 755 661		547 605 982		605 361 643
Gestion des urgences	37 262 062	34 222 149	116 140 000		187 624 211
Sécurité nationale	25 199 898				25 199 898
Services internes	67 986 723			(2 700 000)	65 286 723
Total	188 204 344	34 222 149	663 745 982	(2 700 000)	883 472 475

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
	(dollars)		
<u>Subventions</u>			
Programme de subvention commémoratif pour les premiers répondants	21 600 000	21 600 000	21 600 000
Fonds pour la résilience communautaire	512 280	3 500 000	3 500 000
Programme de recherche et de sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipement lourd	2 709 249	3 100 000	3 100 000
Subventions pour les organismes bénévoles nationaux	1 796 144	1 796 144	1 796 144
Subventions pour soutenir l'Initiative pour des communautés plus sûres	1 017 892	1 760 000	1 760 000
Subventions aux partenaires provinciaux pour le Système national de repérage afin de repérer et de surveiller les délinquants violents à risque élevé qui mettent en péril la sécurité publique	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Programme de coopération en matière de cybersécurité	16 603	1 000 000	1 000 000
<u>Contributions</u>			
Paiements aux provinces, aux territoires, aux municipalités, ainsi qu'aux conseils de bande, aux représentants officiels des Autochtones vivant dans les réserves, aux collectivités autochtones établies sur les terres de la Couronne et aux groupes inuits conformément au Programme des services de police des Premières Nations et des Inuits	125 254 244	172 070 209	263 864 517
Contributions versées aux provinces à titre d'aide financière en cas de catastrophes naturelles	205 000 000	445 750 181	100 000 000
Fonds d'action contre la violence liée aux armes à feu et aux gangs	44 553 273	61 286 023	75 586 023
Fonds pour bâtir des communautés sécuritaires			58 750 000
Contributions pour soutenir l'Initiative pour des communautés plus sûres	37 747 548	42 582 899	43 582 899
Modalités de financement pour les installations policières des Premières Nations et des Inuits	11 923 152	18 247 326	29 501 577
Programme de contribution pour combattre les crimes graves et le crime organisé	14 849 301	31 906 740	23 667 222
Programme de contributions à l'appui du Fonds des nouvelles initiatives de recherche et de sauvetage	3 218 912	7 386 000	7 386 000
Programme de contributions pour les analyses biologiques	6 900 000	6 900 000	6 900 000
Paiements aux provinces, aux territoires et aux organismes publics et privés pour appuyer des activités complémentaires à celles du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile	4 916 843	4 812 000	4 612 000
Fonds pour la résilience communautaire	5 661 382	3 500 000	3 500 000
Programme de contribution pour les coûts extraordinaires des services de police de la capitale nationale	2 250 000	3 000 000	3 000 000
Contributions pour les organismes bénévoles nationaux			3 000 000
Programme de contributions à l'amélioration de la sécurité des collectivités autochtones	2 238 498	2 533 738	2 200 000
Programme de contribution visant à combattre l'exploitation sexuelle des enfants et la traite de personnes	2 757 000	2 035 600	2 035 600
Programme de coopération en matière de cybersécurité	1 213 791	1 000 000	1 000 000
Programme de contribution de l'Association canadienne des volontaires en recherche et sauvetage	692 580	714 000	714 000
Association internationale des pompiers, Canada	500 000	500 000	500 000
Programme de contribution au Secrétariat de COSPAS-SARSAT	272 000	190 000	190 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	17 517 659	19 293 889	18 503 292
Ministre de la Sécurité publique – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	89 200	90 500	92 500

Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement

Raison d'être

Affaires mondiales Canada, sous la direction de la ministre des Affaires étrangères, de la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique et du ministre du Développement international, est responsable de promouvoir les relations internationales du Canada, ce qui comprend : élaborer et mettre en œuvre la politique étrangère; favoriser le développement du droit international et le commerce international; fournir une aide internationale (y compris l'aide humanitaire, le développement, la paix et la sécurité); assurer l'engagement solide et soutenu du Canada dans les institutions de la Francophonie; fournir des services consulaires aux Canadiens; et superviser le réseau mondial des missions du gouvernement du Canada à l'étranger.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel d'Affaires mondiales Canada.

Nota : Jusqu'à ce que la législation soit modifiée, l'appellation légale du ministère aux fins des lois de crédits demeure le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	1 803 126 252	1 878 192 919	1 949 521 033	1 890 294 771
5 Dépenses en capital	105 479 609	106 409 752	116 707 218	200 867 109
10 Subventions et contributions	6 760 167 451	4 275 879 707	5 796 044 808	4 904 813 670
15 Paiements au titre des programmes de pension, d'assurance et de sécurité sociale ou d'autres ententes pour les employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada, ou au titre de l'administration de ces programmes ou conventions	70 997 725	85 473 000	85 473 000	91 817 000
20 Conformément au paragraphe 12(2) de la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> , paiements aux institutions financières internationales – Paiements directs		1	1	1
Total des crédits votés	8 739 771 037	6 345 955 379	7 947 746 060	7 087 792 551
Total des postes législatifs	601 935 859	377 282 685	382 084 260	381 267 055
Total des dépenses budgétaires	9 341 706 896	6 723 238 064	8 329 830 320	7 469 059 606
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés				
L25 Conformément au paragraphe 12(2) de la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> , paiements aux institutions financières internationales – Souscription au capital		1	2	1
L30 Prêts – <i>Loi sur l'aide financière internationale</i>		154 000 000	154 000 000	201 000 000
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	(11 914 083)			
Total des crédits votés	(11 914 083)	154 000 001	154 000 002	201 000 001
Total des postes législatifs	50 277 321	49 435 453	147 602 231	147 321 230
Total des dépenses non budgétaires	38 363 238	203 435 454	301 602 233	348 321 231

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Programmation en matière de développement, de paix et de sécurité	163 821 951		4 498 226 655		4 662 048 606
Soutien à la présence du Canada à l'étranger	1 052 330 786	194 720 860		(44 925 000)	1 202 126 646
Diplomatie et défense des intérêts à l'échelle internationale	293 164 615	3 136 489	608 260 048		904 561 152
Commerce et investissements	320 162 437	1 289 800	55 688 715	(2 000 000)	375 140 952
Aide aux Canadiens à l'étranger	55 093 594			(2 400 000)	52 693 594
Services internes	271 013 696	1 719 960	900 000	(1 145 000)	272 488 656
Total	2 155 587 079	200 867 109	5 163 075 418	(50 470 000)	7 469 059 606

Non budgétaire

	Total
Programmation en matière de développement, de paix et de sécurité	348 321 231
Total	348 321 231

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
		(dollars)	
<u>Subventions</u>			
Subventions du programme d'aide au développement international pour la programmation multilatérale	3 774 914 547	2 305 409 084	2 592 669 559
Subventions du programme d'aide au développement international pour la programmation des partenariats avec les Canadiens	46 909 571	38 900 001	162 815 581
Subventions à l'appui du Programme pour la stabilisation et les opérations de paix	93 244 953	96 915 503	95 915 738
Subventions à l'appui du Programme CanExport	6 997 114	28 880 181	28 880 181
Subventions dans le cadre du Programme de réduction des menaces liées aux armes	25 531 690	25 550 000	25 550 000
Subventions en remplacement de taxes sur les propriétés diplomatiques, consulaires et celles des organisations internationales au Canada conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil	14 293 044	15 854 000	15 854 000
Subventions pour le Programme visant à renforcer les capacités de lutte contre la criminalité	3 656 958	11 250 000	13 250 000
Subventions du programme d'aide au développement international pour la programmation bilatérale visant des régions ou des pays donnés	6 400 000	7 867 760	11 367 760
Subventions pour le Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes	4 281 046	9 470 000	9 470 000
Subventions dans le domaine des relations avec les universités	1 419 051	4 550 000	4 550 000
Soutien financier annuel pour le pays hôte de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique	1 539 659	1 554 270	1 569 172
Subventions pour l'Initiative sur le leadership mondial dans l'Arctique		700 000	700 000
Fonds volontaire des Nations Unies pour les victimes de la torture	60 000	60 000	60 000
Fonds des Nations Unies pour les populations autochtones	30 000	30 000	30 000
Total des postes législatifs	772 101	900 000	900 000
<u>Contributions</u>			
Paiements de quotes-parts aux organisations internationales :			
Opérations de maintien de la paix des Nations Unies (174 107 755 \$US)	235 550 461	250 743 541	217 253 398
Organisation des Nations Unies (84 754 000 \$US)	103 453 405	113 893 274	105 756 890
Organisation mondiale de la santé (16 323 912 francs suisses) (17 867 997 \$US)	18 093 968	19 928 651	44 807 194
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) – Administration civile (18 922 196 euros)	25 129 128	26 162 618	28 062 563
Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (12 586 594 euros)	18 500 565	17 094 845	18 666 547
Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (7 600 000 \$US) (5 300 000 euros)	17 489 469	18 587 751	17 343 521
Organisation internationale de la Francophonie (11 057 658 euros)	15 651 770	17 214 568	16 399 061
Organisation panaméricaine de la santé (12 611 115 \$US)	13 466 227	15 985 617	15 736 277
Organisation de coopération et de développement économiques (10 300 000 euros)	13 416 337	16 275 546	15 275 416
Agence internationale de l'énergie atomique (9 038 873 euros) (1 452 643 \$US)	15 650 010	15 821 176	15 217 722
Organisation internationale du travail (10 953 675 francs suisses)	15 512 603	16 062 909	15 105 558
Organisation des États américains (10 279 143 \$US)	11 308 422	12 897 629	12 826 417
Cour pénale internationale (7 981 578 euros)	11 279 407	12 612 089	11 837 078

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (4 999 176 \$US) (3 732 060 euros)	12 017 965	12 744 991	11 772 852
Organisation mondiale du commerce (4 800 000 francs suisses)	6 823 501	7 291 458	6 619 393
Secrétariat du Commonwealth (3 541 934 livres sterling)	5 817 616	6 013 482	6 154 853
Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (2 032 537 \$US) (1 485 603 euros)	4 860 263	5 077 909	4 739 442
Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (3 581 569 \$US)	3 963 128	4 452 351	4 469 117
Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (1 968 480 euros)	2 879 957	3 094 664	2 919 354
Organisation de l'aviation civile internationale	2 666 922	2 822 746	2 822 746
Commission du parc international Roosevelt de Campobello (1 691 055 \$US)	2 104 916	2 227 897	2 110 115
Centre international de Recherche sur le Cancer (895 160 euros)	1 390 585	1 428 204	1 327 568
Agence internationale de l'énergie (877 588 euros)	1 302 675	1 386 720	1 301 506
Fondation du Commonwealth (737 320 livres sterling)	1 223 850	1 234 000	1 281 248
Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (825 624 euros)	1 085 838	1 287 644	1 224 442
Programme du Commonwealth pour la jeunesse (665 641 livres sterling)	1 091 002	1 130 940	1 156 690
Agence internationale pour l'énergie renouvelable (685 573 \$US)	809 144	893 697	855 465
Agence de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour l'énergie nucléaire (563 992 euros)	837 470	899 492	836 428
Tribunal international du droit de la mer (485 516 euros)	507 271	775 681	720 044
Secrétariat de coopération économique avec l'Asie-Pacifique (72 781 \$US) (650 283 SGD)	693 484	732 988	690 821
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (455 790 francs suisses)	657 244	668 389	628 553
Convention sur la diversité biologique (406 058 \$US)	479 008	666 803	506 684
Organisation mondiale des douanes (320 000 euros)	491 879	573 405	474 577
Autorité internationale des fonds marins (360 467 \$US)	347 057	425 160	449 795
Organisation maritime internationale (249 087 livres sterling)	348 676	412 879	432 841
Non-prolifération des armes nucléaires, contrôle des armements et désarmement (288 000 \$US)	274 886	376 674	359 370
Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (202 080 euros)			319 317
Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (228 422 \$US)	232 797	250 256	285 027
Conseil de mise en œuvre de l'accord de paix (161 427 euros)	247 000	255 078	239 403
La Convention de Vienne et le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (185 961 \$US)	163 242	245 180	232 043
Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination (177 147 \$US)	216 086	238 054	221 048
Organisation de coopération et de développement économiques – Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (137 535 euros)	191 779	217 325	203 970
Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international (151 839 \$US)	142 668	152 502	189 467
Entente de Wassenaar (65 121 euros)	97 836	118 293	96 578
Secrétariat technique permanent des conférences ministérielles de l'éducation, de la jeunesse et des sports des pays d'expression française (22 432 342 CFA) (27 061 euros)	91 161	92 871	91 544
Cour permanente d'arbitrage (53 981 euros)	78 519	85 299	80 057

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
	(dollars)		
Organisations internationales de produits de base (27 635 euros)	41 273	43 163	40 985
Commission internationale d'établissement des faits (11 581 francs suisses)	12 007	16 982	15 970
Contributions du programme d'aide au développement international pour la programmation bilatérale visant des régions ou pays donnés	619 660 044	486 189 887	481 183 537
Contributions du programme d'aide au développement international pour la programmation multilatérale	922 352 125	184 150 000	456 850 000
Contributions du programme d'aide au développement international pour la programmation des partenariats avec les Canadiens	460 158 753	281 268 760	246 418 296
Fonds canadien d'initiatives locales	37 911 472	43 902 575	46 176 682
Contributions dans le cadre du Programme de réduction des menaces liées aux armes	37 872 458	37 940 000	37 940 000
Contributions à l'appui du Programme pour la stabilisation et les opérations de paix	54 825 018	36 950 000	35 900 000
Contributions pour le Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes	16 498 418	8 996 800	8 996 800
Projets et activités de développement découlant des sommets de la Francophonie	7 700 000	8 000 000	8 300 000
Contributions pour le Programme visant à renforcer les capacités de lutte contre la criminalité	14 004 729	7 601 782	7 601 782
Contributions dans le domaine des relations avec les universités	2 859 805	5 780 713	6 112 627
Contributions pour l'Initiative sur le leadership mondial dans l'Arctique		5 450 000	5 450 000
Programme canadien de l'innovation à l'international	4 594 202	4 620 000	4 620 000
Contributions volontaires annuelles	3 450 000	3 450 000	3 450 000
Contributions à l'appui du Programme CanExport	28 420 581	2 975 000	2 975 000
<u>Autres paiements de transfert</u>			
Total des postes législatifs	260 230 820	257 361 748	257 361 748

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Paielements aux institutions financières internationales – Paiements directs (<i>Loi d'aide au développement international [institutions financières]</i>)	260 230 820	257 361 748	257 361 748
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	128 074 453	123 551 012	122 727 807
Paielements en vertu de la <i>Loi sur la pension spéciale du service diplomatique</i> (L.R.C. (1985), ch. D-2)	772 101	900 000	900 000
Ministre des Affaires étrangères – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	89 040	90 500	92 500
Ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	89 200	90 500	92 500
Ministre du Développement international – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	89 200	90 500	92 500
Non budgétaire			
Paielements aux institutions financières internationales – Souscription au capital (<i>Loi d'aide au développement international [institutions financières]</i>)	50 277 321	147 602 231	147 321 230

Ministère des Anciens Combattants

Raison d'être

C'est en partie grâce à ses réalisations en temps de guerre que le Canada est devenu un pays indépendant doté d'une identité unique.

Le ministère des Anciens Combattants a pour raison d'être d'aider les personnes dont les efforts courageux nous ont laissé cet héritage et qui ont permis à notre nation de s'épanouir.

La *Loi sur le ministère des Anciens Combattants* confère au ministre des Anciens Combattants le pouvoir d'exécuter les lois du Parlement et les décrets qui ne sont pas, de droit, du ressort d'autres ministres ou ministères en ce qui a trait aux soins, au traitement ou à la réinsertion dans la vie civile des anciens combattants et aux soins de leurs survivants ou des personnes à leur charge, ainsi qu'aux domaines que le gouverneur en conseil désigne.

Le ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	1 084 358 047	1 302 127 308	1 323 949 626	1 248 089 396
5 Subventions et contributions	3 667 732 300	4 944 822 846	4 950 322 847	4 220 894 997
Total des crédits votés	4 752 090 347	6 246 950 154	6 274 272 473	5 468 984 393
Total des postes législatifs	84 543 156	44 022 283	44 458 040	38 476 072
Total des dépenses budgétaires	4 836 633 503	6 290 972 437	6 318 730 513	5 507 460 465

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Avantages, services et soutien	1 158 692 536		4 200 066 997		5 358 759 533
Commémoration	21 750 123		21 025 000		42 775 123
Ombudsman des vétérans	4 481 326				4 481 326
Services internes	101 444 483				101 444 483
Total	1 286 368 468		4 221 091 997		5 507 460 465

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
	(dollars)		
<u>Subventions</u>			
Indemnité pour souffrance et douleur	1 085 547 081	2 149 162 000	1 313 254 000
Prestation de remplacement du revenu	868 374 197	1 042 660 000	1 123 491 000
Pensions d'invalidité et de décès, y compris les pensions accordées en vertu de l'ordonnance sur l'indemnisation des employés civils (Guerre) de l'État, C.P. 45/8848 du 22 novembre 1944, qui sont régies par les dispositions de la <i>Loi sur les pensions</i> ; indemnisation pour les anciens prisonniers de guerre en vertu de la <i>Loi sur les pensions</i> ; et allocations spéciales dans le cas de Terre-Neuve	1 125 004 404	1 085 276 000	1 091 706 000
Entretien ménager et entretien du terrain	267 137 081	302 959 000	299 656 000
Indemnité supplémentaire pour souffrance et douleur	154 052 414	178 013 000	202 779 000
Allocation pour études et formation	23 413 408	28 843 000	31 412 000
Allocation de reconnaissance pour aidant	10 617 875	14 096 000	17 444 000
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth	11 476 215	11 900 000	11 900 000
Subvention pour les Fonds pour le bien-être des vétérans et de leur famille	1 363 943	2 000 000	7 000 000
Fonds du Souvenir	5 934 000	7 243 000	6 440 000
Allocation pour perte de revenus et prestation de retraite supplémentaire	7 050 551	6 274 000	5 000 000
Allocations aux anciens combattants et allocations de guerre pour les civils	3 849 457	3 671 000	3 161 000
Allocation de soutien du revenu des Forces canadiennes	2 083 888	2 651 000	2 809 000
Subvention pour le Programme de financement de la recherche		2 000 000	2 000 000
Indemnité pour blessure grave	1 373 961	1 700 000	1 400 000
Subvention pour partenariats de commémoration	429 803	1 200 000	1 200 000
Fonds d'urgence pour les vétérans	1 453 159	1 000 000	1 000 000
Aide en matière d'éducation aux enfants des anciens combattants décédés	764 731	978 000	978 000
Paiements effectués en vertu du Règlement sur l'indemnisation en cas d'accidents d'aviation	464 807	975 000	975 000
Indemnités et allocations d'invalidité	3 036 714	2 199 000	888 000
Paiement de prestation de retraite supplémentaire	900 971	765 000	764 000
Allocation de traitement	149 520	625 000	625 000
Aide accordée en conformité avec les dispositions du Règlement sur le fonds de secours	73 334	420 000	420 000
Allocation de sécurité du revenu de retraite	26 446	100 000	100 000
Cimetière commémoratif des Nations Unies en Corée	23 870	70 000	70 000
Aide aux anciens combattants canadiens – District d'outre-mer	26 330	50 000	35 000
Association canadienne des anciens combattants du Royaume-Uni		5 000	5 000
Paiements de prestations pour bravoure	2 310	4 500	4 500
Total des postes législatifs	20 032 969	197 000	197 000
<u>Contributions</u>			
Contributions accordées aux anciens combattants, en vertu du Programme pour l'autonomie des anciens combattants, afin de les aider à payer les coûts des services complémentaires de santé non couverts par les programmes de soins médicaux provinciaux	71 945 770	80 427 000	77 740 000
Centre d'excellence sur le trouble de stress post-traumatique et les états de santé mentale connexes	6 265 285	9 200 000	9 200 000
Contribution pour le Programme de financement de la recherche	6 106 099	4 903 346	5 028 497
Contributions, en vertu du Programme de partenariat pour la commémoration, aux organisations, institutions et autres ordres de gouvernement, à l'appui des projets afférents à la santé et au mieux-être des anciens combattants, et des activités et événements commémoratifs	3 148 620	2 380 000	1 410 000
Contributions pour les Fonds pour le bien-être des vétérans et de leur famille	5 636 057	1 000 000	1 000 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	45 024 888	44 170 540	38 186 572
Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants (<i>Loi sur l'assurance des anciens combattants</i>)	33 549	175 000	175 000
Ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	89 200	90 500	92 500
Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays (<i>Loi de l'assurance des soldats de retour au pays</i>)		10 000	10 000
Remboursements, en vertu de l'article 15 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> , de redressements de compensation effectués en conformité avec la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i> (L.R.C. (1970), ch. V-4)		10 000	10 000
Crédits de réadaptation, en vertu de l'article 8 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> (L.R.C. (1970), ch. W-4)		2 000	2 000

Ministère des Femmes et de l'Égalité des genres

Raison d'être

Le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres travaille à faire progresser l'égalité des genres au moyen d'une perspective sur les genres et les recoupements qui y sont associés. En partenariat avec les principales parties prenantes, y compris les organisations de la société civile, les groupes syndicaux, le secteur privé, les autres ordres de gouvernement, et les Premières Nations, les Inuits et les peuples métis, le ministère promulgue activement l'inclusion de toutes les personnes à la vie économique, sociale et politique du Canada. Le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres s'efforce de remplir son mandat d'avancement de l'égalité des genres en assurant une fonction de coordination centrale au sein du gouvernement du Canada, notamment par l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, l'octroi de subventions et de contributions, l'exécution de programmes, l'investissement dans la recherche et la formulation d'avis dans le but d'atteindre l'égalité pour les personnes de tous les genres, y compris les femmes.

La ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et de la Jeunesse est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le Plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	46 322 399	45 345 445	49 352 869	58 957 562
5 Subventions et contributions	98 143 977	75 544 022	179 742 166	245 212 502
Total des crédits votés	144 466 376	120 889 467	229 095 035	304 170 064
Total des postes législatifs	74 997 010	4 658 064	7 412 718	6 143 288
Total des dépenses budgétaires	219 463 386	125 547 531	236 507 753	310 313 352

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Faire avancer l'égalité des genres	47 094 185		245 212 502		292 306 687
Services internes	18 006 665				18 006 665
Total	65 100 850		245 212 502		310 313 352

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Subventions			
Programme de promotion de la femme – Subventions à des organismes de femmes et à d'autres organismes bénévoles dans le but de promouvoir la participation des femmes à la société canadienne	27 661 914	43 337 000	58 633 740
Programme de financement pour la lutte contre la violence fondée sur le sexe – Subventions pour les organismes, institutions et autres ordres de gouvernement canadiens afin d'améliorer les mesures de soutien et de créer des solutions globales à long terme pour les personnes survivantes à l'échelle nationale, régionale et locale	6 010 598	10 491 035	22 319 559
Programme de promotion de l'égalité des sexes, de l'orientation sexuelle, de l'identité et de l'expression de genre – Subventions pour appuyer le renforcement des capacités et le travail à l'échelle communautaire des organisations LGBTQ2 canadiennes	1 928 021	5 070 000	10 866 306
Contributions			
Programme de promotion de la femme – Contributions à des organismes de femmes et à d'autres organismes bénévoles dans le but de promouvoir la participation des femmes à la société canadienne	52 242 169	12 256 977	143 049 743
Programme de financement pour la lutte contre la violence fondée sur le sexe – Contributions pour les organismes, institutions et autres ordres de gouvernement canadiens afin d'améliorer les mesures de soutien et de créer des solutions globales à long terme pour les personnes survivantes à l'échelle nationale, régionale et locale	6 603 468	2 959 010	6 888 145
Programme de promotion de l'égalité des sexes, de l'orientation sexuelle, de l'identité et de l'expression de genre – Contributions pour appuyer le renforcement des capacités et le travail à l'échelle communautaire des organisations LGBTQ2 canadiennes	3 697 807	1 430 000	3 455 009

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 746 303	7 322 218	6 050 788
Ministre des Femmes et de l'Égalité des genres – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	89 200	90 500	92 500

Ministère des Finances

Raison d'être

Le ministère des Finances Canada contribue à la vigueur de l'économie et à l'intégrité des finances publiques pour les Canadiens. Pour ce faire, il surveille l'évolution de la situation au Canada et ailleurs dans le monde afin de fournir une analyse et de dispenser des conseils de premier ordre au gouvernement du Canada, et il élabore et met en œuvre les politiques économiques et financières qui soutiennent les objectifs socio-économiques du Canada et de ses citoyens.

Il joue aussi un rôle de premier plan pour garantir que les dépenses de l'État soient effectuées en fonction des résultats et constituent une utilisation judicieuse des deniers publics. Il interagit de façon importante avec d'autres organismes fédéraux et il permet de relayer le point de vue des différents acteurs économiques de partout au Canada.

La ministre des Finances est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	3 304 039 520	114 100 475	137 626 839	137 905 840
5 Autorisation pour le montant de l'aide en paiements directs à l'Association internationale de développement conformément à la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i>		1	1	1
Total des crédits votés	3 304 039 520	114 100 476	137 626 840	137 905 841
Total des postes législatifs	114 356 188 355	103 637 535 431	110 606 829 964	110 527 837 340
Total des dépenses budgétaires	117 660 227 875	103 751 635 907	110 744 456 804	110 665 743 181
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés				
L10 Autorisation d'établir le montant maximal payable à l'Association internationale de développement pour fournir une aide financière (<i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i> , article 8)			1	1
— Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs			1	
Total des crédits votés			2	1
Total des postes législatifs	46 682 276 764	49 000 000	3 305 109 000	361 709 000
Total des dépenses non budgétaires	46 682 276 764	49 000 000	3 305 109 002	361 709 001

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Politiques économique et budgétaire	28 318 012 329		82 298 709 706		110 616 722 035
Services internes	49 171 146			(150 000)	49 021 146
Total	28 367 183 475		82 298 709 706	(150 000)	110 665 743 181

Non budgétaire

	Total
Politiques économique et budgétaire	361 709 001
Total	361 709 001

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
<u>Contributions</u>			
Soutien à des initiatives stratégiques et de recherche		35 000	35 000
<u>Autres paiements de transfert</u>			
Total des postes législatifs	93 274 050 956	78 702 291 308	82 298 674 706

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Transfert canadien en matière de santé (partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	41 880 173 684	43 125 784 000	45 207 608 000
Péréquation fiscale (partie I – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	20 572 844 000	20 910 789 000	21 920 222 000
Intérêt sur la dette non échue (<i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>)	15 095 811 768	17 773 000 000	18 743 000 000
Transfert canadien en matière de programmes sociaux (partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	15 023 242 000	15 473 939 000	15 938 157 000
Autres frais d'intérêts	5 329 760 904	5 133 000 000	4 858 000 000
Financement des territoires (partie I.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	4 180 225 221	4 379 878 578	4 552 785 221
Paievements à la Banque d'infrastructures du Canada	52 946 747	3 967 976 000	4 533 117 000
Paievements à l'Association internationale de développement (<i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i>)	423 240 000	423 240 000	911 436 000
Achat de la monnaie canadienne (<i>Loi sur la Monnaie royale canadienne</i>)	85 749 130	82 000 000	80 000 000
Paievements de dettes à des organisations internationales au nom des pays pauvres en vertu du paragraphe 18(1) de la <i>Loi sur la reprise économique</i>	37 894 693	53 132 349	53 424 144
Paievement de péréquation compensatoire supplémentaire – Nouvelle-Écosse (<i>Loi sur les paievements de péréquation compensatoires supplémentaires à la Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador</i>)		130 063 000	47 772 000
Subventions législatives (<i>Lois constitutionnelles de 1867 à 1982, et autres autorisations législatives</i>)	42 639 121	42 639 121	42 639 341
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	13 841 721	14 577 886	14 951 134
Vice-première ministre et ministre des Finances – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	33 810	90 500	92 500
Ministre d'État (ministre du Tourisme et ministre associé des Finances) – Allocation pour automobile (<i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	2 000	2 000	2 000
Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes (<i>Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	(1 012 720 677)	(1 095 844 470)	(1 151 097 000)
Paievements de remplacement au titre des programmes permanents (partie VI – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	(4 569 544 000)	(4 970 437 000)	(5 224 272 000)
Non budgétaire			
Aide financière à l'Association internationale de développement (<i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes, article 8</i>)		361 709 000	361 709 000

Ministère des Pêches et des Océans

Raison d'être

Pêches et Océans Canada appuie les pêches durables sur le plan environnemental, économique et social. Il contribue également à une économie prospère en soutenant les exportations et en favorisant un commerce maritime sécuritaire. Le Ministère appuie l'innovation nécessaire à une économie fondée sur le savoir au moyen de la recherche dans des secteurs, tels que l'aquaculture et la biotechnologie.

Les activités du Ministère fournissent aux Canadiens un environnement propre et sain ainsi que des écosystèmes aquatiques durables grâce à la protection de l'habitat, à la gestion des océans, ainsi qu'à la recherche sur les écosystèmes.

La Garde côtière canadienne (GCC) se charge des services et des programmes qui soutiennent la sûreté, la sécurité et l'accessibilité des voies navigables du Canada. La GCC fournit également une flotte civile et une vaste infrastructure côtière.

La ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	1 960 997 640	1 885 591 877	2 079 527 050	1 945 555 178
5 Dépenses en capital	773 359 286	1 155 699 577	1 285 699 402	1 241 313 712
10 Subventions et contributions	291 858 397	1 173 395 129	1 280 768 687	620 111 679
– Postes votés dans les budgets des dépenses antérieurs	3 027 874			
Total des crédits votés	3 029 243 197	4 214 686 583	4 645 995 139	3 806 980 569
Total des postes législatifs	317 744 184	168 380 284	182 556 671	179 887 815
Total des dépenses budgétaires	3 346 987 381	4 383 066 867	4 828 551 810	3 986 868 384

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Opérations maritimes et intervention	601 602 707	779 521 265	21 443 140		1 402 567 112
Pêches	597 194 528	193 270 695	486 142 657		1 276 607 880
Écosystèmes aquatiques	274 338 094	5 598 365	111 947 882		391 884 341
Navigation maritime	259 193 716	128 096 241	78 000	(40 011 000)	347 356 957
Services internes	433 124 948	134 827 146	500 000		568 452 094
Total	2 165 453 993	1 241 313 712	620 111 679	(40 011 000)	3 986 868 384

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
	(dollars)		
<u>Subventions</u>			
Subventions à l'appui des espèces et de l'habitat aquatiques			4 447 087
Subventions à l'appui du programme de mise en valeur du saumon			1 550 000
Subventions à l'appui de la programmation d'aliénation des actifs			1 500 000
Subventions à l'appui des accords de réconciliation avec les Autochtones		5 815 120	745 860
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	120 058	295 500	270 500
<u>Contributions</u>			
Contributions à l'appui des accords de réconciliation avec les Autochtones	7 770 257	604 357 315	142 063 188
Contributions à l'appui des espèces et de l'habitat aquatiques		137 577 507	127 812 299
Contributions à l'appui du cadre de gestion intégrée pour les programmes de contributions Autochtones		103 464 037	125 790 712
Contributions à l'appui du cadre de gestion intégrée pour les programmes du secteur des produits de la pêche		97 939 367	116 000 778
Contributions à l'appui de la gestion durable des pêches du Canada		4 127 354	53 394 000
Contributions à l'appui du cadre de gestion de programme intégrée de la Garde côtière canadienne		45 069 815	21 603 140
Contributions à l'appui de la recherche scientifique sur les écosystèmes et les océans		33 173 597	14 134 398
Contributions à l'appui du programme de mise en valeur du saumon		3 766 000	5 041 000
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	935 824	2 696 217	2 696 217
Contribution à l'appui de la Fondation du saumon du Pacifique	1 428 087	962 000	1 590 633
Contributions à l'appui du Programme de contributions de catégorie de ports pour petits bateaux	2 040 025	2 000 000	1 150 000
Contribution au Sous-comité du saumon de la Commission de gestion du poisson et de la faune du Yukon	283 100	291 300	300 500
Contribution à l'appui de la Fondation environnementale du T. Buck Suzuki			21 367

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
	(dollars)		
<u>Budgétaire</u>			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	173 592 986	182 466 171	179 795 315
Ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	89 200	90 500	92 500

Ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord

Raison d'être

Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) continue de renouveler la relation de nation à nation, entre les Inuits et la Couronne et de gouvernement à gouvernement entre le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis; de moderniser les structures du gouvernement du Canada en vue de permettre aux Autochtones de renforcer leur capacité et d'appuyer leur vision en matière d'autonomie gouvernementale; et de diriger les travaux du gouvernement du Canada dans le Nord.

Le ministre des Relations Couronne-Autochtones et le ministre des Affaires du Nord sont responsables de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	1 386 741 067	1 634 265 848	2 791 498 244	972 219 379
5 Dépenses en capital	2 423 122	268 287	1 821 287	328 287
10 Subventions et contributions	3 838 444 460	3 032 868 793	4 220 801 797	4 803 938 947
— Remise de dette			515 307	
Total des crédits votés	5 227 608 649	4 667 402 928	7 014 636 635	5 776 486 613
Total des postes législatifs	163 433 384	29 229 903	31 628 697	31 096 637
Total des dépenses budgétaires	5 391 042 033	4 696 632 831	7 046 265 332	5 807 583 250
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés				
L15 Prêts à des revendicateurs autochtones	18 572 316	25 903 000	25 903 000	25 903 000
Total des crédits votés	18 572 316	25 903 000	25 903 000	25 903 000
Total des dépenses non budgétaires	18 572 316	25 903 000	25 903 000	25 903 000

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Relations Couronne-Autochtones	532 317 886		4 494 987 109		5 027 304 995
Affaires du Nord	342 887 083	60 000	313 077 826		656 024 909
Services internes	157 051 760	268 287		(33 066 701)	124 253 346
Total	1 032 256 729	328 287	4 808 064 935	(33 066 701)	5 807 583 250

Non budgétaire

	Total
Relations Couronne-Autochtones	25 903 000
Total	25 903 000

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
	(dollars)		
<u>Subventions</u>			
Subventions aux Premières Nations pour le règlement de revendications particulières négocié par le Canada ou imposé par le Tribunal des revendications particulières, et aux groupes autochtones pour le règlement des revendications spéciales	1 738 084 279	1 175 343 635	2 327 853 678
Subventions pour la mise en œuvre des ententes sur les revendications territoriales globales et l'autonomie gouvernementale et autres ententes visant à régler les droits découlant de l'article 35	842 052 678	770 580 349	1 282 469 570
Subventions pour le remboursement de prêts relatifs aux négociations des traités aux groupes autochtones ayant conclu une entente sur les revendications territoriales globales	94 135 251	98 173 878	98 173 878
Subventions au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et au gouvernement du Nunavut pour les services de santé dispensés aux Indiens et aux Inuits	58 848 000	60 025 000	61 226 000
Subventions pour promouvoir l'utilisation sécuritaire, le développement, la conservation et la protection des ressources naturelles ainsi que le développement scientifique dans le Nord			16 940 000
Subventions pour l'évolution politique des territoires, particulièrement en ce qui concerne le transfert des responsabilités	20 885 566	21 450 036	8 500 036
Subventions aux organisations chargées des revendications territoriales, aux signataires d'accords sur l'autonomie gouvernementale et aux organisations des Premières Nations pour soutenir la récolte d'aliments traditionnels	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Subvention à la Nation Métisse de la Colombie-Britannique provenant du Fonds d'infrastructure aux communautés autochtones			6 905 793
Subventions pour promouvoir le développement social et politique dans le Nord et pour les habitants du Nord			3 000 000
Subvention au programme Solutions innovatrices Canada		779 530	1 169 295
Subvention pour appuyer le Conseil de surveillance de la mine Giant ainsi que la recherche sur le trioxyde d'arsenic	972 385	1 015 358	1 045 819
Subvention accordée à l'Administration financière des Premières Nations en vertu de la <i>Loi sur la gestion financière des Premières Nations</i>	500 000	500 000	1 000 000
Subventions aux Premières Nations participantes et à l'Autorité scolaire des Premières Nations en vertu de la <i>Loi sur la compétence des Premières Nations en matière d'éducation en Colombie-Britannique</i>	392 155	600 000	600 000
Total des postes législatifs	110 469 162	4 125 988	4 125 988
<u>Contributions</u>			
Contributions pour appuyer la négociation et la mise en œuvre d'ententes ou d'initiatives de traités, de revendications et d'autonomie gouvernementale	447 898 063	471 210 819	351 179 519
Programme de contributions de l'interlocuteur fédéral	45 336 099	47 011 832	132 166 898
Contributions pour appuyer l'accès aux aliments sains dans les collectivités isolées du Nord	117 487 312	108 072 989	110 342 123
Contributions au titre des consultations et de l'élaboration des politiques	44 223 043	34 300 468	102 300 883
Contributions visant à soutenir la création et la revitalisation d'espaces culturels dans les communautés autochtones			86 400 000
Contributions pour promouvoir l'utilisation sécuritaire, le développement, la conservation et la protection des ressources naturelles du Nord, ainsi que le développement scientifique des peuples autochtones et du Nord	140 015 688	126 486 336	61 114 151
Paiements de transfert au gouvernement du Yukon pour la préservation et l'entretien, l'assainissement et la gestion de la fermeture des sites contaminés au Yukon	2 770 957	2 393 509	34 396 644

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
	(dollars)		
Contributions pour appuyer la capacité organisationnelle de base des organismes représentant les Autochtones	31 450 097	24 777 716	33 785 531
Contributions servant à la prestation de services publics dans le cadre des programmes de Soutien aux gouvernements indiens et à l'établissement de systèmes solides de gouvernance, d'administration et de responsabilisation	51 730 303	32 072 997	31 562 954
Contributions pour appuyer l'initiative de reconstruction des nations autochtones	19 076 295	20 000 000	20 000 000
Contributions pour appuyer la construction et l'entretien des infrastructures communautaires	42 315 093	21 919 000	11 219 000
Contributions pour promouvoir le développement social et politique dans le Nord et pour les résidents du Nord	80 951 196	8 155 341	10 101 053
Contributions pour le bien-être des familles et des survivantes et survivants des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQIA+ autochtones disparues et assassinées			2 486 122

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
	(dollars)		
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	27 481 131	25 440 991	24 904 931
Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	20 569 162	4 125 988	4 125 988
Paiements d'indemnités aux bénéficiaires des revendications territoriales globales pour des redevances sur les ressources (lois sur le règlement des revendications territoriales globales)		1 865 718	1 865 718
Ministre des Relations Couronne-Autochtones – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	89 200	90 500	92 500
Ministre des Affaires du Nord – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	89 200	90 500	92 500
Comité chargé des cas d'invalidité dus au mercure dans les bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington (<i>Loi sur le règlement des revendications des bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington [pollution par le mercure]</i>)		15 000	15 000

Ministère des Ressources naturelles

Raison d'être

Le ministre des Ressources naturelles est responsable de cette organisation.

Ressources naturelles Canada vise à améliorer la qualité de vie des Canadiens et Canadiennes en veillant à ce que nos ressources naturelles soient exploitées de façon durable, en fournissant une source d'emplois, de prospérité et de nouvelles perspectives, de même qu'en préservant notre environnement et en respectant nos communautés et les peuples autochtones.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	610 014 093	694 982 982	776 442 600	722 418 907
5 Dépenses en capital	12 558 619	13 629 040	32 977 574	36 640 886
10 Subventions et contributions	472 196 692	1 254 135 315	1 722 176 108	2 245 355 494
Total des crédits votés	1 094 769 404	1 962 747 337	2 531 596 282	3 004 415 287
Total des postes législatifs	307 064 108	275 457 322	281 899 646	604 937 850
Total des dépenses budgétaires	1 401 833 512	2 238 204 659	2 813 495 928	3 609 353 137

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Valorisation novatrice et durable des ressources naturelles	353 591 735	10 700 000	1 837 953 393	(23 910 427)	2 178 334 701
Secteurs des ressources naturelles concurrentiels à l'échelle mondiale	62 296 521	150 000	716 255 027	(307 200)	778 394 348
Science des ressources naturelles et atténuation des risques	236 204 408	21 290 886	231 827 044	(13 855 972)	475 466 366
Services internes	172 757 722	4 500 000		(100 000)	177 157 722
Total	824 850 386	36 640 886	2 786 035 464	(38 173 599)	3 609 353 137

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
		(dollars)	
<u>Subventions</u>			
Subventions à l'appui de rénovations maisons		210 000 000	531 550 178
Subventions pour appuyer l'énergie propre pour les collectivités rurales et éloignées			7 500 000
Subventions à l'appui de la sensibilisation et de l'engagement, de l'efficacité énergétique et de l'innovation énergétique	3 023 110	3 563 333	3 390 000
Subventions pour le renforcement des capacités pour Accroître les forêts canadiennes - 2 milliards d'arbres			2 000 000
Subventions à l'appui de la géoscience	15 000	1 245 000	1 245 000
Subventions à l'appui de Solutions innovatrices Canada	1 746 750	1 980 000	1 000 001
Subventions pour appuyer les technologies de récupération en cas de déversement d'hydrocarbures sous le programme intitulé Incitatifs pour le développement de technologies de récupération en cas de déversement d'hydrocarbures		1 800 000	1 000 000
Subventions en soutien au Programme d'innovation énergétique			1 000 000
Subventions à l'appui du Centre Interservices des feux de forêt du Canada			1 000 000
Subventions à l'appui de l'engagement et de renforcement des capacités, des énergies renouvelables intelligentes et de trajectoires d'électrification			200 000
<u>Contributions</u>			
Contributions à l'appui du Fonds de réduction des émissions	28 583 574	559 855 905	384 000 000
Contributions en soutien au Programme relatif au Fonds pour les combustibles propres et au Programme de codification et de normalisation des combustibles propres			348 400 000
Contributions à l'appui de projets d'énergies renouvelables intelligentes et de trajectoires d'électrification			283 137 475
Contributions pour Accroître les forêts canadiennes - 2 milliards d'arbres			194 000 000
Contributions à l'appui du programme d'infrastructure pour les véhicules à émission zéro	15 858 038	34 100 000	96 433 812
Contributions à l'appui du programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière	20 693 994	39 300 000	77 805 268
Contributions pour appuyer l'énergie propre pour les collectivités rurales et éloignées	29 968 132	55 861 965	60 397 864
Contributions à l'appui du programme d'innovation énergétique	37 010 356	31 942 312	56 302 709
Contribution à l'appui de la gestion du dendroctone du pin ponderosa en Alberta	8 333 911	18 960 000	25 873 044
Contributions à l'appui du programme de promotion de l'innovation en foresterie	29 816 699	24 813 000	24 813 000
Contributions à l'appui de l'efficacité énergétique	14 890 346	20 170 214	22 974 962
Contributions pour appuyer le développement des marchés	14 507 289	17 850 000	17 850 000
Contributions pour appuyer le programme des énergies renouvelables émergentes	35 212 974	39 328 138	14 769 353
Contributions à l'appui du programme de construction verte en bois	9 291 043	15 719 000	13 500 000
Contributions à l'appui de la phase de nettoyage de l'installation minière d'uranium de Gunnar		398 000	11 170 000
Contributions à l'appui de projets de prédéveloppement d'interconnexions stratégiques			10 000 000
Contributions à l'appui du programme de réseaux électriques intelligents	20 285 540	24 087 345	9 385 007
Contributions à l'appui de la Stratégie emploi et compétences jeunesse	1 817 715	558 000	8 958 000
Contributions à l'appui des minéraux critiques			7 000 000

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
		(dollars)	
Contributions à l'appui des mesures d'accommodement pour le projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain	10 716 052	13 500 000	6 000 000
Contributions à l'appui des alertes sismiques précoces		4 000 000	5 000 000
Contributions à l'appui du développement économique des Autochtones	4 423 104	4 333 000	4 334 000
Contributions à l'appui de rénovations maisons			3 500 000
Contributions à l'appui de la recherche	4 508 390	290 000	3 389 893
Contributions à l'appui de l'initiative des instituts de recherche forestière	2 368 000	2 368 000	2 368 000
Contributions à l'appui de résilience aux feux de forêt	1 186 861	2 050 000	2 050 000
Contributions pour appuyer les technologies de récupération en cas de déversement d'hydrocarbures sous le programme intitulé Incitatifs pour le développement de technologies de récupération en cas de déversement d'hydrocarbures			900 000
Contributions à l'appui du programme GéoConnexions	492 270	500 000	500 000
Contributions en appui à la cybersécurité et à la protection de l'infrastructure énergétique essentielle	768 337	409 785	312 928
Contributions pour appuyer la participation autochtone aux dialogues	359 675	300 000	300 000
Contributions à l'appui de l'engagement des Autochtones sur la cartographie des risques d'incendie de forêt dans la communauté			45 000
Total des postes législatifs	246 703 580	214 944 497	540 679 970

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
		(dollars)	
Budgétaire			
Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtières (<i>Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada — Terre-Neuve</i>)	211 837 167	199 334 997	526 799 780
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	61 823 487	65 967 510	64 165 380
Contribution à l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtières (<i>Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada — Terre-Neuve</i>)	722 583	11 677 000	11 187 500
Contribution à l'Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtières (<i>Loi de mise en œuvre de l'Accord Canada — Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtières</i>)	(46 055)	3 932 500	2 692 690
Ministre des Ressources naturelles – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	89 200	90 500	92 500

Ministère des Services aux Autochtones

Raison d'être

Services aux Autochtones Canada (SAC) travaille en collaboration avec ses partenaires en vue d'améliorer l'accès à des services de haute qualité pour les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Notre vision est d'appuyer et d'habiliter les Autochtones afin qu'ils puissent offrir des services de façon indépendante et remédier aux différentes conditions socio-économiques au sein de leurs communautés.

La ministre des Services aux Autochtones est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	2 071 838 085	2 095 935 733	3 869 126 030	24 714 136 043
5 Dépenses en capital	6 053 885	6 115 242	15 926 065	5 983 854
10 Subventions et contributions	12 503 003 011	11 283 347 845	17 711 090 891	14 745 696 586
Total des crédits votés	14 580 894 981	13 385 398 820	21 596 142 986	39 465 816 483
Total des postes législatifs	1 772 350 535	120 698 576	171 298 849	135 803 760
Total des dépenses budgétaires	16 353 245 516	13 506 097 396	21 767 441 835	39 601 620 243

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Services de santé et services sociaux	20 419 559 599	689 940	7 924 980 325	(317 165)	28 344 912 699
Services de gouvernance et de développement communautaire	2 246 565 596	2 366 664	4 029 033 977		6 277 966 237
Services et prestations aux individus	1 941 877 263	2 012 724	632 036 102	(5 132 835)	2 570 793 254
Services autodéterminés par les Autochtones			2 192 779 573		2 192 779 573
Services internes	257 395 846	914 526		(43 141 892)	215 168 480
Total	24 865 398 304	5 983 854	14 778 829 977	(48 591 892)	39 601 620 243

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
	(dollars)		
<u>Subventions</u>			
Subvention à l'appui de la nouvelle relation financière avec les Premières Nations régies par la <i>Loi sur les Indiens</i>	789 968 318	1 552 237 451	1 582 555 602
Subvention pour le financement du soutien des bandes	164 440 552	168 399 632	168 348 961
Subvention pour la mise en œuvre de l'accord-cadre de la Gestion des terres des Premières Nations	28 552 142	43 905 735	47 647 247
Subventions visant à fournir un soutien au revenu aux personnes qui habitent dans les réserves indiennes et aux Indiens inscrits du territoire du Yukon	8 650 941	10 000 000	17 000 000
Subventions pour les règlements des revendications de l'Opération retour au foyer	20 400 000		13 817 311
Subvention à la bande indienne de Miawpukek pour appuyer des programmes désignés	11 740 027	11 974 828	12 214 325
Subventions pour appuyer la Stratégie d'éducation postsecondaire des Premières Nations	454 420	977 000	977 000
Subventions aux bandes indiennes de la Colombie-Britannique tenant lieu d'une rente par habitant	300 000	300 000	300 000
Subventions pour favoriser l'essor du régime d'éducation primaire et secondaire des Premières Nations		150 000	150 000
Subventions visant à accroître la participation des jeunes Inuits et des Premières Nations aux possibilités en éducation et sur le marché du travail	30 000	45 000	45 000
Total des postes législatifs	282 228	2 100 000	2 100 000
<u>Contributions</u>			
Contributions pour appuyer la construction et l'entretien des infrastructures communautaires	1 941 753 655	1 950 951 803	2 740 571 983
Contributions pour favoriser l'essor du régime d'éducation primaire et secondaire des Premières Nations	2 012 313 809	1 981 524 908	2 322 352 523
Contributions aux soins de santé primaires des Premières Nations et des Inuits	1 783 770 399	1 284 612 293	1 902 928 889
Contributions visant à offrir des services de protection et de prévention aux enfants et aux familles			1 662 139 158
Contributions visant à fournir un soutien au revenu aux personnes qui habitent dans les réserves indiennes et aux Indiens inscrits du territoire du Yukon	1 057 907 514	921 505 871	1 186 169 249
Contributions au soutien à l'infrastructure de la santé des Premières Nations et des Inuits	992 437 818	844 414 284	1 094 445 480
Contributions aux prestations supplémentaires en santé des Premières Nations et des Inuits	349 400 673	328 069 838	449 385 406
Contributions pour appuyer la Stratégie d'éducation postsecondaire des Premières Nations	357 668 319	300 172 439	368 671 304
Contributions pour appuyer la gestion des terres et le développement économique	492 394 201	175 334 264	278 523 556
Contributions visant à appuyer les Initiatives de bien-être communautaire et en matière de compétence à l'intention des enfants et des familles			256 318 118
Contributions à l'appui des Programmes urbains pour les peuples autochtones	205 509 396	69 303 051	153 300 075
Contributions pour appuyer la gestion des urgences dans le cadre des activités dans les réserves	360 586 326	97 994 272	101 401 822
Contributions pour améliorer la sûreté et la sécurité des femmes, des enfants, des familles et les personnes 2ELGBTQIA+ autochtones	54 410 750	65 904 241	85 374 489
Contributions servant à la prestation de services publics dans le domaine du soutien aux gouvernements indiens et à l'établissement de systèmes solides de gouvernance, d'administration et de responsabilisation	200 193 320	72 002 065	81 675 677
Contributions visant à accroître la participation des jeunes Inuits et des Premières Nations aux possibilités en éducation et sur le marché du travail	35 654 941	35 559 000	63 003 605

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
		(dollars)	
Contributions pour appuyer la Stratégie d'éducation postsecondaire de la Nation métisse	26 822 405	34 787 428	47 009 816
Contributions pour appuyer l'Initiative sur les partenariats stratégiques pour le développement économique des Autochtones	34 249 507	15 950 000	34 698 662
Contributions versées aux Premières Nations pour la gestion de sites contaminés	46 668 493	32 226 284	34 471 716
Contributions à l'initiative des Voies pour la sécurité des communautés autochtones			14 997 734
Contributions pour appuyer la Stratégie d'éducation postsecondaire des Inuits	8 950 768	8 458 159	12 274 062
Contributions au titre des consultations et de l'élaboration des politiques	5 466 704	8 625 846	7 627 175
Contributions aux bandes indiennes pour l'administration de l'inscription	7 739 135	6 778 302	5 300 641
Total des postes législatifs	1 634 892 757	31 033 391	31 033 391

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	88 689 395	106 390 845	100 577 869
Contributions relatives au Fonds pour le développement des collectivités du Canada (<i>Loi sur le soutien de la croissance, de l'économie et de l'emploi au Canada</i>)	29 684 113	60 717 504	31 033 391
Rentes versées aux Indiens – Paiements en vertu de traités (<i>Loi sur les Indiens</i>)	282 228	2 100 000	2 100 000
Obligations relatives aux garanties de prêts accordés aux Indiens pour le logement et le développement économique (<i>Loi sur les Indiens</i>)		2 000 000	2 000 000
Ministre des Services aux Autochtones – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	89 200	90 500	92 500

Ministère des Transports

Raison d'être

Le ministre des Transports est responsable du ministère des Transports.

Transports Canada est responsable de l'élaboration et de la surveillance des politiques et des programmes de transport du gouvernement du Canada, de sorte que les Canadiens aient accès à un réseau de transport :

- sécuritaire et sûr;
- efficace;
- écologique et novateur.

Le Ministère tente d'atteindre ces objectifs :

- en proposant et en mettant à jour des politiques, des lois et des règlements;
- en menant des inspections et des activités d'application de la loi, et en assurant la surveillance du matériel, des opérations et des installations de l'industrie du transport;
- en octroyant des fonds à des organisations pour financer des projets qui renforcent le réseau de transport, comme des projets d'amélioration de la sécurité, des innovations technologiques et des initiatives de transport écologique.

Bien que le Ministère ne soit pas directement responsable de tous les aspects du transport ou de tous les modes de transport, il joue un rôle clé pour s'assurer que toutes les composantes du réseau de transport partout au Canada coordonnent efficacement leurs activités, en collaborant avec divers groupes dont les Autochtones, l'industrie, les gouvernements provinciaux et territoriaux et les partenaires internationaux.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de Transports Canada.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	783 300 811	741 693 237	781 668 371	717 960 052
5 Dépenses en capital	248 383 904	122 406 985	133 754 567	86 811 642
10 Subventions et contributions	588 377 554	960 185 842	1 477 256 876	1 823 658 649
Total des crédits votés	1 620 062 269	1 824 286 064	2 392 679 814	2 628 430 343
Total des postes législatifs	277 102 419	226 959 249	230 573 783	223 422 854
Total des dépenses budgétaires	1 897 164 688	2 051 245 313	2 623 253 597	2 851 853 197

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Réseau de transport efficace	161 204 247	56 668 183	1 675 477 885	(14 211 355)	1 879 138 960
Réseau de transport sûr et sécuritaire	439 438 117	10 323 005	33 399 431	(64 476 936)	418 683 617
Réseau de transport écologique et novateur	156 602 708	12 654 139	189 181 818	(768 248)	357 670 417
Services internes	193 977 880	7 166 315		(4 783 992)	196 360 203
Total	951 222 952	86 811 642	1 898 059 134	(84 240 531)	2 851 853 197

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
	(dollars)		
<u>Subventions</u>			
Programme d’incitatifs pour l’utilisation de véhicules zéro émission	159 101 612	229 278 061	92 919 522
Subvention à la province de la Colombie-Britannique à l’égard de la prestation de services de traversier et de cabotage pour marchandises et voyageurs	32 028 098	32 468 484	32 658 432
Programme visant à favoriser la réconciliation avec les peuples autochtones	354 906	5 836 000	6 600 000
Subvention pour Solutions innovatrices Canada	1 150 000	2 000 000	2 100 000
Programme de financement de la participation communautaire	289 284	500 000	2 000 000
Programme d’amélioration de la sécurité ferroviaire	212 000	800 000	800 000
Subventions à l’appui des transports propres	435 935	600 000	600 000
Subvention au Programme de développement coopératif de la sécurité opérationnelle et de maintien de la navigabilité (COSCAP) de l’Organisation de l’aviation civile internationale (OACI)	85 126	130 000	130 000
Programme d’atténuation des perturbations liées au trafic maritime	100 000	100 000	100 000
<u>Contributions</u>			
Fonds national des corridors commerciaux	164 585 882	406 884 462	1 101 555 469
Programme des infrastructures essentielles des aéroports			269 813 900
Programme d’aide aux immobilisations aéroportuaires	37 040 655	38 000 000	130 122 700
Programme pour la protection des côtes et voies navigables à travers le Canada	16 222 773	61 444 038	79 102 006
Programme de contributions aux services de traversier	48 537 160	45 607 964	35 587 824
Programme d’amélioration de la sécurité ferroviaire	14 262 877	20 500 000	20 500 000
Programme ferroviaire voyageur dans les collectivités éloignées (PFVCE)	9 386 614		14 150 000
Programme de paiements de transfert pour la sécurité routière	6 566 546	16 442 681	10 569 431
Contributions aux provinces pour défrayer le coût des améliorations des systèmes routiers dans le but d’augmenter leur efficacité globale et de promouvoir la sécurité, tout en encourageant, d’un point de vue régional et économique, le développement industriel et le tourisme : Entente pour le développement du réseau routier de l’Outaouais		13 789 677	8 436 915
Importants travaux de réhabilitation du pont Victoria		4 916 000	5 467 850
Programme de lutte contre les perturbations causées par le trafic	1 216 784	1 500 000	3 150 000
Programme visant à favoriser la réconciliation avec les peuples autochtones	70 069	1 250 000	1 900 000
Programme pour l’exploitation et l’entretien des aéroports	2 461 492	1 600 000	1 600 000
Contribution à l’appui de la sécurité nautique	289 154	3 225 000	1 300 000
Programme de réfection des bandes d’atterrissage de la côte du Labrador	1 387 276	1 000 000	1 000 000
Contributions pour appuyer l’initiative d’évaluation des risques liés aux actifs de transport	516 404	307 712	536 290
Association des transports du Canada	228 419	425 310	425 310
Allocations aux anciens employés des services des chemins de fer, des navires à vapeur et des télécommunications de Terre-Neuve mutés aux Chemins de fer nationaux du Canada	111 141	259 000	259 000
Contributions à l’appui des transports propres		150 000	150 000
Versements aux autres gouvernements ou organismes internationaux pour l’exploitation et l’entretien des aéroports, des installations de navigation aérienne et des voies aériennes	62 635	100 000	100 000
Programme de bourses pour le Groupe de recherches sur les transports au Canada	24 000	24 000	24 000
Total des postes législatifs	71 903 289	73 299 777	74 400 485

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	92 278 976	90 432 706	86 773 869
Païement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland selon la <i>Loi sur l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland</i> (L.C. 1993, ch. 43)	68 603 289	69 999 777	71 100 485
Païements versés conformément aux ententes de la Voie maritime du Saint-Laurent conclues dans le cadre de la <i>Loi maritime du Canada</i> (L.C. 1998, ch. 10)	72 894 839	66 750 800	62 156 000
Versements à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à l'égard de l'abolition des péages sur le pont Victoria à Montréal, et pour la réfection de la voie de circulation du pont (crédit 107, <i>Loi des subsides no 5 de 1963</i> , [L.C. 1963, ch. 42])	3 300 000	3 300 000	3 300 000
Ministre des Transports – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	89 200	90 500	92 500

Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux

Raison d'être

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) joue un rôle important dans les activités quotidiennes du gouvernement du Canada. Il aide les ministères et organismes fédéraux à atteindre les objectifs visés par leur mandat en agissant comme acheteur central, gestionnaire des biens immobiliers, spécialiste des questions linguistiques, trésorier, comptable, administrateur de la paye et des pensions et fournisseur de services communs. La vision du ministère consiste à exceller dans les opérations gouvernementales. Sa mission est d'offrir des programmes et des services centraux de première qualité qui assurent une saine intendance au profit de la population canadienne et qui sont adaptés aux besoins en matière de programmes des institutions fédérales.

La ministre des Services publics et de l'Approvisionnement est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le Plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	2 857 756 117	2 704 667 883	3 493 028 889	2 866 815 792
5 Dépenses en capital	1 150 463 966	1 632 968 893	1 632 968 893	1 610 416 555
— Fonds renouvelable du Bureau de la traduction			1	
Total des crédits votés	4 008 220 083	4 337 636 776	5 125 997 783	4 477 232 347
Total des postes législatifs	438 650 864	153 593 405	185 053 177	162 380 800
Total des dépenses budgétaires	4 446 870 947	4 491 230 181	5 311 050 960	4 639 613 147
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés				
L10 Caisses d'avance fixe, avances à justifier et avances recouvrables. Limite 50 000 000 \$ (Net)	(59 724)			1
Total des crédits votés	(59 724)			1
Total des postes législatifs	(5 138 785)			
Total des dépenses non budgétaires	(5 198 509)			1

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Biens et infrastructure	5 168 015 174	1 556 246 152		(3 286 005 636)	3 438 255 690
Paiements et comptabilité	697 608 986	674 438		(161 199 429)	537 083 995
Achat de biens et de services	580 530 641			(393 956 219)	186 574 422
Soutien à l'échelle du gouvernement	478 462 623	15 321 996		(328 863 299)	164 921 320
Ombudsman de l'approvisionnement	4 198 354				4 198 354
Services internes	343 041 863	38 173 969		(72 636 466)	308 579 366
Total	7 271 857 641	1 610 416 555		(4 242 661 049)	4 639 613 147

Non budgétaire

	Total
Paiements et comptabilité	1
Total	1

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	164 137 954	156 439 238	156 455 973
Fonds renouvelable du Bureau de la traduction (<i>Loi de crédits no 4 pour 1994-1995</i>)	16 108 748	24 431 553	7 352 262
Fonds renouvelable des Services optionnels (<i>Loi sur les fonds renouvelables</i>)	18 636 678	(70 806)	322 561
Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement) – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada</i>)	89 200	90 500	92 500
Fonds renouvelable des Services immobiliers (<i>Loi sur les fonds renouvelables</i>)	(16 236 119)	4 162 692	(1 842 496)

Ministère du Patrimoine canadien

Raison d'être

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable de cette organisation.

Le ministère du Patrimoine canadien et les organismes de son portefeuille jouent un rôle vital dans la vie culturelle, civique et économique des Canadiens. Ses politiques et ses programmes favorisent un milieu permettant aux Canadiens de faire l'expérience d'expressions culturelles dynamiques, de célébrer notre histoire et notre patrimoine et de bâtir des collectivités fortes. Le Ministère investit dans l'avenir en appuyant les arts, nos langues officielles et les langues autochtones, ainsi que nos athlètes et le système sportif.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	216 160 906	210 280 706	243 740 502	228 512 005
5 Subventions et contributions	1 295 750 508	1 298 495 542	1 955 437 690	1 924 897 220
Total des crédits votés	1 511 911 414	1 508 776 248	2 199 178 192	2 153 409 225
Total des postes législatifs	449 630 833	27 803 569	30 243 620	30 955 564
Total des dépenses budgétaires	1 961 542 247	1 536 579 817	2 229 421 812	2 184 364 789

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Créativité, arts et culture	57 923 817		640 299 479	(5 000 000)	693 223 296
Langues officielles	22 504 608		600 355 142		622 859 750
Sport	14 376 895		312 691 512		327 068 407
Diversité et inclusion	23 027 267		237 759 205		260 786 472
Patrimoine et célébrations	57 119 353		134 610 882	(1 045 000)	190 685 235
Services internes	92 440 054			(2 698 425)	89 741 629
Total	267 391 994		1 925 716 220	(8 743 425)	2 184 364 789

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
		(dollars)	
<u>Subventions</u>			
Subventions pour le Fonds du Canada pour les périodiques	71 288 438	72 775 054	72 775 054
Subventions à l'appui du Programme des langues et cultures autochtones	509 443	33 750 000	70 950 000
Subventions à l'appui du programme Développement des communautés de langue officielle	17 732 426	60 742 973	70 595 181
Subventions pour le Fonds du Canada pour la présentation des arts	19 691 925	31 750 000	44 206 958
Subventions au Fonds du livre du Canada	33 607 202	38 500 000	44 000 000
Subventions au Programme d'aide aux athlètes	31 086 969	33 000 000	33 000 000
Subventions pour financer le programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine	13 086 190	17 555 000	29 016 137
Subventions à l'appui du Programme des célébrations et commémorations	11 399 555	8 000 000	28 000 000
Subventions pour le Fonds du Canada pour l'investissement en culture	20 000 000	20 000 000	20 100 000
Subventions à l'appui du programme Mise en valeur des langues officielles	1 581 214	15 194 842	15 194 842
Subventions pour le Fonds du Canada pour les espaces culturels	4 292 694	7 000 000	12 000 000
Subventions pour le Programme de soutien aux communautés, au multiculturalisme, et à la lutte contre le racisme	3 430 234	7 000 000	10 191 277
Subventions en vertu du Programme d'aide aux musées	1 877 699	4 663 680	9 563 680
Subvention à TV5 Monde	7 761 295	8 000 000	8 000 000
Subventions à l'appui du Fonds pour l'histoire du Canada		1 150 060	1 150 060
Subventions aux lieutenants-gouverneurs de chaque province du Canada à titre d'indemnités pour les frais engagés dans l'exercice de leurs fonctions :			
Québec	147 372	147 372	147 372
Ontario	105 627	105 627	105 627
Colombie-Britannique	97 814	97 814	97 814
Terre-Neuve-et-Labrador	77 590	77 590	77 590
Alberta	75 940	75 940	75 940
Manitoba	73 762	73 762	73 762
Saskatchewan	73 758	73 758	73 758
Nouvelle-Écosse	64 199	64 199	64 199
Nouveau-Brunswick	62 947	62 947	62 947
Île-du-Prince-Édouard	57 071	57 071	57 071
Subventions à l'appui du programme Échanges Canada	30 000	100 000	100 000
Subventions à l'appui du programme Les jeunes s'engagent	61 575	100 000	100 000
Total des postes législatifs	116 009 174	819 000	819 000
<u>Contributions</u>			
Contributions à l'appui du programme Développement des communautés de langue officielle	294 998 230	243 091 079	331 560 986
Contributions au Programme de soutien au sport	180 267 706	179 697 679	236 695 679
Contributions à l'appui du programme Mise en valeur des langues officielles	121 909 928	113 623 289	183 004 133
Contributions pour soutenir le Fonds des médias du Canada	160 511 077	134 146 077	156 553 550
Contributions à l'appui du Programme des langues et cultures autochtones	52 975 750	54 121 221	108 507 346
Contributions à l'appui du Fonds pour la résilience des travailleurs du secteur des spectacles sur scène du Canada			60 000 000
Contributions pour le Fonds du Canada pour les espaces culturels	45 490 751	47 168 717	51 535 289
Contributions au Fonds de la musique du Canada	36 649 231	26 799 231	43 399 231
Contributions au Programme d'accueil	11 893 663	21 565 247	42 995 833
Contributions à l'appui du Programme des célébrations et commémorations	10 668 571	2 494 367	39 794 367

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Contributions pour le Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts	22 779 000	22 779 440	22 779 440
Contributions pour le Fonds du Canada pour la présentation des arts	19 251 329	727 742	20 427 300
Contributions en vertu du Programme d'aide aux musées	12 363 561	11 076 284	18 744 228
Contributions pour le Programme de soutien aux communautés, au multiculturalisme, et à la lutte contre le racisme	6 816 455	6 083 659	18 316 316
Contributions à l'appui du programme Échanges Canada	5 113 800	18 086 359	18 086 359
Contributions au Fonds du livre du Canada	7 899 561	4 666 301	17 042 611
Contributions à l'appui de l'Initiative de journalisme local	10 000 000	10 000 000	15 000 000
Contributions à l'appui du Programme Exportation Créative Canada	7 500 000	7 000 000	13 000 000
Contribution pour le Programme du Bureau de l'écran autochtone			13 000 000
Contribution au Harbourfront Centre	5 000 000	6 500 000	11 500 000
Contributions pour le Programme d'action et de lutte contre le racisme	5 093 268	7 971 712	5 130 700
Contributions à l'appui du Programme de contestation judiciaire	4 979 734	4 979 734	4 979 734
Contributions à TV5	4 960 900	4 960 900	4 960 900
Contributions pour le Fonds du Canada pour l'investissement en culture	3 461 899	1 972 205	4 372 205
Contributions pour le Fonds du Canada pour les périodiques	3 769 692	2 499 544	3 564 678
Contributions à l'appui du Fonds pour l'histoire du Canada	4 338 345	2 787 330	3 387 330
Contributions pour financer le programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine	12 512 842	100 000	3 300 000
Contributions pour le Programme de contributions à la citoyenneté numérique	2 438 683	2 082 263	2 082 263
Contributions à l'appui du programme Les jeunes s'engagent	3 787 110	1 353 023	1 353 023
Contributions à l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste	46 484	44 450	44 450

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	26 302 812	28 136 120	28 755 564
Traitements des lieutenants-gouverneurs (<i>Loi sur les salaires</i>)	1 546 402	1 196 000	1 196 000
Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs</i> (L.R.C. (1985), ch. L-8)	1 021 472	637 000	637 000
Prestations de retraite supplémentaires – lieutenants-gouverneurs précédents (<i>Loi sur les prestations de retraite supplémentaires</i>)	223 746	182 000	182 000
Ministre du Patrimoine canadien – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)	89 200	90 500	92 500
Ministre des Sports et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec – Traitement et allocation pour automobile (<i>Loi sur les traitements</i> et <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>)			92 500

Musée canadien de l'histoire

Raison d'être

La Société du Musée canadien de l'histoire est une société d'État constituée en vertu de la *Loi sur les musées* (Lois du Canada [2013], chapitre 38), qui est entrée en vigueur le 12 décembre 2013. En vertu de la loi, le Musée canadien de l'histoire a pour mission « d'accroître la connaissance, la compréhension et le degré d'appréciation des Canadiens à l'égard d'événements, d'expériences, de personnes et d'objets qui incarnent l'histoire et l'identité canadiennes, qu'ils ont façonnées, ainsi que de les sensibiliser à l'histoire du monde et aux autres cultures ».

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	77 269 696	72 768 111	84 580 111	73 223 111
Total des crédits votés	77 269 696	72 768 111	84 580 111	73 223 111
Total des postes législatifs	4 256 563			
Total des dépenses budgétaires	81 526 259	72 768 111	84 580 111	73 223 111

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Musée canadien de l'histoire	70 723 111	2 500 000			73 223 111
Total	70 723 111	2 500 000			73 223 111

Musée canadien de l'immigration du Quai 21

Raison d'être

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 a été constitué en 2010 en vertu d'une modification à la *Loi sur les musées*.

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 a pour mission « d'explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens ».

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	8 556 693	8 111 694	9 546 694	8 111 694
Total des crédits votés	8 556 693	8 111 694	9 546 694	8 111 694
Total des postes législatifs	2 049 575			
Total des dépenses budgétaires	10 606 268	8 111 694	9 546 694	8 111 694

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Musée canadien de l'immigration du Quai 21	8 111 694				8 111 694
Total	8 111 694				8 111 694

Musée canadien de la nature

Raison d'être

Le Musée canadien de la nature est devenu une société d'État le 1er juillet 1990 en vertu de la *Loi sur les musées*. Sa mission est d'accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt et le respect à l'égard de la nature, de même que sa connaissance et son degré d'appréciation par la constitution, l'entretien et le développement, aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets d'histoire naturelle principalement axée sur le Canada ainsi que par la présentation de la nature, des enseignements et de la compréhension qu'elle génère.

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	28 975 764	27 687 206	35 687 206	27 655 236
Total des crédits votés	28 975 764	27 687 206	35 687 206	27 655 236
Total des postes législatifs	5 927 263			
Total des dépenses budgétaires	34 903 027	27 687 206	35 687 206	27 655 236

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Musée canadien de la nature	27 655 236				27 655 236
Total	27 655 236				27 655 236

Musée canadien des droits de la personne

Raison d'être

Créé en 2008 en vertu d'une modification à la *Loi sur les musées*, le Musée canadien pour les droits de la personne est le premier musée national à être créé depuis 1967, et le premier à être établi à l'extérieur de la région de la capitale nationale.

Le mandat du Musée consiste à « explorer le thème des droits de la personne, en mettant un accent particulier sur le Canada, en vue d'accroître la compréhension du public à cet égard, de promouvoir le respect des autres et d'encourager la réflexion et le dialogue ».

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	26 980 802	25 436 716	29 336 716	25 436 716
Total des crédits votés	26 980 802	25 436 716	29 336 716	25 436 716
Total des postes législatifs	2 206 586			
Total des dépenses budgétaires	29 187 388	25 436 716	29 336 716	25 436 716

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Musée canadien des droits de la personne	25 436 716				25 436 716
Total	25 436 716				25 436 716

Musée des beaux-arts du Canada

Raison d'être

Le Musée des beaux-arts du Canada (le Musée) a pour mandat de constituer, d'entretenir et de faire connaître, au Canada et à l'étranger, une collection d'œuvres d'art anciennes et contemporaines principalement axée sur le Canada, et d'amener tous les Canadiens à mieux connaître, comprendre et apprécier l'art en général. Créé en 1880, le Musée compte parmi les plus anciennes institutions culturelles du pays.

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable du Musée.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	41 681 928	37 756 671	43 956 671	37 756 671
5 Paiements au Musée à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection du Musée et des frais connexes	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Total des crédits votés	49 681 928	45 756 671	51 956 671	45 756 671
Total des postes législatifs	4 808 711			
Total des dépenses budgétaires	54 490 639	45 756 671	51 956 671	45 756 671

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Musée des beaux-arts du Canada	44 756 671	1 000 000			45 756 671
Total	44 756 671	1 000 000			45 756 671

Musée national des sciences et de la technologie

Raison d'être

Le Musée national des sciences et de la technologie (MNST) est une société d'État constituée le 1er juillet 1990 en vertu de la *Loi sur les musées*.

Le MNST a pour mission de promouvoir la culture scientifique et technique au Canada par la constitution, l'entretien et le développement d'une collection d'objets scientifiques et techniques principalement axée sur le Canada, et par la présentation de procédés et de productions de l'activité scientifique et technique, et de leurs rapports avec la société sur les plans économique, social et culturel.

Le MNST exerce ses activités sous le nom d'INGENIUM – Musées des sciences et de l'innovation du Canada. Il gère trois établissements muséaux : le Musée des sciences et de la technologie du Canada, le Musée de l'aviation et de l'espace du Canada, et le Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada.

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan d'entreprise du MNST.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements au Musée à l'égard des dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	33 205 991	28 514 196	43 117 196	31 514 196
Total des crédits votés	33 205 991	28 514 196	43 117 196	31 514 196
Total des postes législatifs	5 338 974			
Total des dépenses budgétaires	38 544 965	28 514 196	43 117 196	31 514 196

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Musée national des sciences et de la technologie	30 714 196	800 000			31 514 196
Total	30 714 196	800 000			31 514 196

Office des transports du Canada

Raison d'être

L'Office des transports du Canada (OTC) est un tribunal quasi judiciaire indépendant et un organisme de réglementation qui a, à toute fin liée à l'exercice de sa compétence, toutes les attributions d'une cour supérieure.

L'OTC est responsable de l'encadrement du réseau de transport national très vaste et complexe, pierre angulaire du bien-être économique de la population canadienne.

L'équipe de décideurs de l'OTC est constituée de membres réguliers nommés par le gouverneur en conseil et de membres temporaires nommés par le ministre des Transports et tirés d'un bassin de candidats préapprouvés par le gouverneur en conseil. Les principales fonctions des membres comprennent la prise de décisions judiciaires et de déterminations réglementaires, l'établissement de règlements, ainsi que la désignation d'employés de l'OTC en tant qu'agents verbalisateurs.

Ce que fait l'OTC : ses trois mandats

- L'OTC veille à ce que le réseau national de transport fonctionne efficacement et harmonieusement, dans l'intérêt de tous les Canadiens, incluant ceux qui y travaillent et y investissent, en passant par les producteurs, les expéditeurs, les usagers et les entreprises qui l'utilisent, jusqu'aux collectivités où il est exploité;
- Il protège le droit fondamental des personnes handicapées à un réseau de transport accessible;
- Il offre aux passagers aériens un régime de protection du consommateur.

Comment l'OTC s'acquitte de ses mandats : les outils à sa disposition

- Prise de règlements : l'OTC élabore et applique des règles de base pour encadrer les droits et les responsabilités des fournisseurs de services et des usagers, et faire en sorte que les règles du jeu soient les mêmes pour tous parmi les concurrents. Ces règles se traduisent parfois par des règlements exécutoires, et parfois par des lignes directrices, des codes de pratiques et des notes d'interprétation à caractère moins officiel;
- Règlement des différends : l'OTC règle des différends entre d'une part des fournisseurs de services de transport, et d'autre part leurs clients et voisins, grâce à une gamme d'outils, soit la facilitation et la médiation, ainsi que l'arbitrage et le processus décisionnel formel;
- Information : l'OTC fournit de l'information concernant le réseau de transport, les droits et responsabilités des fournisseurs de services de transport et des usagers, et la législation et les services de l'OTC.

Des renseignements supplémentaires sur le rôle, le mandat et la mission de l'OTC sont fournis sur son site Web et dans son plan ministériel.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	36 759 151	35 786 127	39 308 264	27 487 704
Total des crédits votés	36 759 151	35 786 127	39 308 264	27 487 704
Total des postes législatifs	4 638 078	4 606 390	4 606 390	3 541 587
Total des dépenses budgétaires	41 397 229	40 392 517	43 914 654	31 029 291

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Des services indépendants de réglementation et de règlement des différends pour les fournisseurs et les utilisateurs de services de transport	23 503 177				23 503 177
Services internes	7 526 114				7 526 114
Total	31 029 291				31 029 291

Énumération des autorisations législatives

Budgétaire	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 629 858	4 606 390	3 541 587

Office national du film

Raison d'être

L'Office national du film du Canada (ONF) a été créé par une loi du Parlement fédéral en 1939 et est une agence fédérale qui fait partie du portefeuille du ministère du Patrimoine canadien. L'ONF a pour mandat de produire et de distribuer des œuvres originales et innovatrices lesquelles font mieux comprendre les enjeux auxquels doit faire face la population canadienne et font connaître les valeurs et les points de vue canadiens au pays et dans le monde. Au fil des décennies, il est devenu la norme en matière d'innovation audiovisuelle au Canada et joue un rôle important en soulignant les changements et les événements marquants de la société canadienne.

En tant que producteur et distributeur public d'œuvres audiovisuelles, l'ONF joue un rôle essentiel en offrant une perspective de la richesse et de la diversité canadiennes.

C'est grâce à des documentaires d'auteur, des films d'animation et de nouveaux médias que l'ONF explore les enjeux sociaux contemporains. Aujourd'hui, nos artistes et artisans continuent à faire œuvre de pionniers en matière de contenu et de forme dans le domaine du documentaire, du film d'animation et du cinéma interactif.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	71 466 546	65 581 512	70 644 492	65 648 446
Total des crédits votés	71 466 546	65 581 512	70 644 492	65 648 446
Total des postes législatifs	283 376			
Total des dépenses budgétaires	71 749 922	65 581 512	70 644 492	65 648 446

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Programmation et production audiovisuelles	35 772 394			(799 000)	34 973 394
Accessibilité des œuvres et interaction avec les auditoires	27 847 608			(7 603 446)	20 244 162
Services internes	10 480 890			(50 000)	10 430 890
Total	74 100 892			(8 452 446)	65 648 446

Organisation canadienne d'élaboration de normes d'accessibilité

Raison d'être

L'Organisation canadienne d'élaboration de normes d'accessibilité (OCENA) est un établissement public qui élaborera de nouvelles normes d'accessibilité et révisera les normes existantes, en plus de servir de centre pour la promotion et le soutien de la recherche et des pratiques exemplaires en matière de normes d'accessibilité, principalement dans les domaines prioritaires définis dans la loi.

L'OCENA élaborera et examinera les normes d'accessibilité qui établiront la façon dont les organismes fédéraux du secteur privé, les ministères et les organismes du gouvernement du Canada peuvent prévenir, identifier, et éliminer les obstacles à l'accessibilité.

La ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	8 867 425	10 736 821	10 736 821	11 537 567
5 Subventions et contributions	5 237 602	8 500 000	8 500 000	8 500 000
Total des crédits votés	14 105 027	19 236 821	19 236 821	20 037 567
Total des postes législatifs	499 112	828 736	828 736	839 879
Total des dépenses budgétaires	14 604 139	20 065 557	20 065 557	20 877 446

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Normes d'accessibilité	6 641 412		8 500 000		15 141 412
Services internes	5 736 034				5 736 034
Total	12 377 446		8 500 000		20 877 446

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
<u>Subventions</u>			
Avancement de la recherche sur les normes d'accessibilité	2 749 723	4 250 000	4 250 000
<u>Contributions</u>			
Avancement de la recherche sur les normes d'accessibilité	2 487 879	4 250 000	4 250 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	499 112	828 736	839 879

Régie canadienne de l'énergie

Raison d'être

La Régie canadienne de l'énergie réglemente les secteurs suivants : les pipelines et les lignes de transport d'électricité interprovinciaux et internationaux, les projets d'énergie renouvelable extracôtière, les activités pétrolières et gazières dans les terres domaniales et le commerce de l'énergie. Sa mission est de réglementer l'infrastructure afin d'assurer l'acheminement sécuritaire et efficace de l'énergie aux Canadiens et ailleurs dans le monde; de protéger l'environnement; de respecter les droits des peuples autochtones; de fournir des analyses et des informations pertinentes et opportunes sur l'énergie. La Régie canadienne de l'énergie relève du ministre des Ressources naturelles.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le Plan ministériel de la Régie canadienne de l'énergie.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	88 342 824	97 322 173	97 522 174	90 160 129
Total des crédits votés	88 342 824	97 322 173	97 522 174	90 160 129
Total des postes législatifs	11 490 104	10 771 018	10 771 018	10 106 930
Total des dépenses budgétaires	99 832 928	108 093 191	108 293 192	100 267 059

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Surveillance de la sécurité et de l'environnement	23 618 055				23 618 055
Processus décisionnel	16 389 303		2 364 067		18 753 370
Mobilisation	9 262 659				9 262 659
Information sur l'énergie	6 919 278				6 919 278
Services internes	41 713 697				41 713 697
Total	97 902 992		2 364 067		100 267 059

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Subventions			
Programme d'aide financière aux participants	20 000	750 000	750 000
Contributions			
Programme d'aide financière aux participants	1 272 692	1 614 067	1 614 067

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	10 248 179	10 771 018	10 106 930

Registraire de la Cour suprême du Canada

Raison d'être

Créée par une loi du Parlement en 1875, la Cour suprême du Canada est la juridiction d'appel de dernier ressort du pays. Elle sert les Canadiens en tranchant des questions de droit d'importance pour le public, contribuant ainsi à l'évolution de toutes les branches du droit au Canada. L'indépendance de la Cour, la qualité de ses travaux et le respect qu'on lui porte, tant ici qu'à l'étranger, sont autant d'éléments qui contribuent grandement aux fondements d'un pays fort, sécuritaire et démocratique, fondé sur la primauté du droit.

Le Bureau du registraire de la Cour suprême du Canada (BRCSC) fournit à la Cour tous les services et l'appui dont elle a besoin pour traiter, entendre et trancher les instances qui lui sont soumises. Il agit également comme interface entre les plaideurs et la Cour.

La responsabilité essentielle du BRCSC est l'administration de la juridiction d'appel de dernier ressort du Canada.

Le ministre de la Justice et procureur général du Canada est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	28 013 515	26 997 385	27 436 524	27 139 017
Total des crédits votés	28 013 515	26 997 385	27 436 524	27 139 017
Total des postes législatifs	11 218 676	12 163 776	12 199 215	12 524 878
Total des dépenses budgétaires	39 232 191	39 161 161	39 635 739	39 663 895

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
L'administration de la juridiction d'appel de dernier ressort du Canada	27 073 744				27 073 744
Services internes	12 590 151				12 590 151
Total	39 663 895				39 663 895

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges décédés et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat (L.R.C. (1985), ch. J-1 et ses modifications)	8 082 236	9 157 676	9 463 062
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 135 588	3 041 539	3 061 816

Secrétariat de l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement

Raison d'être

L'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement (OSSNR) est un organisme indépendant qui rend compte au Parlement des résultats des revues de toutes les activités du gouvernement du Canada en matière de sécurité nationale et de renseignement afin de s'assurer qu'elles sont légales, raisonnables et nécessaires. L'OSSNR entend également les plaintes du public concernant les principales agences et activités de sécurité nationale. Le premier ministre est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'OSSNR.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	11 289 189	28 490 287	29 690 287	26 523 008
Total des crédits votés	11 289 189	28 490 287	29 690 287	26 523 008
Total des postes législatifs	962 186	1 704 632	1 704 632	1 727 668
Total des dépenses budgétaires	12 251 375	30 194 919	31 394 919	28 250 676

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Surveillance des activités en matière de sécurité nationale et enquêtes sur les plaintes	10 756 818				10 756 818
Services internes	17 493 858				17 493 858
Total	28 250 676				28 250 676

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	962 186	1 704 632	1 727 668

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

Raison d'être

Le ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités est responsable de cette organisation. Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC), qui a été créé suivant une entente intervenue à la Conférence des premiers ministres qui a eu lieu en mai 1973, est un organisme des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Son mandat est d'offrir des services administratifs de soutien et de planification aux conférences intergouvernementales entre premiers ministres, ministres et sous-ministres.

Les conférences intergouvernementales sont un précieux outil de consultation et de négociation entre les divers ordres de gouvernement. En outre, elles facilitent l'élaboration des politiques nationales, provinciales et territoriales. Elles sont un élément essentiel du fonctionnement de la fédération canadienne, et elles illustrent l'un des principes fondamentaux de notre société démocratique.

En exécutant avec doigté la planification logistique de ces réunions et en assurant leur bon déroulement, non seulement le SCIC soulage-t-il les gouvernements du processus administratif des conférences, mais il leur permet également de profiter grandement d'importantes économies d'échelle.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le Plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	4 285 564	5 596 230	5 596 230	5 613 899
Total des crédits votés	4 285 564	5 596 230	5 596 230	5 613 899
Total des postes législatifs	379 679	434 248	434 248	442 767
Total des dépenses budgétaires	4 665 243	6 030 478	6 030 478	6 056 666

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Services aux conférences intergouvernementales	4 751 627				4 751 627
Services internes	1 305 039				1 305 039
Total	6 056 666				6 056 666

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	379 679	434 248	442 767

Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement

Raison d'être

Le rôle du Secrétariat est d'assister le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement dans l'accomplissement de son mandat d'examiner les structures et les activités de sécurité nationale et de renseignement au Canada, contribuant ainsi à une transparence et à une responsabilisation accrues du cadre de sécurité nationale.

Le ministre de tutelle pour le Secrétariat est le leader du gouvernement à la Chambre des communes.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du Secrétariat.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	2 249 180	3 409 991	3 409 991	3 409 991
Total des crédits votés	2 249 180	3 409 991	3 409 991	3 409 991
Total des postes législatifs	182 065	238 048	238 048	241 265
Total des dépenses budgétaires	2 431 245	3 648 039	3 648 039	3 651 256

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Examen parlementaire des activités de sécurité nationale et de renseignement	2 866 751				2 866 751
Services internes	784 505				784 505
Total	3 651 256				3 651 256

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	182 065	238 048	241 265

Secrétariat du Conseil du Trésor

Raison d'être

Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, sous la direction de la présidente du Conseil du Trésor, est l'organisme central qui agit comme organe administratif du Conseil du Trésor.

Le Conseil du Trésor est un comité du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui :

- joue le rôle de conseil d'administration du gouvernement;
- supervise la gestion financière et les dépenses du gouvernement et s'occupe des questions relatives aux ressources humaines et des initiatives de transformation numérique;
- est l'employeur de la fonction publique;
- établit les lignes de conduite et les normes générales en matière d'administration, de gestion du personnel, de finances et de pratiques organisationnelles pour l'ensemble du gouvernement;
- joue le rôle de comité du Conseil en ce qui a trait à l'approbation de la politique de réglementation et des règlements, et de la plupart des décrets.

Le mandat du Conseil du Trésor est tiré de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le Plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	304 869 575	281 146 231	323 150 011	320 060 709
5 Dépenses éventuelles du gouvernement		750 000 000	750 000 000	750 000 000
10 Initiatives pangouvernementales		111 151 120	200 588 230	152 305 896
15 Rajustements à la rémunération			1 704 996 740	
20 Assurances de la fonction publique	2 889 612 806	3 048 119 626	3 048 119 626	3 195 856 257
25 Report du budget de fonctionnement		1 600 000 000	2 100 000 000	2 100 000 000
30 Besoins en matière de rémunération		600 000 000	800 000 000	600 000 000
35 Report du budget des dépenses en capital		600 000 000	700 000 000	700 000 000
Total des crédits votés	3 194 482 381	6 990 416 977	9 626 854 607	7 818 222 862
Total des postes législatifs	36 297 355	31 744 976	36 962 186	35 432 844
Total des dépenses budgétaires	3 230 779 736	7 022 161 953	9 663 816 793	7 853 655 706

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Surveillance des dépenses	3 644 824 192	700 000 000			4 344 824 192
Employeur	4 170 680 373		500 000	(880 509 847)	3 290 670 526
Leadership administratif	109 147 132	3 818 364	481 690		113 447 186
Surveillance réglementaire	11 716 665				11 716 665
Services internes	101 392 005			(8 394 868)	92 997 137
Total	8 037 760 367	703 818 364	981 690	(888 904 715)	7 853 655 706

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
	(dollars)		
<u>Contributions</u>			
Contributions au Partenariat pour un gouvernement ouvert	250 000	281 690	281 690
Fédération internationale des comptables	200 000	200 000	200 000
<u>Autres paiements de transfert</u>			
Paiements, sous forme d'indemnités pour des accidents du travail, conformément aux régimes de la fonction publique de prestations versées aux survivants des employés décédés dans l'exercice de leurs fonctions	255 586	495 000	495 000
Régime spécial d'indemnisation pour les conjoints des attachés des Forces canadiennes	5 253	5 000	5 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
	(dollars)		
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	36 292 936	36 869 686	35 340 344
Présidente du Conseil du Trésor – Traitement et allocation pour automobile (Loi sur les traitements et Loi sur le Parlement du Canada)	89 200	90 500	92 500

Sénat

Raison d'être

Le Sénat du Canada, créé en vertu de la *Loi constitutionnelle de 1867*, est une chambre indépendante et un complément de la Chambre des communes. Le Sénat compte 105 membres qui font l'objet d'une nomination et qui proviennent des provinces et des territoires. Son but premier est d'étudier toutes les mesures législatives émanant du Sénat ou adoptées par la Chambre des communes. Pour acquérir force de loi, chaque projet de loi doit être approuvé sous la même forme par le Sénat et la Chambre des communes. Le Sénat a le pouvoir d'adopter, d'amender ou de rejeter les projets de loi. Dans les faits, il rejette rarement les projets de loi, mais il les amende fréquemment. Par l'entremise de ses comités, le Sénat procède également à l'examen de questions d'intérêt public, un examen approfondi s'échelonnant souvent sur une longue période, afin d'être en mesure de bien conseiller le gouvernement et d'éclairer le débat sur des questions importantes pour les Canadiens.

Le président du Sénat est responsable de cette institution.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	68 856 272	79 080 673	79 080 673	84 536 860
Total des crédits votés	68 856 272	79 080 673	79 080 673	84 536 860
Total des postes législatifs	48 343 232	36 483 065	36 483 065	37 284 842
Total des dépenses budgétaires	117 199 504	115 563 738	115 563 738	121 821 702

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Sénateurs, agents supérieurs, et leurs bureaux	62 158 738		40 000		62 198 738
Soutien administratif	35 928 566		5 000		35 933 566
Chambre, comités et associations	23 124 203		565 195		23 689 398
Total	121 211 507		610 195		121 821 702

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Subventions			
Total des postes législatifs	25 630	40 000	40 000
Contributions			
Contributions aux associations et groupe(s) parlementaires	486 732	567 033	570 195

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
		(dollars)	
Budgétaire			
Agents supérieurs du Sénat et sénateurs – Traitements, allocations et autres paiements versés au président du Sénat, aux sénateurs et autres dignitaires du Sénat en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> ; contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires (L.R.C. (1985), ch. M-5)	40 485 214	27 267 254	27 904 035
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 858 018	9 215 811	9 380 807

Service administratif des tribunaux judiciaires

Raison d'être

Le Service administratif des tribunaux judiciaires (SATJ) a été créé en 2003, au moment de l'entrée en vigueur de la *Loi sur le Service administratif des tribunaux judiciaires*. La raison d'être du SATJ est de fournir des services administratifs à quatre cours supérieures d'archives, soit à la Cour d'appel fédérale, à la Cour fédérale, à la Cour d'appel de la cour martiale du Canada et à la Cour canadienne de l'impôt. La loi accroît l'indépendance judiciaire en chargeant un organisme indépendant du gouvernement du Canada d'assurer les services administratifs des tribunaux et accroît la responsabilité à l'égard de l'utilisation des fonds publics.

Le ministre de la Justice et procureur général du Canada est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du SATJ.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	95 358 494	85 620 753	98 459 124	90 763 551
Total des crédits votés	95 358 494	85 620 753	98 459 124	90 763 551
Total des postes législatifs	9 344 500	8 235 290	9 099 091	8 543 441
Total des dépenses budgétaires	104 702 994	93 856 043	107 558 215	99 306 992

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Services administratifs pour les tribunaux fédéraux	71 838 699				71 838 699
Services internes	27 468 293				27 468 293
Total	99 306 992				99 306 992

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 341 124	9 099 091	8 543 441

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

Raison d'être

Le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs (SCDATA) est responsable de la prestation des services de soutien et de la fourniture des installations qui sont nécessaires à chacun des tribunaux administratifs qu'il sert, afin qu'ils puissent exercer leurs pouvoirs et s'acquitter de leurs devoirs et fonctions conformément aux lois et aux règles de pratique qui les régissent. Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le Plan ministériel du SCDATA.

Le ministre de la Justice et procureur général du Canada est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	58 202 056	63 306 778	63 306 778	61 056 221
Total des crédits votés	58 202 056	63 306 778	63 306 778	61 056 221
Total des postes législatifs	9 947 533	11 274 095	11 274 095	11 321 369
Total des dépenses budgétaires	68 149 589	74 580 873	74 580 873	72 377 590

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Services de soutien et des installations aux tribunaux administratifs fédéraux et leurs membres	84 774 376			(34 211 965)	50 562 411
Services internes	24 275 417			(2 460 238)	21 815 179
Total	109 049 793			(36 672 203)	72 377 590

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 947 533	11 274 095	11 321 369

Service canadien du renseignement de sécurité

Raison d'être

Selon la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité*, le mandat du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) est de mener des activités de renseignement dans le but d'assurer la protection des intérêts liés à la sécurité et à la prospérité du Canada, au pays et à l'étranger, et la sécurité des Canadiens. Pour ce faire, il recueille, analyse et fait état des informations liées à la menace, conformément aux lois et aux instructions du ministre. Les renseignements et les conseils que le SCRS fournit au gouvernement du Canada et à ses partenaires éclairent la prise de décisions concernant les politiques et les programmes, les enquêtes liées à la sécurité nationale, les activités de filtrage de sécurité pour le gouvernement et relatives aux demandes d'immigration, et la défense du Canada. Lorsque le SCRS a des motifs raisonnables de croire qu'une menace pèse sur la sécurité du Canada, il peut également prendre des mesures pour réduire la menace.

Le ministre de la Sécurité publique est responsable de cette organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	627 092 654	572 188 443	577 488 371	591 723 683
Total des crédits votés	627 092 654	572 188 443	577 488 371	591 723 683
Total des postes législatifs	49 807 047	51 752 524	51 954 187	56 433 902
Total des dépenses budgétaires	676 899 701	623 940 967	629 442 558	648 157 585

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Sécurité et renseignement	648 157 585				648 157 585
Total	648 157 585				648 157 585

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	49 051 187	51 954 187	56 433 902

Service correctionnel du Canada

Raison d'être

Le ministre de la Sécurité publique est responsable du Service correctionnel du Canada.

Le but du système correctionnel fédéral, comme le définit la loi, est de contribuer au maintien d'une société juste, vivant en paix et en sécurité, d'une part, en assurant l'exécution des peines par des mesures de garde et de surveillance sécuritaires et humaines, et d'autre part, en aidant au moyen de programmes appropriés dans les pénitenciers ou dans la collectivité, à la réadaptation des délinquants et à leur réinsertion sociale à titre de citoyens respectueux des lois (*Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, article 3).

Le Service correctionnel du Canada, en tant que composante du système de justice pénale et dans la reconnaissance de la primauté du droit, contribue à la sécurité publique en incitant activement et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement, subventions et contributions	2 563 319 518	2 359 350 375	2 589 455 227	2 578 846 421
5 Dépenses en capital	121 987 099	187 796 912	194 794 206	213 793 715
Total des crédits votés	2 685 306 617	2 547 147 287	2 784 249 433	2 792 640 136
Total des postes législatifs	245 909 469	246 528 108	259 509 177	258 087 326
Total des dépenses budgétaires	2 931 216 086	2 793 675 395	3 043 758 610	3 050 727 462
Dépenses non budgétaires				
Crédits votés				
– Prêts à des personnes sous surveillance obligatoire et aux libérés conditionnels en vertu du Compte de prêts aux libérés conditionnels	(33)			
Total des crédits votés	(33)			
Total des dépenses non budgétaires	(33)			

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Prise en charge et garde	1 804 900 556	181 722 194	120 000		1 986 742 750
Interventions correctionnelles	592 699 395	220 012	600 000	(109 730 972)	483 788 435
Surveillance dans la collectivité	168 942 955	5 477 271			174 420 226
Services internes	383 345 213	26 374 238		(3 943 400)	405 776 051
Total	2 949 888 119	213 793 715	720 000	(113 674 372)	3 050 727 462

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
	(dollars)		
<u>Subventions</u>			
Subvention à l'Université de la Saskatchewan pour le Centre de recherche judiciaire	120 000	120 000	120 000
<u>Contributions</u>			
Programme de contributions pour la réinsertion des délinquants autochtones			600 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
	(dollars)		
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	247 789 859	257 227 273	258 291 612
Fonds renouvelable CORCAN	(3 087 183)	2 281 904	(204 286)

Service de protection parlementaire

Raison d'être

Établi en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada*, le Service de protection parlementaire (SPP) est une entité parlementaire distincte chargée des questions concernant la sécurité physique partout dans la Cité parlementaire et sur la Colline du Parlement. Le SPP exerce ses devoirs et fonctions en respectant les pouvoirs, droits, privilèges et immunités du Sénat et de la Chambre des communes et de leurs membres. Le SPP est placé sous la responsabilité des présidents du Sénat et de la Chambre des communes agissant en qualité de gardiens des pouvoirs, droits, privilèges et immunités de leurs chambres respectives et de leurs membres.

Les présidents et le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile ont conclu un arrangement en vue de la prestation, par la Gendarmerie royale du Canada (GRC), de services de sécurité physique partout dans la Cité parlementaire et sur la Colline du Parlement. Le directeur du SPP, un membre de la GRC, est chargé de la gestion du SPP.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	66 377 420	80 666 584	80 666 584	89 504 130
Total des crédits votés	66 377 420	80 666 584	80 666 584	89 504 130
Total des postes législatifs	7 409 158	10 086 423	10 086 423	11 245 736
Total des dépenses budgétaires	73 786 578	90 753 007	90 753 007	100 749 866

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Sécurité physique	102 249 866			(1 500 000)	100 749 866
Total	102 249 866			(1 500 000)	100 749 866

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 409 158	10 086 423	11 245 736

Services partagés Canada

Raison d'être

Services partagés Canada (SPC) est chargé de faciliter la prestation numérique des programmes et services gouvernementaux en fournissant des services de TI liés aux réseaux, à la sécurité des réseaux, aux centres de données et aux services infonuagiques, aux communications numériques et aux outils informatiques dont la fonction publique a besoin pour faire son travail. En tant que fournisseur de services à plus de 40 ministères et organismes fédéraux, SPC se concentre sur l'adoption d'un modèle de prestation de services de TI qui encourage le partage de solutions et de plateformes communes entre les ministères dans le but de réduire la variété des solutions de TI au sein du gouvernement. En adoptant cette approche intégrée, SPC cherche à renforcer la capacité et la sécurité des réseaux, à autonomiser les employés et à les outiller pour favoriser la collaboration, et à appuyer ses partenaires dans la conception et la prestation des services numériques qu'ils offrent aux Canadiens.

La ministre de Services publics et Approvisionnement Canada est responsable de SPC.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le Plan ministériel de SPC.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses de fonctionnement	1 797 857 668	1 603 400 792	1 836 434 810	2 161 889 344
5 Dépenses en capital	392 322 537	209 982 042	263 113 523	339 296 808
Total des crédits votés	2 190 180 205	1 813 382 834	2 099 548 333	2 501 186 152
Total des postes législatifs	122 017 068	94 672 200	101 293 333	117 709 463
Total des dépenses budgétaires	2 312 197 273	1 908 055 034	2 200 841 666	2 618 895 615

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Opérations communes de technologie de l'information (TI) du gouvernement du Canada	2 754 944 247	403 897 615		(787 122 168)	2 371 719 694
Services internes	241 776 728	5 399 193			247 175 921
Total	2 996 720 975	409 296 808		(787 122 168)	2 618 895 615

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	103 522 096	101 293 333	117 709 463

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Raison d'être

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) est l'organisme national responsable de l'habitation au Canada. Créée sous forme de société d'État fédérale en 1946 pour remédier à la pénurie de logements après la guerre, la SCHL a vu son rôle évoluer depuis en fonction des besoins des Canadiens. La SCHL a aujourd'hui pour mandat de faciliter l'accès au logement et de contribuer à la stabilité financière de manière à aider les Canadiens à répondre à leurs besoins en matière de logement.

La SCHL reçoit des crédits du Parlement pour financer les programmes de logement à l'intérieur et à l'extérieur des réserves. En collaboration avec les provinces, les territoires, les Premières Nations et les secteurs privé et sans but lucratif, la SCHL aide les Canadiens qui ont besoin d'un logement en améliorant l'accès au logement abordable.

Le rôle de la SCHL quant au financement de l'habitation (offrir de l'assurance prêt hypothécaire et du financement hypothécaire) contribue à la santé et à la stabilité du système de financement de l'habitation du Canada, et facilite l'accès au financement des logements dans toutes les régions du pays.

Les activités d'analyse de marché et de recherche de la SCHL contribuent à la prise de décisions éclairées grâce à la production, à l'interprétation et à la transmission de données et d'information sur le logement.

La SCHL rend des comptes au Parlement, par l'intermédiaire du ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion.

Des renseignements supplémentaires seront fournis sur le site Web de la SCHL après le dépôt du Sommaire du Plan d'entreprise à la Chambre des communes.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Remboursement en vertu des dispositions de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> et la <i>Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement</i>	2 876 263 646	3 259 488 472	5 144 252 458	3 548 649 641
Total des crédits votés	2 876 263 646	3 259 488 472	5 144 252 458	3 548 649 641
Total des dépenses budgétaires	2 876 263 646	3 259 488 472	5 144 252 458	3 548 649 641
Dépenses non budgétaires				
Total des postes législatifs	(170 911 067)	3 209 467 541	3 209 467 541	(164 412 879)
Total des dépenses non budgétaires	(170 911 067)	3 209 467 541	3 209 467 541	(164 412 879)

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Aide pour combler les besoins en matière de logement	2 193 338 815				2 193 338 815
Financement de l'habitation	1 148 262 864				1 148 262 864
Savoir-faire en matière de logement et développement du potentiel	207 047 962				207 047 962
Total	3 548 649 641				3 548 649 641

Non budgétaire

	Total
Financement de l'habitation	
Aide pour combler les besoins en matière de logement	(164 412 879)
Total	(164 412 879)

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Non budgétaire			
Avances consenties en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> (L.R.C. (1985), ch. N-11)	(170 911 067)	3 209 467 541	(164 412 879)

Société canadienne des postes

Raison d'être

La Société canadienne des postes a pour mandat d'offrir un service de haute qualité à un prix raisonnable aux Canadiens et de tirer profit des occasions créées par les nouvelles technologies et l'évolution des attentes de ses clients et des collectivités qu'elle sert, tout en étant viable sur le plan financier.

En vertu de la *Loi sur la Société canadienne des postes*, la Société exécute également certains programmes de politique publique pour le gouvernement.

La ministre des Services publics et de l'Approvisionnement est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la Société à des fins spéciales	22 209 960	22 210 000	22 210 000	22 210 000
Total des crédits votés	22 209 960	22 210 000	22 210 000	22 210 000
Total des dépenses budgétaires	22 209 960	22 210 000	22 210 000	22 210 000

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Société canadienne des postes	22 210 000				22 210 000
Total	22 210 000				22 210 000

Société du Centre national des Arts

Raison d'être

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable de cette organisation.

La Société du Centre national des Arts (CNA) a été constituée en 1966 en vertu de la *Loi sur le Centre national des Arts*. Elle a pour mandat d'exploiter et d'administrer le CNA, de développer les arts d'interprétation dans la région de la capitale nationale et d'aider le Conseil des arts du Canada à développer les arts d'interprétation ailleurs au Canada. La Société du CNA organise et commandite des activités liées aux arts d'interprétation; encourage et facilite le développement de troupes; organise ou commandite la diffusion d'émissions Web, de radio et de télévision; loge les organisations nationales et locales œuvrant au développement des arts d'interprétation au Canada; organise ailleurs au Canada des spectacles et des représentations de troupes d'arts d'interprétation établies ou non au Canada; et organise, à l'extérieur du Canada, des représentations de troupes d'arts d'interprétation établies au Canada.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan stratégique de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la Société pour les dépenses de fonctionnement	41 038 129	37 854 709	59 920 409	44 294 459
Total des crédits votés	41 038 129	37 854 709	59 920 409	44 294 459
Total des postes législatifs	18 200 000			
Total des dépenses budgétaires	59 238 129	37 854 709	59 920 409	44 294 459

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Société du Centre national des Arts	44 294 459				44 294 459
Total	44 294 459				44 294 459

Société Radio-Canada

Raison d'être

Au sens de la *Loi sur la radiodiffusion de 1991*, la Société Radio-Canada (la Société), à titre de radiodiffuseur public national, devrait offrir des services de radio et de télévision comportant une très large programmation qui renseigne, éclaire et divertit.

La programmation de la Société devrait à la fois :

- être principalement et typiquement canadienne;
- refléter la globalité canadienne et rendre compte de la diversité régionale du pays, tant au plan national qu'au niveau régional, tout en répondant aux besoins particuliers des régions;
- contribuer activement à l'expression culturelle et à l'échange des diverses formes qu'elle peut prendre;
- être offerte en français et en anglais, de manière à refléter la situation et les besoins particuliers des deux collectivités de langue officielle, y compris ceux des minorités de l'une ou de l'autre langue;
- chercher à être de qualité équivalente en français et en anglais;
- contribuer au partage d'une conscience et d'une identité nationales;
- être offerte partout au Canada de la manière la plus adéquate et efficace, au fur et à mesure de la disponibilité des moyens;
- refléter le caractère multiculturel et multiracial du Canada.

La Société rend compte au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du plan d'entreprise de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la Société pour les dépenses de fonctionnement	1 291 402 479	1 118 694 241	1 139 694 241	1 153 797 241
5 Paiements à la Société pour le fonds de roulement	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
10 Paiements à la Société pour les dépenses en capital	71 513 000	106 729 000	106 729 000	108 326 000
Total des crédits votés	1 366 915 479	1 229 423 241	1 250 423 241	1 266 123 241
Total des dépenses budgétaires	1 366 915 479	1 229 423 241	1 250 423 241	1 266 123 241

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Société Radio-Canada	1 153 797 241	112 326 000			1 266 123 241
Total	1 153 797 241	112 326 000			1 266 123 241

Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique

Raison d'être

La Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique a été créée dans le but :

- d'approfondir les connaissances sur l'Arctique canadien en vue d'améliorer les perspectives économiques, la gérance environnementale et la qualité de vie des personnes qui y résident et de tous les autres Canadiens;
- de promouvoir le développement et la diffusion des connaissances relatives aux autres régions circumpolaires, y compris l'Antarctique;
- de renforcer le leadership du Canada relativement aux questions liées à l'Arctique;
- d'établir un centre de recherche scientifique dans l'Arctique canadien.

Le ministre des Affaires du Nord, ministre responsable de Développement économique Canada pour les Prairies et ministre responsable de l'Agence canadienne de développement économique du Nord est responsable de cette organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	21 160 655	29 761 017	29 761 017	29 886 748
Total des crédits votés	21 160 655	29 761 017	29 761 017	29 886 748
Total des postes législatifs	1 114 616	2 456 093	2 456 093	2 479 391
Total des dépenses budgétaires	22 275 271	32 217 110	32 217 110	32 366 139

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Science et savoir polaires	9 124 422		7 796 000		16 920 422
Services internes	15 445 717				15 445 717
Total	24 570 139		7 796 000		32 366 139

Liste des paiements de transfert de 2022-2023

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget principal des dépenses 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Subventions			
Subventions afin d'appuyer l'avancement des sciences et des technologies nordiques	1 290 000	1 356 734	1 356 734
Subventions aux particuliers, aux organisations, aux associations et aux institutions pour soutenir la recherche et les activités qui ont trait aux régions polaires	336 571	399 266	399 266
Contributions			
Contributions afin d'appuyer l'avancement des sciences et des technologies nordiques	2 536 293	6 040 000	6 040 000

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022	Budget principal des dépenses 2022-2023
		(dollars)	
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 113 593	1 723 994	1 747 292
Dépense des recettes conformément au paragraphe 6(2) de la <i>Loi sur la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique</i>		732 099	732 099

Statistique Canada

Raison d'être

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie est responsable de cette organisation.

Statistique Canada a été fondé pour veiller à ce que les Canadiens aient accès à une source fiable de données statistiques sur le Canada qui répondent à leurs besoins d'information les plus prioritaires.

Le mandat de Statistique Canada découle principalement de la *Loi sur la statistique*. En vertu de cette loi, l'organisme doit recueillir, compiler, analyser, dépouiller et publier des renseignements statistiques portant sur les activités commerciales, industrielles, financières, sociales, économiques et générales de la population et sur l'état de celle-ci. La loi stipule également que Statistique Canada doit réaliser un recensement de la population et un recensement de l'agriculture tous les cinq ans, et que l'organisme doit protéger la confidentialité de l'information qui lui est confiée.

Statistique Canada s'engage à fournir aux Canadiens tous les renseignements importants sur l'économie, la société et l'environnement du pays dont ils ont besoin pour assumer efficacement leur rôle de citoyens et de décideurs dans un monde en évolution rapide.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel de l'organisation.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	537 787 444	721 223 424	801 907 619	496 727 478
Total des crédits votés	537 787 444	721 223 424	801 907 619	496 727 478
Total des postes législatifs	83 531 424	81 107 268	91 637 439	79 966 771
Total des dépenses budgétaires	621 318 868	802 330 692	893 545 058	576 694 249

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Renseignements statistiques	616 663 357			(120 000 000)	496 663 357
Services internes	80 030 892				80 030 892
Total	696 694 249			(120 000 000)	576 694 249

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	83 522 745	91 637 439	79 966 771

Téléfilm Canada

Raison d'être

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable de cette société.

Téléfilm Canada (Téléfilm) est une société d'État qui a été constituée en vertu de la *Loi sur Téléfilm Canada*.

Téléfilm a pour mandat de favoriser et de promouvoir le développement de l'industrie audiovisuelle canadienne.

Téléfilm vise à faire rayonner le contenu canadien et les créateurs partout au Canada et dans le monde.

En 2022-2023, Téléfilm mettra en œuvre la dernière année de son plan d'entreprise. Ce dernier intègre les orientations stratégiques de la société et présente notamment les objectifs, les activités ainsi que les résultats attendus de celle-ci.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la société devant servir aux fins prévues par la <i>Loi sur Téléfilm Canada</i>	102 307 749	102 908 479	295 355 601	151 908 479
Total des crédits votés	102 307 749	102 908 479	295 355 601	151 908 479
Total des postes législatifs	30 000 492			
Total des dépenses budgétaires	132 308 241	102 908 479	295 355 601	151 908 479

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Financement à la production de contenus canadiens	97 271 561				97 271 561
Promotion des talents et des contenus canadiens	40 267 218				40 267 218
Services internes	14 369 700				14 369 700
Total	151 908 479				151 908 479

Tribunal des anciens combattants (révision et appel)

Raison d'être

Le Tribunal des anciens combattants (révision et appel) (le Tribunal) est un tribunal indépendant et administratif, créé en 1995. Le Tribunal offre un programme d'appel concernant les décisions relatives aux invalidités liées au service prises par le ministère des Anciens Combattants. Ce programme offre aux requérants deux niveaux de recours pour les décisions relatives aux prestations d'invalidité et le dernier niveau d'appel pour les demandes d'allocation aux anciens combattants.

Le Tribunal a pour objectif de veiller à ce que les vétérans, les membres des Forces armées canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada, et leurs familles reçoivent les prestations d'invalidité auxquelles ils ont droit.

Le ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale est responsable du Tribunal.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan ministériel du Tribunal des anciens combattants (révision et appel).

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Dépenses du programme	9 255 187	9 884 732	9 884 732	9 906 136
Total des crédits votés	9 255 187	9 884 732	9 884 732	9 906 136
Total des postes législatifs	1 250 493	1 330 504	1 330 504	1 350 518
Total des dépenses budgétaires	10 505 680	11 215 236	11 215 236	11 256 654

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
Appels	11 256 654				11 256 654
Total	11 256 654				11 256 654

Énumération des autorisations législatives

	Dépenses réelles 2020-2021	Budget des dépenses à ce jour 2021-2022 (dollars)	Budget principal des dépenses 2022-2023
Budgétaire			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 250 493	1 330 504	1 350 518

VIA Rail Canada Inc.

Raison d'être

La société d'État VIA Rail Canada Inc. (VIA Rail) a été mise sur pied en 1978 afin d'agir en tant que transporteur ferroviaire de passagers au Canada.

Son objectif consiste à offrir un service voyageur sécuritaire, efficace, durable sur le plan environnemental et fiable au Canada. Le réseau comprend des trains qui sont exploités dans le corridor Québec-Windsor et des trains qui parcourent de longues distances entre Toronto et Vancouver et entre Montréal et Halifax. VIA Rail offre également un service de transport ferroviaire voyageur dans les régions et les localités éloignées, dont certaines ne disposant d'aucun autre moyen de transport à l'année.

VIA Rail rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Transports.

Les détails sur les activités courantes de VIA Rail sont fournis dans le rapport annuel et le sommaire du plan d'entreprise, disponibles sur le site internet de VIA Rail.

Budget des dépenses de l'organisation

	Dépenses réelles 2020-2021	2021-2022		Budget principal des dépenses 2022-2023
		Budget principal des dépenses	Budget des dépenses à ce jour (dollars)	
Dépenses budgétaires				
Crédits votés				
1 Paiements à la société	651 558 580	769 779 151	900 018 544	980 546 235
Total des crédits votés	651 558 580	769 779 151	900 018 544	980 546 235
Total des dépenses budgétaires	651 558 580	769 779 151	900 018 544	980 546 235

Budget principal des dépenses 2022-2023 par objet

Budgétaire	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert (dollars)	Recettes et autres réductions	Total
VIA Rail Canada Inc.	369 526 200	611 020 035			980 546 235
Total	369 526 200	611 020 035			980 546 235

Budget des dépenses 2022-2023

Annexe

Postes devant être inclus dans les annexes proposées au
projet de loi de crédits

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits
(pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2022-2023**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN		
1	– Paiements à l'Administration pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		567 485 819
	ADMINISTRATION DU PIPE-LINE DU NORD		
1	– Dépenses du programme		540 000
	– Contributions		
	AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS		
1	– Dépenses de fonctionnement	644 613 251	
	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice		
	– Contributions		
5	– Dépenses en capital	43 425 832	
	AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU NORD		688 039 083
1	– Dépenses de fonctionnement	21 046 520	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice	69 683 760	
	– Contributions		
	AGENCE CANADIENNE D'ÉVALUATION D'IMPACT		90 730 280
1	– Dépenses de fonctionnement	52 587 500	
	– Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit :		
	a) la réalisation d'évaluations par une commission;		
	b) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi.		
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice	21 453 903	
	– Contributions		
			74 041 403

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2022-2023**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC		
1	– Dépenses de fonctionnement	45 631 276	
	– Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>		
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice	534 878 113	
	– Contributions		580 509 389
	AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU PACIFIQUE CANADA		
1	– Dépenses de fonctionnement	26 202 522	
	– Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>		
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice	226 052 644	
	– Contributions		252 255 166
	AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA		
1	– Dépenses de fonctionnement	7 853 559 297	
	– Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la vente de produits, de la prestation de services d'inspection et de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi		
5	– Dépenses en capital	23 300 000	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice, le montant prévu pour chaque subvention pouvant être modifié sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor	538 766 436	
	– Contributions		8 415 625 733

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2022-2023**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE		
1	– Dépenses de fonctionnement	70 011 300	
	– Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>		
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice	357 461 284	
	– Contributions		427 472 584
	AGENCE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE POUR LE NORD DE L'ONTARIO		
1	– Dépenses de fonctionnement	12 580 878	
	– Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>		
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice	109 618 074	
	– Contributions		122 198 952
	AGENCE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE POUR LE SUD DE L'ONTARIO		
1	– Dépenses de fonctionnement	40 681 594	
	– Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>		
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice	655 183 426	
	– Contributions		695 865 020

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2022-2023**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	AGENCE PARCS CANADA		
1	– Dépenses de fonctionnement – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions, notamment : a) les dépenses afférentes à des propriétés autres que celles du gouvernement fédéral; b) les paiements aux provinces et aux municipalités à titre de contributions à l'égard des engagements assumés par ces dernières.	622 094 141	
5	– Dépenses en capital	138 130 184	
10	– Sommes créditées au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques pour les fins visées au paragraphe 21(3) de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	21 258 071	
			781 482 396
	AGENCE SPATIALE CANADIENNE		
1	– Dépenses de fonctionnement	217 471 684	
5	– Dépenses en capital	73 949 013	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	85 580 950	
			377 001 647
	AUTORITÉ DU PONT WINDSOR-DÉTROIT		
1	– Paiements à l'Autorité pour l'exécution de son mandat, conformément à ses lettres patentes et à l'Accord sur le passage Canada-Michigan		961 830 406
	BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT		
1	– Dépenses du programme – Autorisation de dépenser les recettes perçues au cours de l'exercice qui proviennent de ses activités		49 778 944
	BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES DU CANADA		
1	– Dépenses de fonctionnement – Contributions – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : a) les droits d'accès à la collection et les frais de reproduction d'éléments de celle-ci; b) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi.	116 664 333	
5	– Dépenses en capital	93 384 668	
			210 049 001

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2022-2023**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	BUREAU CANADIEN D'ENQUÊTE SUR LES ACCIDENTS DE TRANSPORT ET DE LA SÉCURITÉ DES TRANSPORTS		
1	– Dépenses du programme		31 924 200
	BUREAU DE L'ENQUÊTEUR CORRECTIONNEL DU CANADA		
1	– Dépenses du programme		4 880 918
	BUREAU DE L'INFRASTRUCTURE DU CANADA		
1	– Dépenses de fonctionnement	242 734 990	
	– Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>		
5	– Dépenses en capital	13 804 540	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice	6 805 353 663	
	– Contributions		7 061 893 193
	BUREAU DU COMMISSAIRE À LA MAGISTRATURE FÉDÉRALE		
1	– Dépenses de fonctionnement	11 384 358	
	– Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services administratifs et de la formation judiciaire		
	– Traitements, indemnités et dépenses pour les juges, y compris les juges adjoints de la Cour suprême du Yukon, de la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest et de la Cour de justice du Nunavut, non prévus dans la <i>Loi sur les juges</i>		
5	– Dépenses de fonctionnement — Conseil canadien de la magistrature	4 617 449	
	BUREAU DU COMMISSAIRE AU RENSEIGNEMENT		16 001 807
1	– Dépenses du programme		2 368 788
	BUREAU DU COMMISSAIRE AUX CONFLITS D'INTÉRÊTS ET À L'ÉTHIQUE		
1	– Dépenses du programme		7 276 995

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2022-2023**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ		
1	– Dépenses du programme, y compris : a) les dépenses de fonctionnement des commissions d'enquête non prévues; b) les contributions relatives aux frais engagés par des personnes comparaissant devant des commissions d'enquête; c) le fonctionnement de la résidence du premier ministre. – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : a) la formation en matière d'analyse du renseignement; b) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>		171 938 081
	BUREAU DU CONSEILLER SÉNATORIAL EN ÉTHIQUE		
1	– Dépenses du programme		1 278 498
	BUREAU DU DIRECTEUR DES POURSUITES PÉNALES		
1	– Dépenses du programme – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : a) les services de poursuites et les services connexes; b) les services de poursuites et les services connexes – conformes au mandat du Bureau – fournis de manière facultative à des sociétés d'État et à des organisations non fédérales ou internationales; c) les services de soutien internes fournis en vertu de l'article 29.2 de cette loi.		191 959 680
	BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS		
1	– Dépenses du programme		49 335 030
	BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET		
1	– Dépenses du programme		6 650 891

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2022-2023**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL		
1	– Dépenses du programme – Dépenses relatives aux anciens gouverneurs généraux, y compris celles relatives à leur conjoint, durant leur vie et pendant les six mois suivant leur décès, en lien avec l'exercice des attributions qui leur sont échues par suite de leurs fonctions de gouverneur général		20 510 231
	BUREAU DU SURINTENDANT DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES		
1	– Dépenses du programme		1 244 352
	BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL		
1	– Dépenses du programme – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : a) les services professionnels de vérification aux membres du Conseil canadien des vérificateurs législatifs; b) les enquêtes effectuées au titre de l'article 11 de la <i>Loi sur le vérificateur général</i> .		107 012 784
	CENTRE CANADIEN D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL		
1	– Dépenses du programme		5 234 213
	CENTRE D'ANALYSE DES OPÉRATIONS ET DÉCLARATIONS FINANCIÈRES DU CANADA		
1	– Dépenses du programme		68 293 703
	CENTRE DE LA SÉCURITÉ DES TÉLÉCOMMUNICATIONS		
1	– Dépenses du programme – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ses activités, notamment la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi		745 978 292
	CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL		
1	– Paiements au Centre		153 701 325
	CHAMBRE DES COMMUNES		
1	– Dépenses du programme, notamment les paiements liés au fonctionnement des bureaux de circonscription des députés – Contributions – Autorisation de dépenser les recettes perçues au cours de l'exercice qui proviennent de ses activités		395 255 315

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2022-2023**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	COMITÉ EXTERNE D'EXAMEN DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
1	– Dépenses du programme		5 801 194
	COMITÉ EXTERNE D'EXAMEN DES GRIEFS MILITAIRES		
1	– Dépenses du programme		6 377 030
	COMMISSARIAT À L'INTÉGRITÉ DU SECTEUR PUBLIC		
1	– Dépenses du programme		5 121 624
	– Contributions		
	COMMISSARIAT AU LOBBYING		
1	— Dépenses du programme		4 767 252
	COMMISSARIAT AUX LANGUES OFFICIELLES		
1	– Dépenses du programme		19 904 554
	COMMISSARIATS À L'INFORMATION ET À LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE DU CANADA		
1	– Dépenses du programme – Commissariat à l'information	14 125 695	
5	– Dépenses du programme – Commissariat à la protection de la vie privée	26 077 995	
	– Contributions – Commissariat à la protection de la vie privée		
	– Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi		
			40 203 690
	COMMISSION CANADIENNE DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE		
1	– Dépenses du programme		40 818 583
	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice		
	– Contributions		
	COMMISSION CANADIENNE DES DROITS DE LA PERSONNE		
1	– Dépenses du programme		35 524 427
	– Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi		
	COMMISSION CANADIENNE DES GRAINS		
1	– Dépenses du programme		5 299 399

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2022-2023**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	COMMISSION CANADIENNE DU LAIT		
1	– Dépenses du programme		4 153 333
	COMMISSION CANADIENNE DU TOURISME		
1	– Paiements à la Commission		156 159 703
	COMMISSION CIVILE D'EXAMEN ET DE TRAITEMENT DES PLAINTES RELATIVES À LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
1	– Dépenses du programme		9 376 774
	COMMISSION D'EXAMEN DES PLAINTES CONCERNANT LA POLICE MILITAIRE		
1	– Dépenses du programme		4 438 872
	COMMISSION DE L'IMMIGRATION ET DU STATUT DE RÉFUGIÉ		
1	– Dépenses du programme		254 883 504
	COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE		
1	– Paiements à la Commission pour les dépenses de fonctionnement	75 875 420	
5	– Paiements à la Commission pour les dépenses en capital	78 341 049	
			154 216 469
	COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE		
1	– Dépenses du programme		80 875 554
	– Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la fourniture de produits et services de dotation, d'évaluation et de counseling et de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi		
	COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX		
1	– Dépenses du programme		9 127 247
	COMMISSION DES DÉBATS DES CHEFS		
1	– Dépenses du programme		421 549
	COMMISSION DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES DU CANADA		
1	– Dépenses du programme		58 591 187
	– Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services visant le traitement des demandes de suspension du casier présentées par les personnes condamnées pour des infractions à des lois ou règlements fédéraux		

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2022-2023**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	COMMISSION DU DROIT D'AUTEUR		
1	– Dépenses du programme		3 888 058
	COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE (SECTION CANADIENNE)		
1	– Dépenses du programme		8 243 811
	– Dépenses de la section canadienne, y compris les traitements		
	– Dépenses relatives aux études, enquêtes et relevés exécutés par la Commission en vertu du mandat international qui lui est confié		
	– Dépenses faites par la Commission en vertu de l'Accord entre le Canada et les États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs		
	CONSEIL CANADIEN DES NORMES		
1	– Paiements au Conseil au titre de l'alinéa 5a) de la <i>Loi sur le Conseil canadien des normes</i>		15 647 708
	CONSEIL D'EXAMEN DU PRIX DES MÉDICAMENTS BREVETÉS		
1	– Dépenses du programme		15 677 393
	CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES		
1	– Dépenses du programme		8 779 059
	– Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci au titre du <i>Règlement de 2010 sur les droits de télécommunication</i> , du <i>Règlement de 1997 sur les droits de licence de radiodiffusion</i> et du <i>Règlement sur les droits relatifs aux télécommunications non sollicitées</i> et dans le cadre de ses autres activités, jusqu'à concurrence des montants approuvés par le Conseil du Trésor		
	CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES		
1	– Dépenses de fonctionnement	39 803 046	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice	1 029 372 709	
			1 069 175 755
	CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE		
1	– Dépenses de fonctionnement	54 351 176	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice	1 295 368 765	
			1 349 719 941
	CONSEIL DES ARTS DU CANADA		
1	– Paiements au Conseil devant servir aux fins générales prévues à l'article 8 de la <i>Loi sur le Conseil des Arts du Canada</i>		414 189 080

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2022-2023**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA		
1	– Dépenses de fonctionnement	494 507 445	
5	– Dépenses en capital	51 085 000	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice	641 080 184	
	– Contributions, y compris la fourniture de biens et de services pour le Télescope de trente mètres		
			1 186 672 629
	CORPORATION COMMERCIALE CANADIENNE		
1	– Paiements à la Corporation		13 000 000
	ÉCOLE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA		
1	– Dépenses du programme		62 991 464
	ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE		
1	– Paiements à la société pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		1 174 652 615
	FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES		
1	Paiements à la Fondation pour ses activités, au titre de l'alinéa 5(1)c) de la <i>Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales</i>		5 000 000
	GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
1	– Dépenses de fonctionnement	3 016 856 037	
	– Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent notamment de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi		
5	– Dépenses en capital	262 730 335	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice, le montant prévu pour chaque subvention pouvant être modifié sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor	428 273 483	
	– Contributions		
			3 707 859 855
	INSTITUTS DE RECHERCHE EN SANTÉ DU CANADA		
1	– Dépenses de fonctionnement	64 900 611	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice	1 169 850 525	
			1 234 751 136
	INVESTIR AU CANADA		
1	– Dépenses du programme		33 611 556

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2022-2023**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	LES PONTS JACQUES-CARTIER ET CHAMPLAIN INC.		
1	– Paiements à la société à affecter au paiement de l'excédent des dépenses sur ses revenus – exception faite de l'amortissement des immobilisations et des réserves – relativement à l'exploitation du pont Jacques-Cartier, de l'estacade du pont Champlain, du tunnel Melocheville, du pont de contournement de l'Île des Sœurs et des tronçons fédéraux du pont Honoré-Mercier et de l'autoroute Bonaventure et à la déconstruction du pont Champlain d'origine		280 004 519
	MARINE ATLANTIQUE S.C.C.		
1	– Paiements à la société pour les dépenses liées à sa gestion – Paiements à la société pour les dépenses en capital – Paiements à la société pour les services de transport, y compris les services de transport maritime entre la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador, et les navires, terminaux et infrastructures connexes		40 755 438
	MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : a) les ententes de recherche concertée et les services de recherche; b) les activités de pâturage et de reproduction du Programme de pâturages communautaires; c) l'administration du programme « Agri-stabilité »; d) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	608 022 545	
5	– Dépenses en capital	38 309 523	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	582 506 527	
			1 228 838 595

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2022-2023**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables liées à l'application du <i>Régime de pensions du Canada</i> et de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i> – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : a) les services visant à aider les provinces à administrer les programmes provinciaux financés aux termes des ententes sur le développement du marché du travail; b) les services de soutien internes fournis en vertu de l'article 29.2 de cette loi; c) tout montant facturé à une société d'État en vertu de l'alinéa 14b) de la <i>Loi sur l'indemnisation des agents de l'État</i> en lien avec les coûts de litige pour les recours par subrogation pour les sociétés d'État; d) la portion des coûts de litige découlant des règlements pour les demandes de réclamation auprès de tiers pour les ministères et les organismes faits en vertu de la <i>Loi sur l'indemnisation des agents de l'État</i>. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	1 077 997 107	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	10 319 347 022	
			11 397 344 129

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2022-2023**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation au ministre de l'Environnement d'engager des experts-conseils dont les commissions peuvent avoir besoin et versement à ceux-ci des traitements déterminés par celles-ci – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi et de la prestation de services, de la vente de produits d'information, de la perception de droits d'accès ou de l'octroi de baux, de licences ou d'autres autorisations, notamment : a) les services de recherche, les services d'analyse et les services scientifiques; b) les relevés hydrologiques; c) les services de réglementation; d) les services de surveillance, notamment les activités de surveillance des sables bitumineux; e) les droits d'accès à des biens immeubles fédéraux ou à des biens réels fédéraux; f) les permis; g) les services relatifs à des biens immeubles fédéraux ou des biens réels fédéraux, notamment l'octroi de baux de surface à des compagnies pétrolières et gazières et l'octroi de licences autorisant le pâturage. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	969 250 762	
5	– Dépenses en capital – Autorisation de faire des paiements aux provinces et aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations – Autorisation de faire des avances recouvrables ne dépassant pas la part des frais de projets conjoints assumée par des organismes provinciaux et des organismes de l'extérieur, y compris les dépenses faites à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral	120 490 444	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions, y compris celles aux pays en développement via le Fonds multilatéral pour l'application du Protocole de Montréal, sous forme de paiements en argent ou de fourniture de biens, d'équipement ou de services	770 281 713	
			1 860 022 919

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2022-2023**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : a) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi et de services de soutien internes à l'Office de la propriété intellectuelle du Canada; b) les activités liées aux recherches sur les communications au Centre de recherches sur les communications; c) les services et la procédure d'insolvabilité, au titre de la <i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i>, au Bureau du surintendant des faillites; d) les activités de Corporations Canada au titre de la <i>Loi canadienne sur les sociétés par actions</i>, de la <i>Loi sur les chambres de commerce</i>, de la <i>Loi canadienne sur les coopératives</i> et de la <i>Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif</i>; e) les services et la procédure réglementaire au Bureau de la concurrence pour les fusions et toute chose s'y rapportant, y compris les avis préalables à une fusion, les certificats de décision préalable et les avis consultatifs au titre de la <i>Loi sur la concurrence</i>. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	573 947 797	
5	– Dépenses en capital	67 250 100	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	4 884 272 981	
L15	– Paiements effectués en vertu du paragraphe 14(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	300 000	
L20	– Prêts effectués en vertu de l'alinéa 14(1)a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	500 000	
			5 526 270 878

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2022-2023**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'IMMIGRATION		
1	– Dépenses de fonctionnement	1 539 424 462	
	– Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice pour la prestation de services dans le cadre du programme « Expérience internationale Canada », les recettes perçues au cours de cet exercice qui proviennent de la prestation de ces services		
	– Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>		
5	– Dépenses en capital	30 355 221	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice	2 126 826 012	
	– Contributions, y compris la fourniture de biens et de services		
			3 696 605 695

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2022-2023**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation de contracter, sous réserve d'affectation par le Conseil du Trésor, des engagements totalisant 52 571 272 691 \$ à l'égard des crédits 1, 5 et 10 du ministère, quelle que soit l'année au cours de laquelle sera effectué tout paiement afférent à l'un ou l'autre de ces engagements (et dont il est estimé qu'une tranche de 28 418 149 125 \$ deviendra payable dans les années à venir) – Autorisation de faire des dépenses ou des avances recouvrables, sous réserve des directives du Conseil du Trésor, à l'égard du matériel fourni à des particuliers, des sociétés, des organismes extérieurs, d'autres ministères ou organismes fédéraux et d'autres administrations, ou des services rendus en leur nom – Paiements effectués dans le cadre : a) de programmes de pension, d'assurance et de sécurité sociale ou d'autres ententes pour les employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada; b) de l'administration de ces programmes ou ententes, y compris les primes, contributions, avantages, frais et autres dépenses engagés pour les employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada et pour d'autres personnes déterminées par le Conseil du Trésor. – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent notamment de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	17 574 151 036	
5	– Dépenses en capital	5 956 536 653	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice et contributions, y compris : a) les montants versés à un bénéficiaire ou ce qui en tient lieu, notamment pour : (i) la fourniture de biens ou de services, (ii) l'utilisation d'installations; b) les contributions pouvant être approuvées par le gouverneur en conseil, aux termes de l'article 3 de la <i>Loi de 1950 sur les crédits de défense</i>, pour : (i) l'acquisition ou le transfert d'équipement de défense, (ii) la fourniture de services aux fins de défense, (iii) l'acquisition ou le transfert de fournitures ou d'installations aux fins de défense.	314 401 113	
15	– Paiements effectués dans le cadre : a) de programmes d'assurance et d'avantages sociaux ou d'autres ententes pour les militaires de la force régulière et de la force de réserve des Forces canadiennes; b) de l'administration de ces programmes ou ententes, notamment au titre des primes, contributions, avantages sociaux, frais et autres dépenses engagés pour ces militaires et pour d'autres personnes déterminées par le Conseil du Trésor.	446 727 532	
			24 291 816 334

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2022-2023**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DE LA DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	46 629 778	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	371 435 004	
	MINISTÈRE DE LA JUSTICE		418 064 782
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : a) les services juridiques fournis de manière obligatoire aux ministères et organismes fédéraux; b) les services juridiques – conformes au mandat du ministère – fournis de manière facultative à des sociétés d'État et à des organisations non fédérales ou internationales; c) les services de soutien internes fournis en vertu de l'article 29.2 de cette loi. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	274 137 786	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	562 235 003	
			836 372 789

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2022-2023**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DE LA SANTÉ		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : a) la prestation de services – ou la vente de produits – se rattachant à la santé, au bien-être et aux activités de réglementation; b) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi. Autorisation de contracter, au cours de l'exercice, des engagements à l'égard du présent crédit pendant l'exercice jusqu'à concurrence d'une somme qui ne peut, à aucun moment pendant l'exercice, dépasser le total des soldes ci-après, disponibles et non grevés : a) le solde des crédits 1, 5 et 10 du ministère pour l'exercice; b) le solde des postes des crédits 1, 5 et 10 du ministère pour l'exercice, figurant dans les prévisions de dépenses alors déposées devant la Chambre des communes; c) le solde des recettes visées à l'alinéa 32(1)d) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> du ministère – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	1 215 459 268	
5	– Dépenses en capital	17 149 187	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions, sous forme de paiements en argent ou de fourniture de biens ou de services	2 481 521 084	
			3 714 129 539

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2022-2023**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET DE LA PROTECTION CIVILE		
1	– Dépenses de fonctionnement – Dépenses en capital – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent notamment de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	201 130 701	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	663 745 982	
			864 876 683

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2022-2023**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT		
1	– Dépenses de fonctionnement, y compris celles liées à la nomination de représentants du Canada à l'étranger, à leur personnel et aux Canadiens affectés par le gouvernement canadien au personnel d'organismes internationaux – Autorisation de faire des avances recouvrables à des organismes internationaux jusqu'à concurrence de la valeur des actions détenues au sein de ces organismes – Dépenses relatives aux locaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale – Autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables pour aider des citoyens et résidents canadiens qui se trouvent en difficulté à l'étranger, y compris leurs personnes à charge, et pour rapatrier ces personnes – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : a) les foires commerciales et éducatives; b) les publications ministérielles; c) la prestation des services suivants : (i) la formation offerte par l'Institut canadien du service extérieur, (ii) les missions commerciales et autres services de développement du commerce international, (iii) les services de développement des investissements, (iv) les services de télécommunication internationale, (v) les autres services fournis à l'étranger à d'autres ministères, organismes, sociétés d'État et autres organisations non fédérales, (vi) les services consulaires spécialisés. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	1 890 294 771	
5	– Dépenses en capital	200 867 109	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions, y compris les paiements à d'autres fins précisées et la fourniture de biens et de services pour : a) la promotion du commerce et de l'investissement; b) l'aide humanitaire internationale et l'aide fournie en lien avec la sécurité internationale, le développement international et la paix mondiale.	4 904 813 670	
15	– Paiements effectués dans le cadre : a) de programmes de pension, d'assurance et de sécurité sociale ou d'autres ententes pour les employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada; b) de l'administration de ces programmes ou ententes, y compris les primes, contributions, avantages, frais et autres dépenses engagés pour les employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada et pour d'autres personnes déterminées par le Conseil du Trésor.	91 817 000	

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2022-2023**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT (<i>suite et fin</i>)		
20	– Aide financière fournie par le ministre des Affaires étrangères, en consultation avec le ministre des Finances, à titre de contributions aux institutions financières internationales pour l'exercice 2022-2023, qui, conformément au paragraphe 12(2) de la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> , ne dépasse pas 257 361 748 \$	1	
L25	– Achat d'actions d'institutions financières internationales pour l'exercice 2022-2023 pour une somme d'au plus 113 066 671 \$ US — estimée à 147 321 230 \$ CAN —, effectué en conformité avec le paragraphe 12(2) de la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> et grâce à l'aide financière fournie par le ministre des Affaires étrangères, en consultation avec le ministre des Finances	1	
L30	Prêts effectués en vertu de l'alinéa 3(1)a) de la <i>Loi sur l'aide financière internationale</i>	201 000 000	
	MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS		7 288 792 552
1	– Dépenses de fonctionnement – Dépenses afférentes à l'entretien des biens immeubles ou biens réels, y compris celles relatives à des travaux de génie et de recherche technique qui n'ajoutent aucune valeur tangible au bien ainsi que le paiement des taxes, assurances et services publics – Sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, les dépenses afférentes : a) aux travaux de réparation nécessaires sur des propriétés construites en vertu de contrats particuliers à prix ferme et vendues conformément à la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i> (S.R.C. (1970), ch. V-4), afin de corriger des déficiences dont ni l'ancien combattant ni l'entrepreneur ne peuvent être tenus financièrement responsables; b) à tout autre travail qui s'impose sur d'autres propriétés afin de sauvegarder le droit ou l'intérêt que le directeur possède à l'égard de ces propriétés. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	1 248 089 396	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice, le montant inscrit à chacune des subventions pouvant être modifié sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor – Contributions	4 220 894 997	
			5 468 984 393

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2022-2023**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES FEMMES ET DE L'ÉGALITÉ DES GENRES		
1	– Dépenses de fonctionnement	58 957 562	
	– Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>		
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice	245 212 502	
	– Contributions		
	MINISTÈRE DES FINANCES		304 170 064
1	– Dépenses du programme	137 905 840	
	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice		
	– Contributions		
	– Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi		
	– Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>		
5	– Aide financière fournie par le ministre des Finances à l'Association internationale de développement, en vertu du paragraphe 8(2) de la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i> , sous forme de paiements directs n'excédant pas, au total, 911 436 000 dollars canadiens pour l'exercice 2022-2023	1	
L10	– Aide financière fournie par le ministre des Finances à l'Association internationale de développement par l'octroi de prêts qui, conformément au paragraphe 8(2) de la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i> , ne peut excéder 287 710 000 \$ US pour l'exercice 2022-2023	1	
			137 905 842

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2022-2023**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES PÊCHES ET DES OCÉANS		
1	– Dépenses de fonctionnement – Participation du Canada aux dépenses des commissions internationales des pêches – Autorisation de fournir gratuitement des locaux aux commissions internationales des pêches – Autorisation de faire des avances recouvrables équivalentes aux montants de la quote-part de ces commissions dans les programmes à frais partagés – Autorisation de faire des avances recouvrables pour des services de transport et d'arrimage et d'autres services de la marine marchande fournis à des particuliers, à des organismes indépendants et à d'autres gouvernements en lien avec l'exercice de sa compétence en matière de navigation, y compris les aides à la navigation et à la navigation maritime – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : a) les activités de la Garde côtière canadienne; b) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	1 945 555 178	
5	– Dépenses en capital – Autorisation de faire des paiements aux provinces, aux municipalités et à des autorités locales ou privées à titre de contributions à des travaux de construction entrepris par ces administrations ou autorités	1 241 313 712	
10	– Autorisation d'acheter des bateaux de pêche commerciale et d'en disposer – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	620 111 679	
			3 806 980 569

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2022-2023**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES RELATIONS COURONNE-AUTOCHTONES ET DES AFFAIRES DU NORD		
1	– Dépenses de fonctionnement – Dépenses relatives aux ouvrages, bâtiments et matériel – Autorisation d'effectuer des dépenses — recouvrables ou non — relatives aux travaux effectués sur des propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral et aux services fournis à l'égard de celles-ci – Autorisation d'affecter des fonds dans le cadre d'activités favorisant le progrès économique des Indiens et des Inuits, relatives au développement de la capacité des Indiens et des Inuits et à l'approvisionnement en matériaux et en matériel – Autorisation de vendre de l'électricité, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, aux consommateurs qui sont des particuliers vivant dans des centres éloignés lorsque ces derniers n'ont pas accès aux sources alternatives locales d'approvisionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	972 219 379	
5	– Dépenses en capital – Dépenses relatives aux bâtiments, ouvrages, terrains et matériel dont la gestion, le contrôle et la propriété peuvent être transférés : a) soit aux gouvernements provinciaux, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil; b) soit à des bandes indiennes ou à des Indiens, à titre collectif ou particulier, à la discrétion du ministre des Relations Couronne-Autochtones. – Dépenses relatives aux bâtiments, ouvrages, terrains et matériel engagées à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral – Autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables pour des montants ne dépassant pas la part des frais assumés par les gouvernements provinciaux pour des routes et ouvrages connexes	328 287	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	4 803 938 947	
L15	– Prêts à des revendicateurs autochtones, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, pour le paiement des frais afférents aux revendications autochtones (recherche, négociation et élaboration de documents)	25 903 000	
			5 802 389 613

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2022-2023**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : a) la vente de produits d'information et de produits forestiers; b) la délivrance de licences, de permis et de certificats en vertu de la <i>Loi sur les explosifs</i> et du <i>Règlement de 2013 sur les explosifs</i>; c) la formation et les attestations de formation liées à la loi et au règlement visés à l'alinéa b); d) la perception, dans le cadre des activités du ministère, de frais pour des services de recherche, de consultation, d'évaluation, d'analyse et d'administration et pour l'accès à des travaux de recherche; e) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	722 418 907	
5	– Dépenses en capital	36 640 886	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	2 245 355 494	
			3 004 415 287

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2022-2023**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES SERVICES AUX AUTOCHTONES		
1	– Dépenses de fonctionnement – Dépenses relatives aux ouvrages, bâtiments et matériel – Autorisation d'effectuer des dépenses — recouvrables ou non — relatives aux travaux effectués sur des propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral et aux services fournis à l'égard de celles-ci – Autorisation d'affecter des fonds dans le cadre d'activités favorisant le progrès économique des Indiens et des Inuits, relatives au développement de la capacité des Indiens et des Inuits et à l'approvisionnement en matériaux et en matériel – Autorisation de vendre de l'électricité, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, aux consommateurs qui sont des particuliers vivant dans des centres éloignés lorsque ces derniers n'ont pas accès aux sources alternatives locales d'approvisionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : a) la prestation de services ou la vente de produits se rattachant à la protection de la santé et aux services médicaux; b) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	24 714 136 043	
5	– Dépenses en capital – Dépenses relatives aux bâtiments, ouvrages, terrains et matériel dont la gestion, le contrôle et la propriété peuvent être transférés : a) soit aux gouvernements provinciaux, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil; b) soit à des bandes indiennes ou à des Indiens, à titre collectif ou particulier, à la discrétion du ministre des Services aux Autochtones. – Dépenses relatives aux bâtiments, ouvrages, terrains et matériel engagées à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral – Autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables pour des montants ne dépassant pas la part des frais assumés par les gouvernements provinciaux pour des routes et ouvrages connexes	5 983 854	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions, sous forme de paiements en argent ou de fourniture de biens ou de services	14 745 696 586	
			39 465 816 483

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2022-2023**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES TRANSPORTS		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation d'engager des dépenses pour des biens autres que fédéraux dans le cadre de l'exercice d'une compétence en matière d'aéronautique – Autorisation de payer des commissions pour le recouvrement de revenus en vertu de la <i>Loi sur l'aéronautique</i> – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent notamment de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	717 960 052	
5	– Dépenses en capital	86 811 642	
10	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	1 823 658 649	
			2 628 430 343

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2022-2023**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX		
1	– Dépenses de fonctionnement pour la prestation de services de gestion des locaux et de services communs et centraux – Autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables liées à l'application du <i>Régime de pensions du Canada</i>, de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i> et de la <i>Loi sur l'administration des biens saisis</i> – Autorisation de dépenser les recettes perçues au cours de l'exercice qui proviennent de la prestation de services de gestion des locaux et de services communs et centraux – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent notamment de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i>, aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	2 866 815 792	
5	– Dépenses en capital, y compris les dépenses relatives à des ouvrages autres que des biens fédéraux – Autorisation d'effectuer des remboursements à des locataires d'immeubles fédéraux ou de biens réels fédéraux relativement à des améliorations à ceux-ci autorisées par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	1 610 416 555	
L10	– Somme, n'excédant pas 50 000 000 \$, qui peut être due, en tout temps au cours de la période commençant le 1er avril 2022 et se terminant le 30 juin 2027, au titre du crédit L29g (Finances) de la <i>Loi des subsides no 2 de 1967</i> , tel qu'il a été modifié par le crédit L15b de la <i>Loi de crédits no 3 pour 1990-1991</i> (Approvisionnement et Services), par le crédit L7c de la <i>Loi de crédits no 5 pour 2017-2018</i> (ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux) et par le crédit L10b de la <i>Loi de crédits no 4 pour 2018-2019</i> (ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux)	1	
			4 477 232 348

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2022-2023**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : a) les activités de l'Institut canadien de conservation, du Réseau canadien d'information sur le patrimoine et du Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens; b) les activités afférentes au programme « Expérience de la capitale »; c) la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi. – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	228 512 005	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions	1 924 897 220	
			2 153 409 225
	MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE		
1	– Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		73 223 111
	MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21		
1	– Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		8 111 694
	MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE		
1	– Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		27 655 236
	MUSÉE CANADIEN DES DROITS DE LA PERSONNE		
1	– Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		25 436 716
	MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA		
1	– Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	37 756 671	
5	– Paiements au Musée à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection du Musée et des frais connexes	8 000 000	
			45 756 671

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2022-2023**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	MUSÉE NATIONAL DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE		
1	– Paiements au Musée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		31 514 196
	OFFICE DES TRANSPORTS DU CANADA		
1	– Dépenses du programme		27 487 704
	OFFICE NATIONAL DU FILM		
1	– Dépenses du programme		65 648 446
	ORGANISATION CANADIENNE D'ÉLABORATION DE NORMES D'ACCESSIBILITÉ		
1	– Dépenses de fonctionnement	11 537 567	
5	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice	8 500 000	
	– Contributions		20 037 567
	RÉGIE CANADIENNE DE L'ÉNERGIE		
1	– Dépenses du programme		90 160 129
	– Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice		
	– Contributions		
	– Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi		
	REGISTRAIRE DE LA COUR SUPRÊME DU CANADA		
1	– Dépenses du programme		27 139 017
	SECRÉTARIAT DE L'OFFICE DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ NATIONALE ET DE RENSEIGNEMENT		
1	– Dépenses du programme		26 523 008
	SECRÉTARIAT DES CONFÉRENCES INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES		
1	– Dépenses du programme		5 613 899
	SECRÉTARIAT DU COMITÉ DES PARLEMENTAIRES SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE ET LE RENSEIGNEMENT		
1	– Dépenses du programme		3 409 991

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2022-2023**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR		
1	– Dépenses du programme – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi et de ses autres activités – Versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui occupe une charge de ministre sans portefeuille ou qui occupe une charge de ministre d'État sans être à la tête d'un département d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé, au titre de la <i>Loi sur les traitements</i> , aux ministres d'État qui sont à la tête d'un département d'État, payable annuellement ou au prorata pour toute période de moins d'un an et arrondi à la centaine de dollars inférieure en application de l'article 67 de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i>	320 060 709	
5	Dépenses éventuelles du gouvernement – Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit – Autorisation donnée au Conseil du Trésor de payer pour diverses dépenses urgentes ou imprévues — auxquelles il n'est pas pourvu par ailleurs —, notamment pour l'octroi de nouvelles subventions ou contributions ou l'augmentation du montant de toute subvention prévue dans un budget des dépenses pour l'exercice, dans la mesure où ces dépenses sont conformes au mandat du ministère ou de l'organisme pour lequel celles-ci sont effectuées – Autorisation de réemployer les sommes affectées à des besoins, tirées d'autres crédits et versées au présent crédit	750 000 000	
10	Initiatives pangouvernementales – Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé pour l'exercice, pour appuyer la mise en œuvre d'initiatives entreprises dans l'administration publique fédérale en matière de gestion stratégique	152 305 896	
20	Assurances de la fonction publique – À l'égard de tout ou partie de la fonction publique et de toutes autres personnes déterminées par le Conseil du Trésor, paiements effectués dans le cadre des programmes d'assurance, de pension, d'avantages sociaux ou d'autres ententes — ou de l'administration de ces programmes ou ententes —, notamment au titre des primes, contributions, avantages sociaux, frais et autres dépenses – Autorisation d'affecter tous revenus ou toutes autres sommes perçues dans le cadre des programmes d'assurance, de pension, d'avantages sociaux ou d'autres ententes : a) pour compenser notamment les primes, contributions, avantages sociaux, frais et autres dépenses liés à ces programmes ou autres ententes; b) pour rembourser les employés admissibles, en application du paragraphe 96(3) de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i> , pour l'excédent des primes retenues.	3 195 856 257	
25	Report du budget de fonctionnement – Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé pour l'exercice en raison du report de tout budget de fonctionnement de l'exercice précédent	2 100 000 000	
30	Besoins en matière de rémunération – Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé	600 000 000	

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2022-2023**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR <i>(suite et fin)</i>		
	pour l'exercice pour :		
	a) des prestations parentales et de maternité;		
	b) des versements liés à la cessation de service ou d'emploi;		
	c) des rajustements apportés aux modalités de service ou d'emploi de l'administration publique fédérale, notamment la Gendarmerie royale du Canada, et des membres des Forces canadiennes, qui n'ont pas été pourvus par le crédit 15, Rajustements à la rémunération.		
35	Report du budget des dépenses en capital	700 000 000	
	– Autorisation donnée au Conseil du Trésor d'augmenter tout crédit accordé pour l'exercice en raison du report de tout budget des dépenses en capital de l'exercice précédent		
			7 818 222 862
	SÉNAT		
1	– Dépenses du programme, notamment les paiements liés au fonctionnement des bureaux des sénateurs et le versement d'une allocation de logement au président du Sénat au lieu de la mise à sa disposition d'une résidence		84 536 860
	– Contributions		
	– Autorisation de dépenser les recettes perçues au cours de l'exercice qui proviennent de ses activités		
	SERVICE ADMINISTRATIF DES TRIBUNAUX JUDICIAIRES		
1	– Dépenses du programme		90 763 551
	SERVICE CANADIEN D'APPUI AUX TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS		
1	– Dépenses du programme		61 056 221
	– Autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables liées à l'application du <i>Régime de pensions du Canada</i> et de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i>		
	SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ		
1	– Dépenses du programme		591 723 683

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2022-2023**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA		
1	– Dépenses de fonctionnement – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions – Autorisation de verser à la Caisse de bienfaisance des détenus les revenus tirés, au cours de l'exercice, des activités des détenus financées par cette caisse – Autorisation d'exploiter des cantines dans les établissements fédéraux et de verser les recettes, au cours de l'exercice, à la Caisse de bienfaisance des détenus – Paiements, selon les conditions fixées par le gouverneur en conseil : a) aux détenus libérés aux prises avec une incapacité physique résultant de leur participation aux activités normales dans des établissements fédéraux ou pour le compte de tels détenus; b) aux personnes à charge de détenus – libérés ou non – décédés à la suite de leur participation à de telles activités. – Autorisation au ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, de conclure une entente avec le gouvernement de toute province en vue, selon le cas : a) de l'incarcération, dans les établissements de cette province, de personnes condamnées ou transférées dans un pénitencier; b) de l'indemnisation afférente à l'entretien de ces personnes; c) du paiement des frais de construction et d'autres frais connexes de ces établissements. – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>, d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi	2 578 846 421	
5	– Dépenses en capital, notamment les paiements : a) aux corps dirigeants ou organismes autochtones, au sens de l'article 79 de la <i>Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition</i>, au titre d'un accord visé à l'article 81 de cette loi et prévoyant la prestation de services correctionnels; b) aux organisations à but non lucratif prenant part aux mesures correctionnelles communautaires, aux provinces et aux municipalités, à titre de contributions pour leurs travaux de construction respectifs.	213 793 715	
	SERVICE DE PROTECTION PARLEMENTAIRE		2 792 640 136
1	– Dépenses du programme – Autorisation de dépenser les recettes perçues au cours de l'exercice qui proviennent de ses activités		89 504 130

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2022-2023**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	SERVICES PARTAGÉS CANADA		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice pour la prestation de services de technologie de l'information au titre de la <i>Loi sur Services partagés Canada</i> , les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de ces services	2 161 889 344	
5	– Dépenses en capital – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses en capital engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de la prestation de services de technologie de l'information au titre de la <i>Loi sur Services partagés Canada</i>	339 296 808	
			2 501 186 152
	SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT		
1	– Paiements à la Société visant à la rembourser pour les remises accordées par elle sur les prêts consentis, les subventions et contributions versées, les dépenses contractées, les pertes subies et les frais et débours engagés, selon le cas : a) au titre de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> ; b) dans le cadre des attributions qui lui sont conférées par toute autre loi fédérale et qu'elle exerce en conformité avec la <i>Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement</i> .		3 548 649 641
	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES		
1	– Paiements à la Société à des fins spéciales		22 210 000
	SOCIÉTÉ DU CENTRE NATIONAL DES ARTS		
1	– Paiements à la Société pour les dépenses de fonctionnement		44 294 459
	SOCIÉTÉ RADIO-CANADA		
1	– Paiements à la Société pour les dépenses de fonctionnement	1 153 797 241	
5	– Paiements à la Société pour le fonds de roulement	4 000 000	
10	– Paiements à la Société pour les dépenses en capital	108 326 000	
			1 266 123 241
	STATION CANADIENNE DE RECHERCHE DANS L'EXTRÊME-ARCTIQUE		
1	– Dépenses du programme – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions		29 886 748

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2022-2023**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	STATISTIQUE CANADA		
1	– Dépenses du programme – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses connexes engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent notamment de la prestation de services de soutien internes en vertu de l'article 29.2 de cette loi		496 727 478
	TÉLÉFILM CANADA		
1	– Paiements à la société devant servir aux fins prévues par la <i>Loi sur Téléfilm Canada</i>		151 908 479
	TRIBUNAL DES ANCIENS COMBATTANTS (RÉVISION ET APPEL)		
1	– Dépenses du programme		9 906 136
	VIA RAIL CANADA INC.		
1	– Paiements à la société pour les dépenses liées à sa gestion – Paiements à la société pour les dépenses en capital – Paiements à la société en vue de la prestation d'un service ferroviaire au Canada, conformément aux contrats conclus en vertu du sous-alinéa c)(i) du crédit 52d (Transports) de la <i>Loi no 1 de 1977 portant affectation de crédits</i>		980 546 235
			184 288 798 540

Postes devant être inclus dans l'annexe 2 proposée au projet de loi de crédits
(pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2022-2023**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS DU CANADA		
1	– Dépenses de fonctionnement – Autorisation, au titre du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , d'affecter, au cours de l'exercice, à la compensation des dépenses engagées au cours de cet exercice, les recettes perçues au cours de celui-ci qui proviennent de ce qui suit : a) les droits – liés aux activités à la frontière – perçus pour la prestation d'un service, l'utilisation d'une installation, l'achat d'un produit ou l'exercice d'un droit ou d'un privilège; b) les paiements reçus au titre de contrats conclus par l'Agence.	1 958 648 984	
5	– Dépenses en capital	173 061 244	2 131 710 228
	AGENCE DU REVENU DU CANADA		
1	– Dépenses de fonctionnement – Subventions inscrites à tout budget des dépenses pour l'exercice – Contributions – Autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables liées à l'application du <i>Régime de pensions du Canada</i> et de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i>	4 054 307 311	
5	– Dépenses en capital – Autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables liées à l'application du <i>Régime de pensions du Canada</i> et de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i>	65 471 318	4 119 778 629
			6 251 488 857